

DOCUMENT DE REFERENCE

« TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 »



**TUNISIE
LEASING & FACTORING**

S.A. au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège Social : Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène

RC n° B 134091997 - Identifiant Unique 0031440S

Tunisie Leasing et Factoring est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 08/10/2019

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 03 DEC. 2019 sous le NR 19/009/ donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Mondher ZID

DIRECTEUR FINANCIER - TUNISIE LEASING ET FACTORING

Tel : 70 132 000

Fax : 71 232 020

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

member of **INTEGRA**
PARTNERS

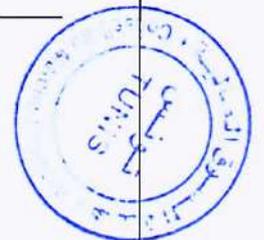
Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600

Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing et Factoring : Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de Tunisie Valeurs : Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et sur le site du CMF : www.cmf.tn

Décembre 2019



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	1
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	4
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	4
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	5
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	12
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	12
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	13
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	13
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	15
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	16
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/04/2019.....	17
2.5. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2018	19
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2018	20
2.7. RELATIONS DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2018	29
2.8. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2018.....	33
2.9. DIVIDENDES	36
2.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR.....	37
2.11. NOTATION DE LA SOCIETE.....	38
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	43
3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING	43
3.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 31/12/2018.....	43
3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 30/06/2019.....	48
3.4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 30/09/2019.....	52
3.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 31/12/2018.....	56
3.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 30/06/2019.....	60
3.7 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 30/09/2019.....	60
3.8 INDICATEURS D'ACTIVITE DU LEASING AU 30/09/2019.....	62
3.9 INDICATEURS D'ACTIVITE DU FACTORING AU 30/09/2019	64
3.10 ORGANISATION DE TUNISIE LEASING ET FACTORING	65
3.11 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	72
3.12 DEPENDANCE DE LA SOCIETE.....	74
3.13 ANALYSE SWOT	77
3.14 LITIGE OU ARBITRAGE	77
3.15 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	78
3.16 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	79
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS.....	80
4.1 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2018.....	80
4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2018.....	86
4.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018.....	91
4.4 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2018.....	149
4.5 RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2018.....	158
4.6 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2018.....	167
4.7 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2018.....	179
4.8 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2018.....	184
4.9 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2018.....	224
4.10 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018.....	236
4.11 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2019.....	241
4.12 LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATION CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2019.....	247

4.13	ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30/06/2019.....	248
4.14	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30/06/2019.....	253
4.15	NOTES COMPLÉMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30/06/2019.....	301
4.16	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30/06/2019.....	311
4.17	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 30/06/2019.....	313
4.18	COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TUNISIE LEASING DEPUIS 2018.....	325

CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES.....328

5.1	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	328
5.2	INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIÉTÉ AU 31/12/2018.....	330
5.3	CONTRÔLE.....	331
5.4	NATURE ET IMPORTANCE DES OPÉRATIONS CONCLUES DEPUIS LE DÉBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT À UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DÉTENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	331

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....334

6.1.	ÉVOLUTION RÉCENTE ET ORIENTATION.....	334
6.2	ANALYSE DES ÉCARTS ENREGISTRÉS ENTRE LES RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS.....	335
6.3	ANALYSE DES MODIFICATIONS EFFECTUÉES AU NIVEAU DES PRÉVISIONS 2019-2023 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PRÉVISIONNELLES 2018-2022.....	336
6.4	ANALYSE DES PERFORMANCES RÉALISÉES AU 30/09/2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2019.....	337
6.5	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	338
6.6	ÉVOLUTION DES CRÉANCES CLASSÉES LEASING.....	352
6.7	ÉVOLUTION DES CRÉANCES CLASSÉES FACTORING.....	352
6.8	ÉTAT DES CASH-FLOW PRÉVISIONNELS.....	352
6.9	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL.....	352
6.10	INDICATEURS ET RATIOS PRÉVISIONNELS DU LEASING.....	353
6.11	INDICATEURS PRÉVISIONNELS DU FACTORING.....	354
6.12	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES PRÉVISIONNELLES DE LA PÉRIODE ALLANT DE 2019 À 2023.....	355
6.13	TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET SUBORDONNÉS EN COURS ÉMIS PAR TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	356

Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Au moment de la rédaction du présent document de référence, Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 53,24% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,89%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing et Factoring est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2018 de :

- Trois établissements de crédit dont un en Tunisie (Tunisie Leasing), un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie) et un en Afrique subsaharienne (ALIOS Finance)
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital-risque (Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans un secteur différent : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et TLG Finance.
- STIF, société tunisienne d'ingénierie financière récemment entrée dans le périmètre du Groupe.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing et Factoring établit des états financiers consolidés.

Activité du Leasing au 31/12/2018 :

- Le montant des approbations au 31/12/2018 s'est élevé à 472 684 mDT contre 710 949 mDT au 31/12/2017, soit une baisse de 33,51%.
- Les mises en force se sont élevées à 431 669 mDT au 31/12/2018 contre 534 169 mDT au 31/12/2017, soit une baisse de 19,19%.
- Les encours financiers se sont élevés à 913 762 mDT au 31/12/2018 contre 905 425 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 0,92%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 920 764 mDT au 31/12/2018 contre 922 586 mDT au 31/12/2017, soit une régression de 0,19%.
- Amélioration du ratio de créances classées à 5,38% au 31/12/2018 contre 4,34% au 31/12/2017.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 82,35% au 31/12/2017 à 72,29% au 31/12/2018.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 967 547 mDT au 31/12/2018.
- Le produit net de leasing a affiché une hausse de 98 317 mDT (12,98%) passant de 46 162 mDT au 31/12/2017 à 52 155 mDT au 31/12/2018.
- Au 31/12/2018, Tunisie Leasing et Factoring a dégagé un bénéfice net de 10 456 mDT contre 13 641 mDT à la même période en 2017, soit une baisse de 23,34%.

Activité du Leasing au 30/06/2019 :

- Le montant des approbations au 30/06/2019 a regressé à 216 349 mDT contre 364 148 mDT au 30/06/2018, soit une baisse de 40,59%.
- Les mises en force ont baissées à 170 813 mDT au 30/06/2019 contre 273 736 mDT au 30/06/2018, soit une régression de 37,60%.
- Les encours financiers ont baissés à 883 071 mDT au 30/06/2019 contre 972 316 mDT au 30/06/2018, soit une diminution de 9,18%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés a baissé à 898 842 mDT au 30/06/2019 contre 1 004 309 mDT au 30/06/2018, soit une régression de 10,50%.
- Déclin du ratio de créances classées à 8,34 % au 30/06/2019 contre 4,07% au 30/06/2018.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 80,17% au 30/06/2018 à 57,46% au 30/06/2019.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 954 687 mDT au 30/06/2019.
- Le produit net de leasing a affiché une diminution de 2 271 mDT (8,78%) passant de 25 851 mDT au 30/06/2018 à 23 580 mDT au 30/06/2019.

Activité du Leasing au 30/09/2019 :

- Le montant des approbations au 30/09/2019 a regressé à 316 025 mDT contre 447 566 mDT au 30/09/2018, soit une baisse de 29,39%.
- Les mises en force ont baissées à 255 349 mDT au 30/09/2019 contre 368 232 mDT au 30/09/2018, soit une régression de 30,66%.
- Les encours financiers ont baissés à 867 949 mDT au 30/09/2019 contre 959 628 mDT au 30/09/2018, soit une diminution de 9,55%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés a baissé à 877 633 mDT au 30/09/2019 contre 973 626 mDT au 30/09/2018, soit une régression de 9,86%.
- Hausse du ratio de créances classées à 11,05% au 30/09/2019 contre 5,52% au 30/09/2018.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 66,18% au 30/09/2018 à 52,06% au 30/09/2019.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 943 873 mDT au 30/09/2019.
- Le produit net de leasing a affiché une diminution de 8 171 mDT (19,86 %) passant de 41 141 mDT au 30/09/2018 à 32 970 mDT au 30/09/2019.

Activité du Factoring au 31/12/2018 :

- Le total des engagements nets s'est élevé à 124 430 mDT au 31/12/2018 contre 120 500 mDT au 31/12/2017, soit une hausse de 3,26%.
- Le ratio de créances classées est passé à 4,98% au 31/12/2018 contre 4,96% au 31/12/2017.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 99,95% au 31/12/2017 à 100% au 31/12/2018.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 118 232 mDT au 31/12/2018.
- Le produit net d'affacturage a affiché une hausse de 2 046 mDT (19,20%) passant de 10 658 mDT au 31/12/2017 à 12 704 mDT au 31/12/2018.

Activité du Factoring au 30/06/2019 :

- Le total des engagements nets a baissé à 125 417 mDT au 30/06/2019 contre 140 515 mDT au 30/06/2018, soit une régression de 10,74%.
- Le ratio de créances classées est passé à 4,87% au 30/06/2019 contre 4,21% au 30/06/2018.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 57,46% au 30/06/2018 à 80,17% au 30/06/2019.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 119 310 mDT au 30/06/2019.

- Le produit net d'affacturage a affiché une hausse de 783 mDT (13,14%) passant de 5 958 mDT au 30/06/2018 à 6 741 mDT au 30/06/2019.

Activité du Factoring au 30/09/2019 :

- Le total des engagements nets a baissé à 112 472 mDT au 30/09/2019 contre 116 854 mDT au 30/09/2018, soit une régression de 3,75%.
- Le ratio de créances classées est passé à 5,09% au 30/09/2019 contre 5,11% au 30/09/2018.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 93,37% au 30/09/2018 à 100,00% au 30/09/2019.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 118 504 mDT au 30/09/2019.
- Le produit net d'affacturage a affiché une hausse de 1 111 mDT (12,01%) passant de 9 248 mDT au 30/09/2018 à 10 359 mDT au 30/09/2019.

Notation de la société :

En date du 8 Octobre 2019, l'agence internationale de notation a confirmé les notes suivantes à Tunisie Leasing et Factoring :

- Note nationale à long terme : **BBB (tun)** ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : **F3 (tun)**.

Mise en conformité par rapport aux articles 193,194 et 195 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :

Les articles 193 -194 sont respectés à ce jour.

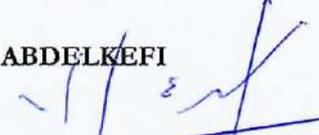
Concernant l'article 195 : la société Tunisie Leasing et Factoring détient une participation, dans le capital de la société Tunisie LLD (une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise), supérieur à 20%. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considéré comme annexe au Leasing (Leasing Opérationnel).

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karrouy, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

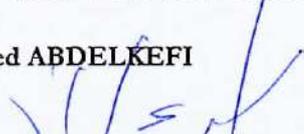

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karrouy, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karrouy, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL


TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karrouy, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104



1.3. Responsables du contrôle des comptes

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2016 et 2017

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2018

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2017

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie
-

États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2018

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2019

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2016

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes

professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2017

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux Etats Financiers 44 « Note sur les contrôles fiscaux en cours », qui décrit les faits suivants :

1- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

L'administration a interjeté appel en février 2016 et l'affaire suit encore son cours.

2- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2017

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec réserve. De plus, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Fondement de l'opinion avec réserve

Le périmètre de consolidation du groupe TLG inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale (cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe). Les états financiers consolidés du groupe TLG ont été arrêtés sur la base d'états financiers provisoires du groupe Alios qui sont en cours d'audit à la date de l'émission de notre rapport.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et

appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du groupe Alios arrêtés au 31 décembre 2017 et de déterminer si des ajustements à comptabiliser auraient été nécessaires.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note aux Etats Financiers consolidés 33 « Note sur les contrôles fiscaux en cours », qui décrit les faits suivants :

1- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

L'administration a interjeté appel en février 2016 et l'affaire suit encore son cours.

2- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont

575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéficiaires effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans.

Cette observation ne modifie pas notre opinion. »

Avis sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 30/06/2019

Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2019, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant

réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 137 026 KDT et un résultat déficitaire de 321 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité. »

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2-13 Modification comptable : (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.

En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur le premier semestre 2019 s'est traduit par la baisse du coût du risque pour 7 191 KTND, dont 3 709 KTND ont été imputés sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019 et 3 482 KTND au titre du résultat du premier semestre.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi LAOURINE



AMC ERNST & YOUNG

* Boulevard de la Terre *
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tél: 79.749.111

MS Louzir Membre de DTTL

Sonia KETARI LOUZIR




CABINET MS LOUZIR
Rue Le Comte - 1003 Centre Urbain Nord - Tunis
1053 Les Dunes - 1003 Centre Urbain Nord - Tunis
Tél : 36 400 900 / 36 400 902
Fax : 36 400 900
ME : 587570X A M/000



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

**TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL**

Walid SAIBI

1.5. Responsable de l'information

Mondher ZID

Directeur financier de Tunisie Leasing et Factoring

Tel : 70 132 000 - Fax : 71 232 020

**TUNISIE
LEASING ET FACTORING**
Centre Urbain Nord Av. Nédi Karim, 1002 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
047



Conseil du Marché Financier
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

Conseil du Marché Financier
Enregistrement n° 1970097
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

03 DEC. 2019

Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1. Cadre général

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone – Fax	70 132 000 - 71 232 020
Forme juridique et législation particulière applicable	Tunisie Leasing et Factoring est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.
Date de constitution	8 octobre 1984
Durée de vie	99 ans
Objet social	La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel. Elle peut effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation. D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Capital social	54 000 000 DT
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal	Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant disposition fiscale relative au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing. La loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1 ^{er} janvier 2008.
Identifiant Unique	0031440S
Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	Siège social de la société : Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING	M. Mondher ZID - Directeur financier de Tunisie Leasing et Factoring Tél. : 70 132 000 - fax : 71 232 020

2.1.2. Clauses statutaires particulières :

Dénomination (article 3 des statuts)

La société prend la dénomination de « Tunisie Leasing et Factoring ».

Dans tous les actes et document émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » et de l'indication du montant du capital social.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

<p>La société s'engage à confirmer l'article 27 de ces statuts à la nouvelle version de l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales qui a été modifié par l'article 128 de la loi N°2019-47 du 29 mai 2019.</p>
--

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans

qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à mainlevée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social	54.000.000 DT
Nombre d'actions	10.800.000
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier 2019

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1 ^{ère} Tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} Tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4 ^{ème} Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 08/06/2006	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*):						
	- 1 ^{ère} Tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3 ^{ème} tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} tranche	30/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
AGE du 04/10/2012	Augmentation du capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves en 3 tranches (*):						
	- 1 ^{ère} tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	10/02/2014	1 500 000	300 000	43 000 000	8 600 000	5
	- 3 ^{ème} tranche	02/02/2015	2 000 000	400 000	45 000 000	9 000 000	5
AGE du 09/10/2018	Augmentation du capital en numéraire	01/02/2019	6 750 000	1 350 000	51 750 000	10 350 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} tranche	01/07/2019	2 250 000	450 000	54 000 000	10 800 000	5

(*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/04/2019

2.4.1. Structure de capital au 30/04/2019

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	775	10 168 513	50 842 565	98,25%
Personnes morales (y compris les FCP)	53	9 352 235	46 761 175	90,36%
Ayant 3% et plus	6	8 202 332	41 011 660	79,25%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	895 133	4 475 665	8,65%
Public : détenant au maximum 0,5%	40	254 770	1 273 850	2,46%
Personnes physiques	722	816 278	4 081 390	7,89%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	722	816 278	4 081 390	7,89%
Actionnaires étrangers	13	179 096	895 480	1,73%
Personnes morales	4	164 136	820 680	1,59%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	137 866	689 330	1,33%
Public : détenant au maximum 0,5%	3	26 270	131 350	0,25%
Personnes physiques	9	14 960	74 800	0,14%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	9	14 960	74 800	0,14%
Reste à attribuer (Rompus)		2391	11 955	0,02%
Total	788	10 350 000	51 750 000	100,00%

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/04/2019

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	3 724 858	18 624 290	35,99%
COMAR	2 054 391	10 271 955	19,85%
HORCHANI FINANCE	899 606	4 498 030	8,69%
PARTNER INVESTMENT SA	694 945	2 225 810	6,71%
MENINX HOLDING	445 162	3 474 725	4,30%
AMLEK TUNISIE	383 370	1 916 850	3,70%
Total	8 202 332	41 011 660	79,25%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres organes d'administration et de Direction au 30/04/2019

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
AMEN BANK	3 724 858	18 624 290	35,99%
COMAR	2 054 391	10 271 955	19,85%
PARTNER INVESTMENT	694 945	3 474 725	6,71%
PGI HOLDING	107 539	537 695	1,04%
AHMED ABDELKEFI	10 481	52 405	0,10%
RACHED HORCHANI	1 394	6 970	0,01%
KARIM BEN YEDDER	45	225	0,02%
AHMED BEN JEMAA	0	0	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
EMNA ALLANI	0	0	0,00%
AHMED BEN GHAZI	0	0	0,00%
MEHDI TAMERZISTE	0	0	0,00%
Total	6 593 653	32 968 265	63,71%

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au **30/04/2019**, le capital social de la société Tunisie Leasing et Factoring est réparti entre 788 actionnaires, dont :

- 57 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 731 personnes physiques.

2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2018

Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 53,24% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,89%), PGI (0,96%) et SICOFF (0,92%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen est composé de 24 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : agroalimentaire, financier, immobilier, informatique, assurances et santé.

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle	% d'intérêt
Pôle Agroalimentaire				
EI KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	20,00%	20,00%
SUNAGRI	Entreprise associée	800 000	27,00%	28,50%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	9 020 000	20,00%	20,00%
Pôle Financier				
AMEN BANK	Société mère	132 405 000	100,00%	100,00%
LE RECOUVREMENT	Filiale	300 000	99,88%	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	100,00%	99,99%
AMEN CAPITAL	Filiale	588 230	55,25%	53,69%
AMEN PROJECT	Filiale	9 000 000	53,01%	53,01%
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	1 000	99,90%	53,64%
AMEN INVEST	Filiale	2 000 000	63,30%	63,30%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	88 620 000	42,61%	52,35%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	Entreprise associée	45 000 000	32,48%	32,48%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	5 000	29,80%	37,92%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	500 000	27,27%	36,13%
SICAV AMEN	Entreprise associée	55 300 758	0,11%	0,11%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	104 394 995	0,04%	0,04%
TLG FINANCE	Entreprise associée	74 976 854	23,63%	34,64%
Pôle Immobilier				
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	20,00%	20,00%
Pôle Informatique				
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	20,00%	20,00%
Pôle Assurances				
HAYETT	Entreprise associée	15 000 000	25,00%	25,00%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	25 889 297	30,00%	32,27%
Pôle Santé				
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	16 000 000	16,06%	22,08%
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Entreprise associée	16 200 000	13,18%	20,07%
AMEN SANTE	Entreprise associée	62 156 250	16,00%	16,45%

2.6. Description du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

Le groupe TLF regroupe outre la société mère, 10 autres sociétés exerçant dans le secteur financier (sauf TUNISIE LLD). Le périmètre de consolidation du groupe Tunisie Leasing et Factoring se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2018 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring (en nombre d'actions)	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Tunisie Leasing et Factoring	45 000 000	9 000 000	-	-	-	-	Société mère
Tunisie LLD	3 000 000	30 000	29 832	99,44%	99,44%	99,44%	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	3 500 000 000 (en Dinars Algériens)	3 500 000	655 185 (en Portage 1 049 995)	18,72% (11,28%)	18,72%	18,72% 11,28% *	Intégration globale
Tunisie Valeurs	10 000 000	1 000 000	300 000	15,00%	15,00%	15,00%	Mise en équivalence
Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%	36,51%	36,51%	Mise en équivalence
Tunisie Participations	5 000	500	220	44,00%	44,00%	44,00%	Mise en équivalence
Tuninvest International-Sicar	5 000	500	125	25,00%	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations-Sicar	500 000	50 000	13 636	27,27%	27,27%	27,27%	Mise en équivalence
ALIOS Finance SA	12 264 164 (en Euros)	1 114 924	54 245	4,87%	4,87%	26,46%	Intégration globale
TLG Finance	21 877 000 (en Euros)	2 187 700	741 642	33,90%	33,90%	33,90%	Intégration globale
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	40 000	40 000	40 000	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

* A travers des contrats de portage

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Date de création	Octobre 1984
Siège social	Immeuble Tunisie Leasing - Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2018	45 000 mDT
Capitaux propres au 31/12/2018	147 775 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	Actionnaire de référence : Groupe Amen : 53,24%
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	Leasing : 91 473 mDT Factoring : 18 427 mDT
Résultat net au 31/12/2018	10 456 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	369 078 mDT
Revenus consolidés au 31/12/2018	282 744 mDT
Résultat net consolidé au 31/12/2018	4 630 mDT

Source : Tunisie Leasing et Factoring

Dénomination sociale	Tunisie Location Longue Durée
Date de création	Mai 1999
Siège social	Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Activité	Le transport touristique
Capital social au 31/12/2018	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 99,44% • Tuninvest Finance Group : 0,40% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,04% • Monsieur Fethi MESTIRI : 0,04% • Monsieur Hichem ZGHAL : 0,04% • Monsieur Moncef LAAROUSSI : 0,04%
Capitaux propres au 31/12/2018	11 463 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	10 688 mDT
Résultat net au 31/12/2018	1 951 mDT

Source : Tunisie LLD

Dénomination sociale	Maghreb Leasing Algérie
Date de création	Janvier 2006
Siège social	31, Avenue Mohamed Belkacimi El Madania - Alger
Forme juridique	Société par actions de droit Algérien
Activité	Le financement des opérations de leasing
Capital social au 31/12/2018*	3 500 000 mDA (88 620 mDT)
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Amen Bank : 53,89% • Tunisie Leasing et Factoring : 18,72% • SFI : 10,10% • PROPARCO : 8,33% • FMO : 7,47% • CFAO : 1,49% • Monsieur Ahmed EL KARM : 0,00% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,00%
Capitaux propres au 31/12/2018*	129 290 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018*	74 126 mDT
Résultat net au 31/12/2018*	18 531 mDT

Source : Maghreb Leasing Algérie

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02552 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,02252 DT)

Dénomination sociale	Tunisie Valeurs
Date de création	Mai 1991
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Le commerce et la gestion des valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2018	10 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Integra Partners : 36,42% • Tunisie Leasing et Factoring : 15,00% • Personnes physiques : 48,58%
Capitaux propres au 31/12/2018	27 058 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	17 148 mDT
Résultat net au 31/12/2018	6 042 mDT

Source : Tunisie Valeurs

Dénomination sociale	Tuninvest Sicar
Date de création	Mars 1994
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.
Capital social au 31/12/2018	966 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	Actionnaire de référence : Tunisie Leasing et Factoring : 36,51%
Capitaux propres au 31/12/2018	5 202 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	572 mDT
Résultat net au 31/12/2018	440 mDT

Source : Tuninvest Sicar

Dénomination sociale	Tunisie Participations (ex Tunisie Sicar)
Date de création	Février 1997
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises
Capital social au 31/12/2018	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 44,00% • Proparco : 20,00% • Maghrebria : 20,00% • GAT : 10% • Netherlands Development Finance : 5,6% • Autres : 0,40%
Capitaux propres au 31/12/2018	775 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	42 mDT
Résultat net au 31/12/2018	11 mDT

Source : Tunisie Participations

Dénomination sociale	Tuninvest International Sicar
Date de création	Mars 1998
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La société investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest International Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Capital social au 31/12/2018	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Amen Bank : 29,80% • Tunisie Leasing et Factoring : 25,00% • IFC : 20,00% • Proparco : 15,00% • GAT : 5% • Tunisie Valeurs : 2,4% • Tuninvest Finance Group : 2,4% • Autres : 0,4%
Capitaux propres au 31/12/2018	41 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	7 mDT
Résultat net au 31/12/2018	-7 mDT

Source : Tuninvest International Sicar

Dénomination sociale	Tuninvest Innovations Sicar
Date de création	Janvier 2002
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d’actions ou l’acquisition d’obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l’information et des communications à savoir l’infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d’information ainsi que le domaine des sciences de vie.
Capital social au 31/12/2018	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • BEI : 30,00% • Tunisie Leasing et Factoring : 27,27% • Amen Bank : 27,27% • Fonds Averroes Finance : 15% • Tuninvest Finance Group : 0,45%
Capitaux propres au 31/12/2018	578 mDT
Chiffre d’affaires au 31/12/2018	10 mDT
Résultat net au 31/12/2018	17 mDT

Source : Tuninvest Innovations Sicar

Dénomination sociale	TLG Finance
Date de création	Octobre 2014
Siège social	20 Rue des petits hotels. 75010. Paris. France
Forme juridique	Société par action simplifiée
Activités	L’acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.
Capital social au 31/12/2018	21 877 000 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 33,90% • Amen Bank : 23,63% • Proparco : 22,84% • Global Microfinance Fund : 12,76% • Microfinance Leaders Fund : 6,87%
Capitaux propres au 31/12/2018	13 567 172 Euros
Chiffre d’affaires au 31/12/2018	0 Euros
Résultat net au 31/12/2018	-2 868 018 Euros

Source : TLG Finance

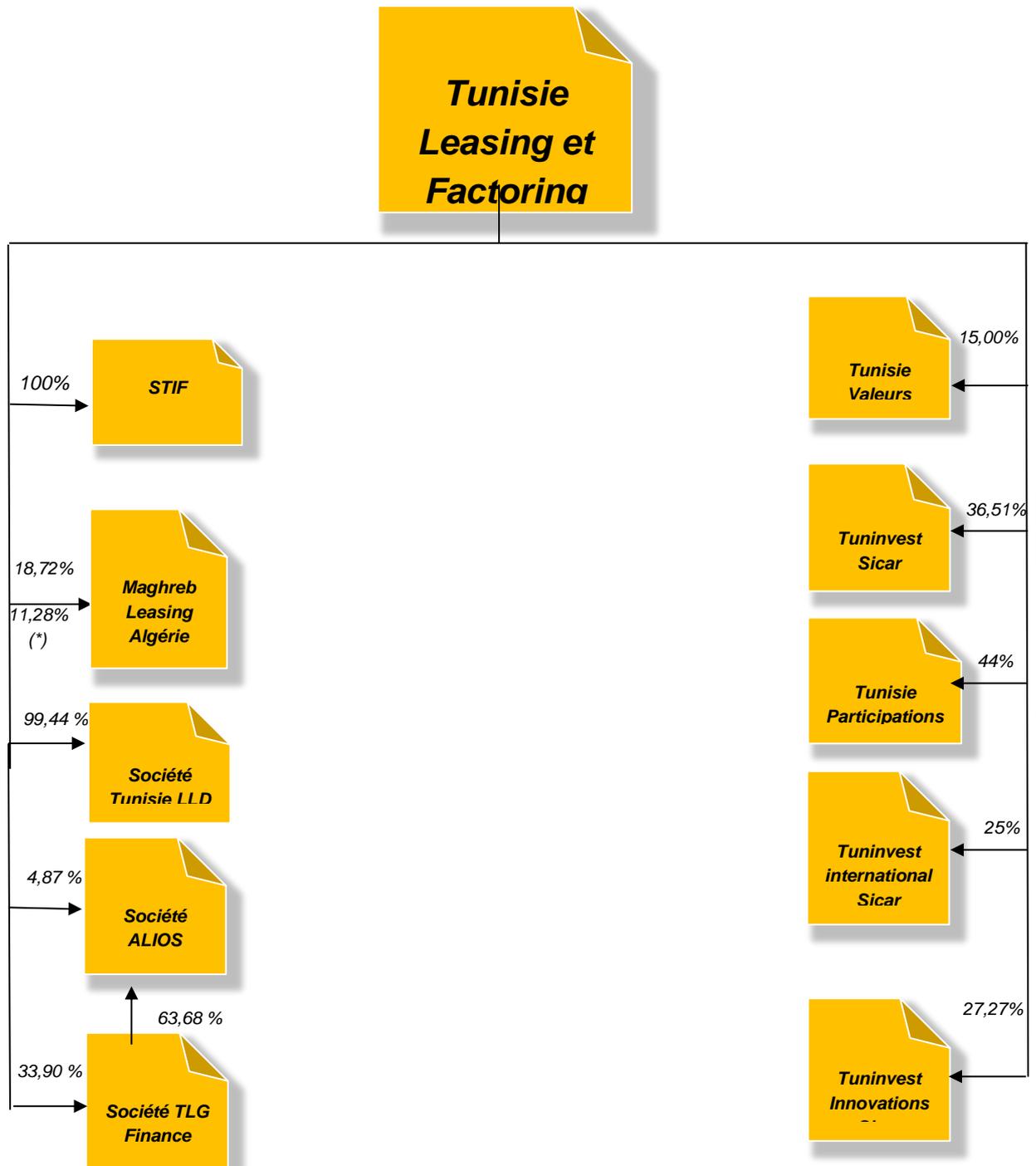
Dénomination sociale	ALIOS Finance
Date de création	1998
Siège social	15, Rue de Beaujon. 75008. Paris. France
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers.
Capital social au 31/12/2018	12 264 164 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> • TLG Finance : 63,7% • CFAO : 21,2% • OPTORG : 10,3% • Tunisie Leasing et Factoring : 4,9%
Capitaux propres au 31/12/2018	17 008 587 Euro
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	22 902 377 Euro
Résultat net au 31/12/2018	-9 271 111 Euro

Source : ALIOS Finance

Dénomination sociale	S.T.I.F.
Date de création	2001
Siège social	17, Rue de Jérusalem. 1002. Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.
Capital social au 31/12/2018	40 000 DT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2018	Tunisie Leasing et Factoring : 100,00%
Capitaux propres au 31/12/2018	97 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	0 mDT
Résultat net au 31/12/2018	17 mDT

Source : S.T.I.F.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie leasing et Factoring en date du 31/12/2018



(*) A travers des contrats de portage

2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring arrêté au 31/12/2018

	Tunisie Valeurs		Tunisie Participations		Tuninvest Sicar		Tuninvest Inter. Sicar		Tuninvest Inno. Sicar		STIF		Tunisie LLD **		MLA *		TLG Finance		ALIOS Finance	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing et Factoring	300 000	15,00	220	44,00	352 645	36,51	125	25,00	13 636	27,27	40 000	100,00	29 832	99,44	1 049 995	30,00	741 642	33,90	54 245	4,87
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest Sicar																				
Tuninvest Inter. Sicar																				
Tuninvest Inno. Sicar																				
Tunisie LLD																				
MLA																				
TLG Finance																			709 931	63,68
ALIOS Finance																				
Société d'Ingénierie Financière																				
Autres	1 700 000	85,00	280	56,00	613 355	63,49	375	75,00	36 364	72,73			168	0,56	2 450 005	70,00	1 446 058	66,10	350 748	31,46
TOTAL	2 000 000	100	500	100	966 000	100	500	100	50 000	100	40 000	100,00	30 000	100	3 500 000	100	2 187 700	100	1 114 924	100

* Dont 11,28% à travers des contrats de portage

** Le CAC a signalé dans son rapport du contrôle interne que TL détient plus de 20% dans le capital de Tunisie LLD. La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48.

2.6.4. Évènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing et Factoring entre le 31/12/2018 et la date d'élaboration du document de référence : Néant

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

En dinars	En dinars										
	Tunisie Leasing et Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Participations	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	STIF	TLLD	MLA*	TLG Finance ***	ALIOS Finance ***
Capitaux Propres	147 775 465	27 058 268	5 201 825	775 322	577 813	40 952	97 182	11 463 139	148 784 513	56 326 685	58 291 829
Total passifs	992 464 608	44 864 601	2 077 307	993 930	463 012	831 303	7 349	22 530 342	573 351 347	16 622	668 658 019
Total Produits d'exploitation	112 610 143	17 253 994	572 596	43 554	47 240	7 812	-	11 662 650	75 944 697	-	77 562 294
Résultat d'Exploitation	15 655 835	4 299 505	441 322	12 154	18 067	(6 223)	(8 832)	3 838 210	24 404 474	(8 968 867)	(26 420 571)
Charges financières nettes	72 049 442	28 935	-	-	-	-	-	1 480 600	-	-	38 422 180
Résultat net	10 455 834	6 042 149	439 877	11 455	17 267	(6 923)	16 994	1 951 461	18 530 787	(8 968 867)	(28 992 618)
Dividendes distribués au titre de 2017	8 997 451	2 200 000	483 000	-	1 800 000	-	537 000	-	-	-	-

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02532 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,02252 DT)

** La base de conversion pour les dividendes distribués par MLA (1 DZD= 0, 02540 DT), soit à la date de l'AGO de MLA le 12/03/2019.

*** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 Euro= 3,4272 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 Euro= 3,1272 DT)

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

En dinars	En dinars							
	TLF	Tunisie Valeurs	Tunisie LLD	STIF	MLA (*)	TLG Finance (**)	ALIOS Finance (**)	TOTAL
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat de dépôt	61 300 000	-	-	-	-	-	-	61 300 000
Découverts	30 245 801	1 321 888	-	-	-	-	83 472 852	115 040 541
Emprunts obligataires	267 392 500	-	-	-	50 640 000	-	41 180 286	359 212 786
Crédits bancaires extérieurs	216 041 832	-	-	-	-	-	-	216 041 832
Crédits bancaires locaux	252 176 837	-	3 317 760	-	304 665 406	-	372 725 606	932 885 604
Crédits leasing	-	-	7 923 329	-	-	-	-	7 923 239
TOTAL	827 156 970	1 321 888	11 241 089	-	355 305 402	-	497 378 744	1 692 404 002

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD = 0,02532 DT)

** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1Euro = 3,4272 DT)

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôt dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing et Factoring avec les sociétés du groupe au 31/12/2018

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Prêts octroyés :

- Le compte courant de **MLA**, dans laquelle **Tunisie Leasing et Factoring** détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 mDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société **Tunisie Valeurs** d'un montant de 29 500 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 207 633 DT.

- **Tunisie Leasing et Factoring** a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par **Tunisie Location Longue Durée** :

- Des certificats dépôt de 2 500 000 DT qui ont été souscrits en 2017. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 67 616 DT.
- Des certificats dépôt de 3 500 000 DT qui ont été souscrits en 2018. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 118 509 DT.

- La **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)** a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 99 122 DT à la fin de l'exercice 2018. La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2018 s'élève à 31 797 DT.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2018, TL a mis en force 11 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 695 mDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 13 927 mDT.

- **Tunisie Leasing et Factoring** a mis en force un contrat au profit de **Tunisie Valeurs**, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une marge brute de 1 602 DT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 806 mDT.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

- Les dépôts de garantie de Tunisie Valeurs totalisent un montant de 1 806 mDT.

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données : Autorisation de cession de 233 420 actions de Tunisie Valeurs représentant 11,71% du capital de la société pour un montant total de 6 451 KDT et avec une plus-value de cession de titres de 5 237 KDT.

Reçus : Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et Factoring et distribués par les sociétés du groupe en 2018 au titre de l'exercice 2017

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNINVEST SICAR	176 343
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	490 860
MAGHREB LEASING ALGERIE	-
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-
TUNISIE VALEURS	330 000
TUNISIE PARTICIPATIONS	-
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	-
STIF	537 000
TLG FINANCE	-
ALIOS	28 276
TOTAL	1 265 479

(*) L'enveloppe globale distribuée par ALIOS au titre de l'exercice 2018 est de 186 154 Euros. A la date de l'AGO d'ALIOS le 20/06/2019, le taux de conversion appliqué était de (1Euro= 3,11910 DT).

La part des dividendes revenant à Tunisie Leasing et Factoring correspond donc à $(186\,154 * 4,87\% * 3,11910 = 28\,276\text{ DT})$.

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TUNISIE PARTICIPATIONS	1 000
STIF	-
TOTAL	6 000

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing et Factoring aux sociétés du groupe en 2018 au titre de l'exercice 2017 : Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles : Néant

B) Les cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2018, **TLF** a mis en force 11 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 695 mDT. La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 1 172 mDT.

Au 31/12/2018, l'encours financier s'élève à 13 927 mDT.

- La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de **Tunisie Valeurs** s'élève à 1 602 DT. Au 31/12/2018, l'encours financier s'élève à 1 806 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 mDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- **Tunisie Valeurs** assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par **Tunisie Leasing et Factoring** ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2018 s'élèvent à 457 mDT en HT.

Données :

- **Tunisie Leasing et Factoring** a conclu, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec **Maghreb Leasing Algérie** et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TLF ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TLF sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 € en hors taxes et impôts.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €.

Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €.

Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 000 DT.

2.7.10. Les contrats de location :

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing et Factoring** un contrat de location de voitures. Les charges supportées au titre de l'année 2018 s'élèvent à 267 mDT.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2018

2.8.1. Informations sur les engagements :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	1 714 339	De 8,75% à 12.1%
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 179 588	9,5%

Telles que définies par l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

2.8.2. Transferts de ressources :

Néant

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing et Factoring en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (En Dinars)
AMEN BANK	3 724 858	3 724 858
COMAR	2 054 391	2 054 391
PARTNER INVESTMENT	694 945	694 945
PGI HOLDING	107 539	107 539
M. Ahmed ABDELKEFI	10 481	10 481
M. Rached HORCHANI	1 394	1 394
Mme Emna ALLANI	-	-
M. Hichem ZGHAL	-	-
TOTAL	6 593 608	6 593 608

*Montants calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par TUNISIE CLEARING à la date du 30/04/2019.

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Factoring ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 15 546 mDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring et Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 mDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 mDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 mDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring enregistrent un encours de 40 482 mDT.
- Tunisie Leasing et Factoring a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie Sicav d'un montant de 243 500 mDT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 2 883 mDT.

2.8.4. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

- La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 15 mDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 180 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 mDT.

- La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 124 mDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 714 mDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 mDT.

2.8.5. Les prestations de services reçues et données

Données :

- **Tunisie Leasing et Factoring** a conclu en Août 2011, une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing et Factoring dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 mDT hors taxes. Ce plafond a été augmenté à 160 mDT (HT), ainsi le montant des frais supportés par Tunisie Leasing et Factoring au titre de l'exercice 2018 s'élève à 160 mDT (HT).

Reçues :

- Au cours de l'exercice 2015, la société Tunisie Leasing et Factoring a acquis trois places de parking auprès de la société Maketeb El Horchani pour un montant total de 45 mDT HTVA.

2.8.6. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données : Néant

Reçues : Néant

2.8.7. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing et Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en D'T) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	270 768	-	597 835	71 013	213 115	24 867	220 174	20 094	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			3 975	1 203	1 203		1 394			
Total	270 768	-	601 809	72 216	214 318	24 867	221 569	20 094	131 760	131 760

(*) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

2.9. Dividendes

(En dinars)

	2018	2017	2016
Résultat net	10 455 834	13 641 046	12 626 858
Montant global des dividendes	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Capital	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Nominal	5	5	5
Résultat net par action	1,162	1,516	1,403
Dividende par action	1,000	1,000	1,000
Dividende en % du nominal	20,00%	20,00%	20,00%
Date de mise en paiement	17/05/2019	17/05/2018	13/06/2017

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 17 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2012/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,3% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,4%.
- TL subordonné 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM +2,25%.
- TL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,25%.
- TL subordonné 2013/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,35% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,60%.
- TL 2014/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.
- TF 2014 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,50%.
- TL 2014/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,25% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL subordonné 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,70% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL subordonné 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,40% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.

- TL 2017/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du **4 juillet 2011**, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du **21 novembre 2011**, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) et sa note à court terme à F2 (tun), avec perspective stable.

En date du **13 février 2013**, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **11 février 2015**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **6 octobre 2017**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **13 décembre 2017**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **12 décembre 2018**, Fitch Ratings a rétrogradé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

En date du **8 Octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F3 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

FitchRatings

60 rue de Monceau
75008 Paris, France

T 33 (0)1 44 29 91 29 – F 33 (0)1 44 29 91 49
www.fitchratings.fr – www.fitchratings.com

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 8 octobre 2019

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société :	Tunisie Leasing et Factoring
Note Nationale à Long-Terme:	BBB(tun)
Perspective:	Stable
Note Nationale Court-Terme :	F3(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch :
www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisés pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des

FITCH FRANCE – Société par Actions Simplifiée au Capital de € 800.000 – 378 001 283 RCS Paris B – NAF 6611Z

FitchRatings

informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

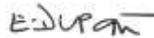
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING

3.1 Présentation sommaire de Tunisie Leasing et Factoring

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2 Description de l'activité Leasing au 31/12/2018

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 31/12/2018

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces se sont dépréciées passant respectivement de 23,3% et 22,0% au 31 décembre 2017 à 20,6% et 21,7% au 31 décembre 2018.

La part de marché des encours s'est déprécié passant de 22,2% au 31 décembre 2017 à 21,9% au 31 décembre 2018.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TL		
	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/16	31/12/17	31/12/18
Approbations	2 418	3 049	2 294	575	711	473	23,8%	23,3%	20,6%
Mises en force	1 862	2 433	1 994	411	534	432	22,1%	22,0%	21,7%
Encours	3 339	4 085	4 170	720	905	914	21,6%	22,2%	21,9%

(*) Source : CIL

3.2.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2018 s'est élevé à 472 684 milliers de dinars contre 710 949 milliers de dinars au 31/12/2017, soit une régression de 33,51%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		Variation 2017-2018
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	84 278	14,67%	94 006	13,22%	69 723	14,75%	-25,83%
Matériel de transport léger	270 991	47,15%	343 520	48,32%	248 751	52,63%	-27,59%
Matériel de BTP	87 807	15,28%	104 519	14,70%	52 599	11,13%	-49,68%
Équipement informatique	3 213	0,56%	4 538	0,64%	2 414	0,51%	-46,82%
Équipement industriel	50 433	8,78%	58 938	8,29%	34 594	7,32%	-41,30%
Autres	42 728	7,44%	52 470	7,38%	35 594	7,53%	-32,16%
S/TOTAL	539 450	93,87%	657 991	92,55%	443 675	93,86%	-32,57%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	21 203	3,69%	30 669	4,31%	13 451	2,85%	-56,14%
Immeubles de bureaux	14 034	2,44%	22 289	3,14%	15 558	3,29%	-30,20%
S/TOTAL	35 237	6,13%	52 957	7,45%	29 009	6,14%	-45,22%
TOTAL	574 687	100%	710 949	100%	472 684	100%	-33,51%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		Variation 2017-2018
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	32 940	5,73%	44 969	6,33%	40 084	8,48%	-10,86%
Industrie	114 654	19,95%	140 070	19,70%	97 084	20,54%	-30,69%
Tourisme	50 648	8,81%	71 707	10,09%	49 153	10,40%	-31,45%
Commerce et Services	256 673	44,66%	323 955	45,57%	223 609	47,31%	-30,98%
Bâtiments et Travaux Publics	119 772	20,84%	130 248	18,32%	62 754	13,28%	-51,82%
TOTAL	574 687	100%	710 949	100%	472 684	100%	-33,51%

(*) Chiffres définitifs et audités

3.2.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui se sont élevées à 431 669 milliers de dinars au 31/12/2018 contre 534 169 milliers de dinars au 31/12/2017, soit une régression de 19,19% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						Variation 2017-2018
	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	53 160	12,93%	69 823	13,07%	54 303	12,58%	-22,23%
Matériel de transport léger	217 826	52,99%	277 275	51,91%	236 391	54,77%	-14,74%
Matériel de BTP	56 982	13,86%	80 487	15,07%	45 630	10,57%	-43,31%
Équipement informatique	1 936	0,47%	3 550	0,66%	2 728	0,63%	-23,16%
Équipement industriel	38 828	9,45%	39 268	7,35%	37 755	8,75%	-3,85%
Autres	26 337	6,41%	35 790	6,70%	34 286	7,94%	-4,20%
S/TOTAL	395 069	96,10%	506 193	94,76%	411 093	95,23%	-18,79%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	8 540	2,08%	21 678	4,06%	8 674	2,00%	-60,11%
Immeubles de bureaux	7 479	1,82%	6 298	1,18%	11 902	2,76%	88,98%
S/TOTAL	16 019	3,9%	27 976	5,24%	20 576	4,77%	-26,55%
TOTAL	411 087	100%	534 169	100%	431 669	100%	-19,19%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						Variation 2017-2018
	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	25 173	6,12%	32 920	6,16%	37 401	8,66%	13,61%
Industrie	91 935	22,36%	105 794	19,81%	92 790	21,50%	-12,29%
Tourisme	74 351	18,09%	59 228	11,09%	48 607	11,26%	-17,93%
Commerce et Services	179 736	43,72%	239 748	44,88%	196 113	45,43%	-18,20%
Bâtiments et Travaux Publics	39 892	9,70%	96 479	18,06%	56 757	13,15%	-41,17%
Total	411 087	100%	534 169	100%	431 669	100%	-19,19%

3.2.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une légère hausse de ses encours financiers qui se sont élevés à 913 762 milliers de dinars au 31/12/2018 contre 905 425 milliers de dinars au 31/12/2017, soit une progression de 0,92% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation 2017-2018
	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	80 775	11,20%	109 755	12,12%	109 738	12,01%	-0,02%
Matériel de transport léger	341 790	47,38%	437 354	48,30%	441 296	48,29%	0,90%
Matériel de BTP	96 724	13,41%	122 829	13,57%	112 832	12,35%	-8,14%
Équipement informatique	3 975	0,55%	5 176	0,57%	5 237	0,57%	1,18%
Équipement industriel	80 411	11,15%	88 305	9,75%	91 322	9,99%	3,42%
Autres	51 971	7,20%	64 577	7,13%	73 343	8,03%	13,57%
S/TOTAL	655 646	90,89%	827 996	91,45%	833 768	91,25%	0,70%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	36 414	5,05%	48 671	5,38%	33 910	3,71%	-30,33%
Immeubles de bureaux	29 319	4,06%	28 758	3,18%	46 083	5,04%	60,24%
S/TOTAL	65 733	9,11%	77 429	8,55%	79 993	8,75%	3,31%
TOTAL	721 379	100%	905 425	100%	913 762	100%	0,92%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation 2017-2018
	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	37 939	5,26%	53 435	5,90%	60 265	6,60%	12,78%
Industrie	180 117	24,97%	210 717	23,27%	217 469	23,80%	3,20%
Tourisme	56 903	7,89%	79 770	8,81%	79 680	8,72%	-0,11%
Commerce et Services	333 159	46,18%	412 905	45,60%	419 138	45,87%	1,51%
Bâtiments et Travaux Publics	113 261	15,70%	148 597	16,41%	137 210	15,02%	-7,66%
TOTAL	721 379	100%	905 425	100%	913 762	100%	0,92%

3.2.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont régressé de 0,20% passant de 922 586 milliers de dinars au 31/12/2017 à 920 764 milliers de dinars au 31/12/2018.

	En Dinars		
	2018	2017	2016
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	916 342 838	926 642 380	727 860 222
Créances classées (1)	51 203 825	40 547 797	43 078 373
Classe 2	10 065 538	4 049 006	6 678 864
Classe 3	3 892 031	210 226	3 848 427
Classe 4	37 246 256	36 288 565	32 551 082
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	967 546 663	967 190 177	770 938 594
Total brut des créances (Bilan) (3)	951 373 143	933 977 226	747 582 316
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	37 014 821	33 389 202	32 542 524
- Provisions affectées	32 976 259	29 819 404	28 818 873
- Produits réservés	4 038 562	3 569 798	3 723 651
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	9 767 650	11 214 926	8 575 802
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	920 764 192	922 586 049	729 820 268
Ratio des créances classées (1) / (2)	5,38%	4,34%	5,76%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	72,29%	82,35%	75,54%

3.3 Description de l'activité Leasing au 30/06/2019

3.3.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/06/2019

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces se sont dépréciées passant respectivement de 24,3% et 22,9% au 30 juin 2018 à 22,4% et 22,5% au 30 juin 2019.

La part de marché des encours s'est également déprécié passant de 22,4% au 30 juin 2018 à 22,3% au 30 juin 2019.

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			En Millions de Dinars Part de marché de TL		
	30/06/19	30/06/18	31/12/18	30/06/19	30/06/18**	31/12/18	30/06/19	30/06/18	31/12/18
Approbations	964	1 495	2 294	216	364	473	22,4%	24,3%	20,6%
Mises en force	759	1 196	1 994	171	274	432	22,5%	22,9%	21,7%
Encours	3 951	4 321	4 170	883	972	914	22,3%	22,4%	21,9%

*Source : CIL

** Chiffres définitifs et audités.

3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2019 s'est élevé à 216 350 milliers de dinars contre 364 148 milliers de dinars au 30/06/2018, soit une régression de 40,59%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	25 922	11,98%	60 787	16,69%	69 723	14,75%	-57,36%
Matériel de transport léger	142 569	65,90%	179 639	49,33%	248 751	52,63%	-20,64%
Matériel de BTP	18 283	8,45%	39 199	10,76%	52 599	11,13%	-53,36%
Équipement informatique	1 005	0,46%	2 139	0,59%	2 414	0,51%	-53,02%
Équipement industriel	13 968	6,46%	31 164	8,56%	34 594	7,32%	-55,18%
Autres	12 455	5,76%	26 887	7,38%	35 594	7,53%	-53,68%
S/TOTAL	214 202	99,01%	339 815	93,32%	443 675	93,86%	-36,97%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	1 559	0,72%	12 215	3,35%	13 451	2,85%	-87,24%
Immeubles de bureaux	589	0,27%	12 118	3,33%	15 558	3,29%	-95,14%
S/TOTAL	2 148	0,99%	24 333	6,68%	29 009	6,14%	-91,17%
TOTAL	216 350	100%	364 148	100%	472 684	100%	-40,59%

*Chiffres définitifs et audités.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation S1 2018-S1 2019
	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	14 698	6,79%	27 739	7,62%	40 084	8,48%	-47,01%
Industrie	40 340	18,65%	77 997	21,42%	97 084	20,54%	-48,28%
Tourisme	39 391	18,21%	40 022	10,99%	49 153	10,40%	-1,58%
Commerce et Services	102 152	47,22%	169 388	46,52%	223 609	47,31%	-39,69%
Bâtiments et Travaux Publics	19 769	9,14%	49 002	13,46%	62 754	13,28%	-59,66%
TOTAL	216 350	100%	364 148	100%	472 684	100%	-40,59%

3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui se sont élevées à 170 813 milliers de dinars au 30/06/2019 contre 273 735 milliers de dinars au 30/06/2018, soit une régression de 37,60% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						Variation S1 2018- S1 2019
	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	17 999	10,54%	43 801	16,00%	54 303	12,58%	-58,91%
Matériel de transport léger	116 201	68,03%	148 168	54,13%	236 391	54,76%	-21,57%
Matériel de BTP	15 388	9,01%	28 159	10,29%	45 630	10,57%	-45,35%
Équipement informatique	904	0,53%	1 461	0,53%	2 728	0,63%	-38,12%
Équipement industriel	7 536	4,41%	21 536	7,87%	37 755	8,75%	-65,01%
Autres	8 176	4,79%	17 591	6,43%	34 286	7,94%	-53,52%
S/TOTAL	166 204	97,30%	260 716	95,24%	411 093	95,23%	-36,25%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	3 024	1,77%	6 510	2,38%	8 674	2,01%	-53,55%
Immeubles de bureaux	1 585	0,93%	6 509	2,38%	11 902	2,76%	-75,65%
S/TOTAL	4 609	2,70%	13 019	4,76%	20 576	4,77%	-64,60%
TOTAL	170 813	100%	273 735	100%	431 669	100%	-37,60%

*Chiffres définitifs et audités.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	11 707	6,85%	21 811	7,97%	37 401	8,66%	-46,33%
Industrie	32 887	19,25%	55 418	20,25%	92 790	21,50%	-40,66%
Tourisme	31 168	18,25%	34 213	12,50%	48 607	11,26%	-8,90%
Commerce et Services	80 159	46,93%	124 693	45,55%	196 114	45,43%	-35,71%
Bâtiments et Travaux Publics	14 892	8,72%	37 600	13,74%	56 757	13,15%	-60,39%
Total	170 813	100%	273 735	100%	431 669	100%	-37,60%

*Chiffres définitifs et audités.

3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui se sont élevés à 883 071 milliers de dinars au 30/06/2019 contre 969 139 milliers de dinars au 30/06/2018, soit une baisse de 9,18% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	102 859	11,65%	127 012	13,06%	109 738	12,01%	-19,02%
Matériel de transport léger	443 208	50,19%	470 306	48,37%	441 296	48,29%	-5,76%
Matériel de BTP	101 919	11,54%	123 840	12,74%	112 832	12,35%	-17,70%
Équipement informatique	4 822	0,55%	5 382	0,55%	5 237	0,57%	-10,41%
Équipement industriel	81 919	9,28%	93 674	9,63%	91 322	9,99%	-12,55%
Autres	70 498	7,98%	70 403	7,24%	73 343	8,03%	0,13%
S/TOTAL	805 225	91,18%	890 617	91,60%	833 768	91,25%	-9,59%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	46 519	5,27%	49 839	5,13%	33 910	3,71%	-6,66%
Immeubles de bureaux	31 327	3,55%	31 860	3,28%	46 083	5,04%	-1,67%
S/TOTAL	77 846	8,82%	81 699	8,40%	79 993	8,75%	-4,72%
TOTAL	883 071	100%	972 316	100%	913 762	100%	-9,18%

*Chiffres définitifs et audités.

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	58 481	6,62%	60 791	6,25%	60 265	6,60%	-3,80%
Industrie	210 542	23,84%	224 520	23,09%	217 469	23,80%	-6,23%
Tourisme	87 670	9,93%	91 359	9,40%	79 680	8,72%	-4,04%
Commerce et Services	405 582	45,93%	442 317	45,49%	419 138	45,87%	-8,31%
Bâtiments et Travaux Publics	120 796	13,68%	153 329	15,77%	137 210	15,02%	-21,22%
TOTAL	883 071	100%	972 316	100%	913 762	100%	-9,18%

*Chiffres définitifs et audités.

3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 10,5% passant de 1 004 309 milliers de dinars au 30/06/2018 à 898 842 milliers de dinars au 30/06/2019.

En Dinars

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	875 058 330	1 009 706 313	916 342 838
Créances classées (1)	79 628 968	40 810 855	51 203 825
Classe 2	15 117 073	5 088 574	10 065 538
Classe 3	13 163 590	769 619	3 892 031
Classe 4	51 348 305	34 952 662	37 246 256
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	954 687 298	1 050 517 168	967 546 663
Total brut des créances (Bilan) (3)	930 822 347	1 002 628 323	951 373 143
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	45 753 715	32 719 090	37 014 821
- Provisions affectées	39 659 210	29 336 668	32 976 259
- Produits réservés	6 094 505	3 382 422	4 038 562
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	10 092 067	13 489 454	9 767 650
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	898 841 516	1 004 308 624	920 764 192
Ratio des créances classées (1) / (2)	8,34%	4,07%	5,38%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	57,46%	80,17%	72,29%

3.4 Description de l'activité Leasing au 30/09/2019

3.4.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/09/2019

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et des encours se sont légèrement dépréciées passant respectivement de 23,2% et 22,5% au 30 septembre 2018 à 22,4% et 22,6% au 30 septembre 2019.

La part de marché des mises en force s'est déprécié passant de 23,1% au 30 septembre 2018 à 22,4% au 30 septembre 2019.

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			En Millions de Dinars Part de marché de TL		
	30/09/19	30/09/18	31/12/18	30/09/19	30/09/18**	31/12/18	30/09/19	30/09/18	31/12/18
Approbations	1 411	1 929	2 294	316	448	473	22,4%	23,2%	20,6%
Mises en force	1 138	1 596	1 994	255	368	432	22,4%	23,1%	21,7%
Encours	3 844	4 270	4 170	868	960	914	22,6%	22,5%	21,9%

*Source : CIL

** Chiffres définitifs et audités.

3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/09/2019 est passé à 316 025 milliers de dinars contre 447 566 milliers de dinars au 30/09/2018, soit une baisse de 29,39%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	30/09/2019 **		30/09/2018*		31/12/2018		Variation T3 2018-T3 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	312 489	98,88%	418 701	93,55%	443 675	93,86%	-25,37%
IMMOBILIERS	3 536	1,12%	28 865	6,45%	29 009	6,14%	-87,75%
TOTAL	316 025	100%	447 566	100%	472 684	100%	-29,39%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation T3 2018-T3 2019
	30/09/2019**		30/09/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	25 530	8,08%	37 214	8,31%	40 084	8,48%	-31,40%
Industrie	57 806	18,29%	90 088	20,13%	97 084	20,54%	-35,83%
Tourisme	52 084	16,48%	47 388	10,59%	49 153	10,40%	9,91%
Commerce et Services	151 376	47,90%	213 555	47,71%	223 609	47,31%	-29,12%
Bâtiments et Travaux Publics	29 229	9,25%	59 322	13,25%	62 754	13,28%	-50,73%
TOTAL	316 025	100%	447 566	100%	472 684	100%	-29,39%

3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui sont passées à 255 349 milliers de dinars au 30/09/2019 contre 368 232 milliers de dinars au 30/09/2018, soit une régression de 30,66% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						Variation T3 2018-T3 2019
	30/09/2019**		30/09/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	245 974	96,33%	349 396	94,88%	411 093	95,23%	-29,60%
IMMOBILIERS	9 374	3,67%	18 836	5,12%	20 576	4,77%	-50,23%
TOTAL	255 349	100%	368 232	100%	431 669	100%	-30,66%

*Chiffres définitifs et audités.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						Variation T3 2018-T3 2019
	30/09/2019**		30/09/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18 752	7,34%	30 973	8,41%	37 401	8,66%	-39,46%
Industrie	49 487	19,38%	73 106	19,85%	92 790	21,50%	-32,31%
Tourisme	43 471	17,02%	45 064	12,24%	48 607	11,26%	-3,53%
Commerce et Services	121 390	47,54%	167 914	45,60%	196 114	45,43%	-27,71%
Bâtiments et Travaux Publics	22 250	8,71%	51 175	13,90%	56 757	13,15%	-56,52%
Total	255 349	100%	368 232	100%	431 669	100%	-30,66%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui sont passés à 867 949 milliers de dinars au 30/09/2019 contre 959 628 milliers de dinars au 30/09/2018, soit une baisse de 9,55% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation T3 2018-T3 2019
	30/09/2019**		30/09/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	98 675	11,37%	117 733	12,27%	109 738	12,01%	-16,19%
Matériel de transport léger	444 138	51,17%	463 505	48,30%	441 296	48,29%	-4,18%
Matériel de BTP	95 404	10,99%	119 703	12,47%	112 832	12,35%	-20,30%
Équipement informatique	5 225	0,60%	5 540	0,58%	5 237	0,57%	-5,69%
Équipement industriel	79 649	9,18%	93 903	9,79%	91 322	9,99%	-15,18%
Autres	68 923	7,94%	75 688	7,89%	73 343	8,03%	-8,94%
S/TOTAL	792 014	91,25%	876 073	91,29%	833 768	91,25%	-9,59%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	45 393	5,23%	48 332	5,04%	33 910	3,71%	-6,08%
Immeubles de bureaux	30 542	3,52%	35 223	3,67%	46 083	5,04%	-13,29%
S/TOTAL	75 935	8,75%	83 555	8,71%	79 993	8,75%	-9,12%
TOTAL	867 949	100%	959 628	100%	913 762	100%	-9,55%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						Variation T3 2018-T3 2019
	30/09/2019**		30/09/2018*		31/12/2018		
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	61 010	7,03%	61 162	6,37%	60 265	6,60%	-0,25%
Industrie	204 380	23,55%	223 877	23,33%	217 469	23,80%	-8,71%
Tourisme	85 669	9,87%	88 302	9,20%	79 680	8,72%	-2,98%
Commerce et Services	403 955	46,54%	437 790	45,62%	419 138	45,87%	-7,73%
Bâtiments et Travaux Publics	112 936	13,01%	148 497	15,47%	137 210	15,02%	-23,95%
TOTAL	867 949	100%	959 628	100%	913 762	100%	-9,55%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 9,86% passant de 973 626 milliers de dinars au 30/09/2018 à 877 633 milliers de dinars au 30/09/2019.

	En Dinars		
	30/09/2019 *	30/09/2018 **	31/12/2018
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	839 564 758	964 669 547	916 342 838
Créances classées (1)	104 307 993	56 389 111	51 203 825
Classe 2	34 406 399	17 075 658	10 065 538
Classe 3	15 314 636	1 359 910	3 892 031
Classe 4	54 586 958	37 953 543	37 246 256
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	943 872 751	1 021 058 658	967 546 663
Total brut des créances (Bilan) (3)	921 503 623	996 453 135	951 373 143
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	54 307 735	37 320 296	37 014 821
- Provisions affectées	46 566 865	32 967 280	32 976 259
- Produits réservés	7 740 870	4 353 016	4 038 562
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	11 931 887	10 112 139	9 767 650
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	877 633 129	973 626 223	920 764 192
Ratio des créances classées (1) / (2)	11,05%	5,52%	5,38%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	52,06%	66,18%	72,29%

* Chiffres non audités

** Chiffres audités

3.5 Evolution de l'activité Factoring au 31/12/2018

3.5.1. Les contrats

a) Définition

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et la garantie des créances des adhérents. Ces services sont réglementés par un contrat de factoring.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du dit contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société (factor) est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

b) Les volumes

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Volume des contrats actifs (CA Contractuel)	424 000	429 000	497 150	15,89%

c) Répartition sectorielle du volume des contrats actifs

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Agroalimentaire	35 459	34 727	34 737	0,03%
Commerce	269 091	285 762	332 399	16,32%
Industrie	99 708	88 744	98 402	10,88%
Services	19 742	19 767	31 612	59,92%
Total	424 000	429 000	497 150	15,89%

Source : TLF Pôle Factoring

3.5.2. Les factures achetées

a) Définition

La cession des créances ou achat des factures est un élément du contrat de factoring. Il s'agit de créances commerciales ou professionnelles de l'adhérent relatives à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

b) Les volumes des factures achetées et leur évolution

En milliers de Dinars

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	390 111	415 599	438 958	5,62%
Avec recours	360 732	398 764	421 763	5,77%
Dont sans recours	29 379	16 835	17 195	2,14%
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	24 649	38 606	40 918	5,99%
Dont export	11 585	11 985	13 289	10,88%
Dont import	13 064	26 621	27 629	3,79%
Total des produits de factoring	414 760	454 205	479 876	5,65%

c) Répartition sectorielle du volume des factures achetées (Local/Export/Import) :

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	390 111	415 599	438 958	5,62%
Agroalimentaire	45 250	40 088	33 545	-16,32%
Commerce	235 467	262 573	287 571	9,52%
Industrie	89 299	90 030	87 315	-3,02%
Services	20 096	22 907	30 527	33,26%
Export	11 585	11 985	13 289	10,88%
Agroalimentaire	0	0	0	-
Commerce	10 542	10 684	11 146	4,32%
Industrie	1 043	1 301	2 143	64,72%
Services	0	0	0	-
Import	13 064	26 621	27 629	3,79%
Agroalimentaire	0	0	0	-
Commerce	3 005	2 396	5 526	130,63%
Industrie	10 059	24 225	22 103	-8,76%
Services	0	0	0	-
Total	414 760	454 205	479 876	5,65%

Source : TLF Pôle Factoring

3.5.3. L'encours de financement

a) Définition

L'encours de financement est l'engagement réel du factor. Il s'agit de la somme de tous les paiements (de tout type) faits à l'adhérent et tous les prélèvements de commissions moins les remboursements reçus des clients et des encaissements débiteurs.

b) Evolution de l'encours

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Encours de financement	97 071	107 995	103 504	-4,16%

3.5.4. Le financement et le décaissement

a) Définition

Dans le cadre d'un contrat de factoring, dès l'instant où une ligne de financement globale a été mise en place et le compte courant ouvert au nom de l'adhérent, les avances sont consenties, sur la demande de ce dernier, sur le solde de son compte créditeur.

b) Evolution

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation 2017-2018
Le financement et le décaissement	340 645	356 290	372 091	4,43%

c) Le portefeuille

	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		Variation 2017-2018
Composition du portefeuille							
Affacturage achats domestiques	390 111		415 599		438 958		5,62%
Affacturage achats export	11 585		11 985		13 289		10,88%
Affacturage achats import	13 064		26 621		27 629		3,79%
Affacturage effet à l'encaissement	80 565		87 703		75 979		-13,37%
Dossiers contentieux	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
	55	5 332	59	5 932	61	6 152	3,71%
Provisions	4 591		5 977		6 197		3,68%
Créances classées	4 591		5 980		6 197		3,63%

Source : TLF Pôle Factoring

3.5.5. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont augmenté de 3,24% passant de 114 522 milliers de dinars au 31/12/2017 à 118 232 milliers de dinars au 31/12/2018.

	31/12/2018	31/12/2017
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	118 231 894	114 518 297
Créances classées (1)	6 197 938	5 980 764
Classe 2	0	0
Classe 3	0	6 863
Classe 4	6 197 938	5 973 901
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	124 429 832	120 499 061
Total brut des créances (Bilan) (3)	103 504 804	107 994 667
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	6 197 938	5 977 462
- Provisions affectées	6 197 938	5 977 462
- Produits réservés	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	0	0
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	118 231 894	114 521 599
Ratio des créances classées (1) / (2)	4,98%	4,96%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	100,00%	99,95%

3.6 Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2019

	En milliers de Dinars						
	30/06/2019		30/06/2018*		31/12/2018		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Acheteurs factorés							
Commissions de factoring	2 814	29,94%	2 654	29,47%	5 077	27,80%	6,03%
Commissions de financement	6 585	70,06%	6 351	70,53%	13 183	72,20%	3,68%
Total des produits de factoring	9 399	100,00%	9 005	100,00%	18 260	100,00%	4,38%

*Chiffres définitifs et audités.

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2019 s'élève à 9 399 mDT contre 9 005 mDT au 30/06/2018 enregistrant ainsi une hausse de 4,38% sur la période étudiée.

On constate également :

- Une progression des commissions de factoring qui passent de 2 654 mDT au 30/06/2018 à 2 814 mDT au 30/06/2019, enregistrant ainsi une hausse de 6,03 % ;
- Une augmentation des commissions de financement de 234 mDT au 30/06/2019 à 6 585 mDT au 30/06/2019, soit une hausse de 3,68%.

Source : TLF Pôle Factoring

3.7 Evolution de l'activité Factoring au 30/09/2019

3.7.1. Évolution des commissions relatives à l'activité Factoring

	En milliers de Dinars						
	30/09/2019		30/09/2018		31/12/2018		Variation T3 2018-T3 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Acheteurs factorés	138 064		144 637		145 710		-4,54%
Commissions de factoring (*)	3 851	26,87%	3 544	25,95%	4 834	26,47%	8,63%
Commissions de financement	10 249	71,52%	9 844	72,09%	13 069	71,57%	4,12%
Autres commissions de factoring	230	1,61%	268	1,96%	358	1,96%	-14,18%
Total des produits de factoring	14 330	100,00%	13 656	100,00%	18 261	100,00%	10,15%

*Nettes des commissions encourues.

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/09/2019 s'élève 138 064 mDT contre 144 637 mDT au 30/09/2018 enregistrant ainsi une baisse de 4,54% sur la période étudiée.

On constate également :

- Une progression des commissions de factoring qui passent de 3 544 mDT au 30/09/2018 à 3 851 mDT au 30/09/2019, enregistrant ainsi une hausse de 8,63% ;
- Une augmentation des commissions de financement de 9 844 mDT au 30/09/2018 à 10 249 mDT au 30/09/2019, soit une hausse de 4,12%.

Source : TLF Pôle Factoring

3.7.2. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont baissé de 3,75% passant de 116 854 milliers de dinars au 30/09/2018 à 112 472 milliers de dinars au 30/09/2019.

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	112 471 550	116 438 239	118 231 894
Créances classées (1)	6 032 281	6 267 679	6 197 938
Classe 2	0	464 017	0
Classe 3	0	0	0
Classe 4	6 032 281	5 803 662	6 197 938
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	118 503 830	122 705 918	124 429 832
Total brut des créances (Bilan) (3)	105 260 461	103 145 296	103 504 804
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	6 032 281	5 852 148	6 197 938
- Provisions affectées	6 032 281	5 852 148	6 197 938
- Produits réservés	0	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	0	0	0
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	112 471 549	116 853 770	118 231 894
Ratio des créances classées (1) / (2)	5,09%	5,11%	4,99%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	100,00%	93,37%	100,00%

3.8 Indicateurs d'activité du Leasing au 30/09/2019

En milliers de Dinars

INDICATEURS	Deuxième trimestre			Cumul			Année 2018 (*)
	30/09/2019 (**)	30/09/2018 (*)	Variation	30/09/2019 (**)	30/09/2018 (*)	Variation	
Approbations Mobilier	98 197	78 886	24,5%	312 489	418 701	-25,4%	443 675
Agriculture	10 832	9 743	11,2%	25 530	37 214	-31,4%	40 084
Industrie	17 466	11 742	48,7%	57 289	86 404	-33,7%	93 400
Bâtiments & Travaux Publics	9 415	10 320	-8,8%	29 229	57 310	-49,0%	60 742
Tourisme (2)	12 330	7 366	67,4%	51 721	47 333	9,3%	49 098
Services & Commerce	48 155	39 716	21,2%	148 719	190 441	-21,9%	200 350
Approbations Immobilier	1 388	4 532	-69,4%	3 536	28 865	-87,7%	29 009
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	0	215	-100,0%	517	3 684	-86,0%	3 684
Bâtiments & Travaux Publics	0	0	-	0	2 012	-100,0%	2 012
Tourisme (2)	363	0	-	363	55	559,2%	55
Services & Commerce	1026	4 317	-76,2%	2 657	23 114	-88,5%	23 259
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	99 586	83 418	19,4%	316 025	447 566	-29,4%	472 684
Mises en force Mobilier	79 770	88 679	-10,0%	245 974	349 396	-29,6%	411 093
Agriculture	7 123	9 588	-25,7%	18 752	30 973	-39,5%	37 401
Industrie	13 934	16 934	-17,7%	45 205	69 355	-34,8%	88 839
Bâtiments & Travaux Publics	7 359	12 074	-39,1%	22 250	49 675	-55,2%	55 257
Tourisme (2)	11 940	10 795	10,6%	43 108	45 009	-4,2%	48 552
Services & Commerce	39 415	39 287	0,3%	116 660	154 385	-24,4%	181 043
Mises en force Immobilier	4 765	5 817	-18,1%	9 374	18 836	-50,2%	20 576
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	2 666	+621	329,3%	4 282	3 751	14,2%	3 951
Bâtiments & Travaux Publics	0	1 500	-	0	1 500	-	1 500
Tourisme (2)	363	55	559,2%	363	55	559,2%	55
Services & Commerce	1 737	3 641	-52,3%	4 730	13 530	-65,0%	15 070
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	84 536	94 496	-10,5%	255 349	368 232	-30,7%	431 669
Encours Financiers du Leasing				867 949	959 628	-9,6%	913 762
Encours Financiers du Factoring				105 260	103 145	2,1%	103 505
Total des Engagements Courants Leasing (a)				839 565	964 670	-13,0%	900 169
Total des Engagements Courants Factoring (e)				112 472	116 438	-3,4%	118 096
Total des Engagements Classés Leasing (b)				104 308	56 389	85,0%	51 204
Total des Engagements Classés Factoring (f)				6 032	6 268	-3,8%	6 198
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				943 873	1 021 059	-7,6%	951 373
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				118 504	122 706	-3,4%	124 294
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				11,05%	5,52%		5,38%

Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				5,09%	5,11%		4,99%
Ressources d'Emprunts				751 249	838 822	-10,44%	796 911
Capitaux Propres (***)				161 737	137 320	17,78%	137 320
Revenus Bruts de Leasing (1)	119 611	121 296	-1,39%	355 570	357 349	-0,50%	476 300
Revenus du Leasing et du Factoring	27 240	28 483	-4,36%	81 781	83 949	-2,58%	112 610
Produit Net	9 390	15 290	-38,59%	32 970	41 141	-19,86%	52 155
Total des Charges d'Exploitation	5 426	6 028	-9,99%	17 992	18 918	-4,89%	24 163
Trésorerie Nette				2 722	(38 252)		(28 955)

(*) Chiffres définitifs audités et actualisés

(**) Chiffres non audités

(***) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Faits Saillants du troisième trimestre 2019

- Régression des mises en force de 30% par rapport au 30 septembre 2018 suite à la baisse de la demande fortement impactée par le contexte économique.
- Régression du Produit Net de 20% par rapport au 30 septembre 2018 en raison de la baisse des revenus conjuguée au renchérissement du coût des ressources.
- Baisse des encours financiers du Leasing de 9,6% par rapport au troisième trimestre de l'année précédente.

3.9 Indicateurs d'activité du Factoring au 30/09/2019

En milliers de Dinars

INDICATEURS	30/09/2018	30/09/2019	Variation	Année 2018
Volume des factures achetées	354 780	335 866	-5,3%	479 876
Sous total des achats locaux	326 182	311 409	-4,5%	438 958
Agriculture	0	0	0	0
Industrie	62 100	63 518	2,3%	120 860
Bâtiments & Travaux Publics	227	361	59%	0
Tourisme	0	0	0	0
Services & Commerce	263 855	247 530	-6,2%	318 098
Sous total des achats internationaux	28 598	24 457	-14,5%	40 918
Agriculture	0	0	0	0
Industrie	17 995	15 387	-14,5%	24 246
Bâtiments & Travaux Publics	0	0	0	0
Tourisme	0	0	0	0
Services & Commerce	10 603	9 070	-14%	16 672
Volume des factures financées	227 542	226 240	-0,6%	372 091
Total des Engagements Courants (a)	116 438	112 471	-3,4%	118 232
Total des Engagements Classés (b)	6 267	6 032	-3,7%	6 197
Total des Engagements (c)=a+b	122 705	118 503	-3,4%	124 430
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	5,11%	5,09%	-0,4%	4,98%
Commissions d'affacturage	3 665	3 953	7,83%	5 000
Commissions de financement	9 844	10 249	4,12%	13 069
Produits nets d'affacturage	9 248	10 359	12%	12 704

Source : TLF Pôle Factoring

3.10 Organisation de Tunisie Leasing et Factoring

Organigramme

Tunisie Leasing et Factoring est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

La société a pour objet principal :

- 1/ D'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel ;
- 2/ D'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et l'exportation ;
- 3/ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Principales missions et attributions

DGA Leasing : Pilotage de l'activité du Leasing

DGA Factoring : Pilotage de l'activité du Factoring

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté par 5 comités :

- Comité Permanent d'Audit Interne
- Comité des Risques
- Cellule de Contrôle de la Conformité
- Comité exécutif de crédit
- Comité de rémunération

Comité Permanent d'Audit Interne :

Depuis l'année 2000, la société a mis en place un **Comité d'Audit**, placé sous l'autorité du Conseil d'Administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Monsieur Ahmed BEN GHAZI (Président)
- Monsieur Wassim BEN YEDDER (*)
- Monsieur Mehrez RIAHI représentant d'AMEN BANK

Le comité permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

(*) Nommé par le Conseil d'Administration du 29 mars 2019

Concernant l'exercice 2018, le comité permanent d'audit interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Mars 2019. Les principaux constats évoqués concernent :

- L'étendue des travaux d'audit interne et externe ;
- L'efficacité du dispositif du contrôle interne et des procédures ;
- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Le système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Le suivi des points clés d'audit indiqués dans le rapport général de 2017.
- Les travaux de la cellule de contrôle de conformité ;
- Le suivi de l'audit des filiales MLA et Alios ;
- Le suivi de l'avancement du projet de la mise en place d'un système de notation interne des contreparties ;
- Le suivi des résultats du contrôle fiscal subi à la société absorbée TF et absorbante TL en 2018 ;
- La conformité à la loi bancaire 2016-48 du 11 juillet 2016.

Comité des risques :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Madame Emna ALLANI (Présidente)
- Monsieur Ahmed BEN JEMAA
- Monsieur Lotfi BEN HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Concernant l'exercice 2018, le Comité des Risques a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 29 mars 2019. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- Approbation des rapports trimestriels adressés à la Banque Centrale de Tunisie et qui portent sur la conformité de Tunisie Leasing et Factoring par rapport aux ratios prudentiels ;
- Analyse trimestrielle du portefeuille engagement et de la qualité du risque de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Examen de la limite d'exposition maximale d'un client ou d'un groupe de client ;
- Revue des dossiers rééchelonnés courant l'année 2018 ;
- Revue trimestrielle de l'activité commerciale (approbations, mises en force, encours financiers, taux de placement et part de marché) ;
- Suivi trimestriel du risque de taux, risque de transformation & test de sensibilité au TMM ;
- Revue des travaux du Comité ALCO (Asset Liability Management) ;
- Suivi du plan de continuité d'activité (PCA) ;
- Examen et mise à jour de la cartographie des risques ;
- Examen du rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du rapport annuel sur le contrôle interne destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du rapport annuel de la cellule de contrôle de la conformité ;

- Examen de la nouvelle circulaire relative à la lutte anti-blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ;
- Examen du rapport d'évaluation du risque de blanchiment et financement du terrorisme ;
- Revue des lettres de contrôle interne des commissaires aux comptes ;
- Suivi de l'avancement du projet de mise en place d'un système de scoring et de notation des contreparties
- Examen des notifications du contrôle fiscal (Leasing & Factoring)
- Examen de la mise à jour du code de gouvernance.

Cellule de Contrôle de la Conformité :

La fonction conformité est assurée par Madame Hela MORCHDI (*)

La cellule de conformité veille et participe à la mise en conformité des procédures internes avec les lois, les dispositions réglementaires, les circulaires et les normes professionnelles et déontologiques. Elle a pour objectif :

- d'élaborer la cartographie du risque sur la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)
- d'identifier et de cerner les risques de non-conformité ;
- d'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement ;
- d'organiser et structurer les contrôles relatifs à la conformité ;
- d'assister les services et les structures opérationnelles de l'établissement afin de garantir la conformité.

(*) Nommée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2017.

Comité exécutif de crédit :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Monsieur Halim BEN YEDDER représentant de PARENIN
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Rached HORCHANI

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement.

Comité de rémunération :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

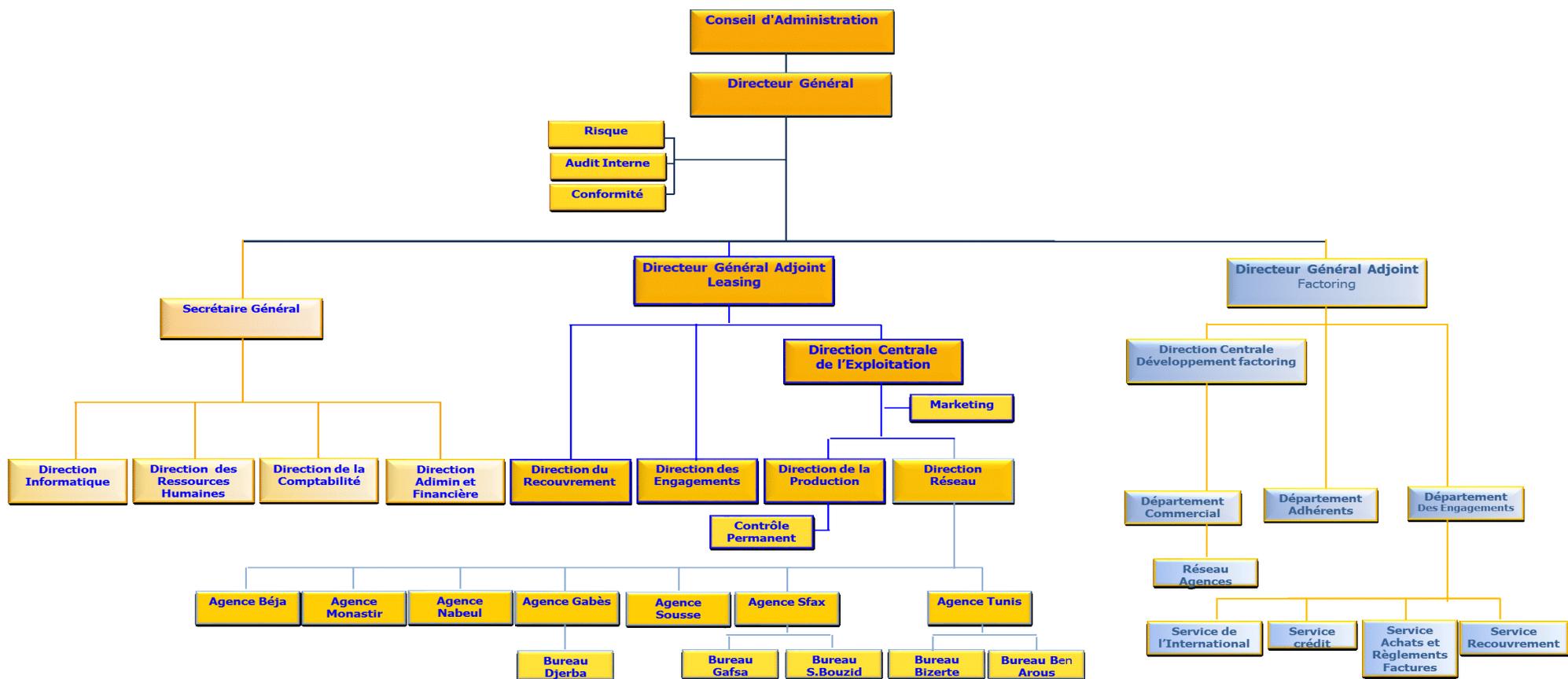
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Lotfi HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2018 certaines faiblesses notamment :

- Absence des règles d'identification des opérations avec les parties liées telles que définies par l'article 43 de la loi 2016-48 ;
- Non-conformité à la réglementation fiscale et sociale en vigueur en ce qui concerne la déclaration des avantages en nature accordées au personnel de la société ;
- Faiblesse au niveau des procédures liées à la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux dispositions de la circulaire 2017-08 ;
- Manuel de procédures non mis à jour ;
- Absence de procédures nécessaires de contrôle permanent et absence d'une cellule de contrôle permanent ;
- Sous effectif au niveau de la cellule du « Risk Management » ;
- Absence d'un système de notation interne qui se base sur les définitions, les procédures et les critères de notation décrits par la circulaire 2016-06 ;
- Non-conformité aux dispositions de l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, complétée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001 relative à l'exigence des rapports du commissaire aux comptes et des notations externes.

L'organigramme fonctionnel de Tunisie Leasing et Factoring au 31 décembre 2018, se présente comme suit :



Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing et Factoring est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 200 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS (Multi Protocol Label Switching) pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur les applications métiers du Leasing et du Factoring. Autour de ces applications d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement,

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants :

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : Ce progiciel cœur de métier du Leasing permet notamment :
 - La gestion des cotations financières
 - Saisie des fiches d'analyse des crédits
 - Intégration de la solution de scoring
 - Workflow du circuit de décision de crédit
 - La saisie des factures et règlements,
 - La gestion des titres de crédit (édition, prélèvements automatiques...)
 - Lettrage automatique des règlements
 - Gestion électronique des documents (intégration de la solution GED dans Cassiopae).
- Logiciel de Factoring (IMX) : Permet la gestion de l'ensemble des processus métiers rattachés à l'activité d'affacturage notamment :
 - La gestion des individus PP et PM
 - La création des contrats de factoring domestique, export et import
 - La gestion des contrats avec garantie.
 - La gestion des alertes via la gestion des agendas des gestionnaires.
 - La gestion des instruments de paiement, leurs lettrages et le suivi de leurs sorts.
 - La gestion du risque adhérent ainsi que de ses débiteurs
 - La gestion des habilitations utilisateurs.
 - La génération automatique d'écriture comptables associée aux diverses opérations métier.
- Logiciel Comptable : permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER): solution de gestion du portefeuille des effets de recouvrement client. Il permet de :
 - Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
 - Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
 - Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
 - Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
 - Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
 - Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
 - Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
 - Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
 - Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.

- Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
 - Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
 - Superviser l'activité du service recouvrement.
- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
- Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
 - Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
 - Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.
 - Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (Microsoft Dynamics CRM) : ce logiciel a pour objectif de :
- Améliorer la connaissance client
 - Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
 - Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
 - Faciliter les actions de relance téléphonique des clients
 - Planifier et réaliser des actions de marketing.
 - Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales
 - Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont:
- Gestion des souches de chéquiers,
 - Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie Leasing et Factoring dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

3.11 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing et Factoring, est confrontée aux risques suivants :

➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque :

- ❖ La direction d'exploitation du pôle leasing se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit, le comité des engagements ou le comité exécutif de crédit et ce selon des critères prédéfinis spécifiant pour chaque comité son périmètre d'intervention en fonction :
 - ✓ Du montant de la demande de financement
 - ✓ De l'objet de la demande de financement (Type de matériel)
 - ✓ Du secteur d'activité du client
 - ✓ De la nature du client (Partie liée ou non)
 - ✓ Du montant de l'exposition sur le groupe du client
- ❖ Le département commercial du Pôle Factoring se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées et complétées par une étude du risque acheteur, par le service crédit et ce sur la base des règles et des critères prédéfinis.
- ❖ Le comité de Crédit du pôle Factoring statue sur les nouveaux contrats de factoring des prospects qui ne sont ni parties liées ni classés et dont la limite de financement ne dépasse pas un seuil de 500mDT. Au-delà, c'est le Comité des engagements ou le comité exécutif de crédit qui statue sur ces dossiers selon le cas.

Tunisie Leasing et Factoring, conformément à sa politique générale, se doit de respecter les règles suivantes :

- L'exposition sur un client y compris ses filiales ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de Tunisie Leasing et Factoring.
- Les engagements pris sur un débiteur ou un groupe de débiteurs ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets après pondération par les risques assurés (garanties imputables).
- La société s'efforcera de répartir ses engagements sur différents secteurs d'activité de façon à bien répartir ses risques et de diversifier autant que possible sa clientèle en recherchant de bons risques sur les grandes entreprises par nature plus solides que les PME qui restent le cœur de cible du métier.

Il est à noter que Tunisie Leasing et Factoring a entamé, en décembre 2016, le projet de mise en place d'un système de notation interne des contreparties selon les exigences de la circulaire 2016-06. Ce projet vise principalement à mettre en place un outil préventif de gestion du risque de crédit qui permet :

- D'aider à la prise de décision de crédit
- De générer les probabilités de défaut
- D'arrêter une allocation judicieuse des fonds propres
- D'ajuster la tarification au risque

La mise en production de ce projet est prévue d'ici la fin de l'année.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinars Tunisiens.

Pour ce qui est de son activité factoring internationale, la société n'y est pas exposée du fait qu'il est contractuellement à la charge des clients factoring. TLF s'est employée pour avoir des ressources en devises pour pouvoir accorder des financements dans la même devise que celle des factures financées ce qui a fortement contribué à diminuer la charge afférente à ce risque supportée par ses clients.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing et Factoring a privilégié les lignes de refinancement à taux fixe tels que les emprunts obligataires et les ressources étrangères pour financer son activité de leasing.

Le refinancement ainsi que le financement de l'activité Factoring se faisant quasi-exclusivement par des lignes à taux variable, la société n'est pas exposée au risque global de taux d'intérêt sur cette activité.

Il est à noter que la société effectue périodiquement des stress test pour anticiper l'impact d'une variation importante du taux de marché monétaire sur la rentabilité de la société.

➤ **Le risque de liquidité :**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, un comité ALM est tenu mensuellement afin d'assurer une meilleure allocation des actifs et des passifs de la société.

➤ **Le risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Pour l'activité leasing, la direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

Quant à l'activité factoring, le service recouvrement et le service crédit se chargent du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux du pôle factoring.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

La gestion du risque opérationnel au sein de Tunisie Leasing et Factoring repose sur quatre axes :

- Le risque de pertes provenant de Processus Internes ;
- Le risque de pertes provenant des Ressources Humaines ;
- Le risque de pertes provenant du Système Informatique ;
- Le risque de pertes provenant d'Événements Externes.

➤ **Le risque juridique :**

Les états financiers du groupe TLG ont été arrêtés sur la base des états financiers provisoires du groupe Alios qui est consolidé par intégration globale. Ces états financiers sont en cours d'audit à la date de l'émission du rapport des commissaires aux comptes.

Cette situation constitue une infraction aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales qui prévoit que « ...le commissaire aux comptes ne certifie les états financiers consolidés qu'après avoir consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe lorsque celles-ci sont soumises à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes »

3.12 Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing et Factoring s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°2018-06 du 05/06/2018.

Article 50 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2018, à **10 800 mDT** représentant **0,0656 fois** des fonds propres nets de la société.

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2018.

L'article 50 est respecté.

Article 51 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2018.

L'article 51 est respecté.

Article 52 :

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement au sens de l'article 43 de la loi 2016-48

Aux termes de l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 75% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Sur la base des informations communiquées par la société, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 Décembre 2018, à **41 932 mDT** représentant ainsi **0,2547 fois** les fonds propres nets de la société.

A ce titre un dépassement a été identifié au 31 Décembre 2018 pour un montant de 783 mDT.

Par conséquent, tout dépassement enregistré par rapport à l'une des normes prévues au niveau des articles 50, 51 et 52 est ajouté avec une pondération de **300%** au total des risques encourus au titre des risques de crédit

L'article 52 n'est pas respecté.

Article 9 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter à fin 2018 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin 2018 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2018 à **164 598 KDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **105 252 KDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 5 juin 2018, s'élève à 1 045 066 KDT :

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2018 **14,55%** des risques encourus pondérés contre **13,48%** au 31 décembre 2017 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **9,3%** contre **8,70%** en 2017.

L'article 9 est respecté.

3.13 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de près de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 21,9% en termes d'encours au 31/12/2018 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le factoring, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Baisse du coefficient d'exploitation (46,33 % en 2018). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hausse des créances classées (5,38%).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.14 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.15 Politique sociale et effectif

En 2018, dans le contexte spécial de la fusion entre Tunisie Leasing et Tunisie Factoring, l'attention des ressources humaines s'est portée, particulièrement, sur la cohésion et la gestion du changement.

L'effectif de Tunisie Leasing et Factoring est réparti comme suit :

Répartition de l'effectif

Catégorie	2018	2017	2016
Personnel de Direction *	65	53	46
Personnel d'encadrement **	91	105	74
Personnel d'exécution	25	28	14
Personnel de service	7	7	8
Total	188	193	142

* à partir du grade de fondé de pouvoir

** du grade de rédacteur à chef de service principal

Évolution de l'effectif

En 2018, L'effectif total est passé à 188 employés avec un taux d'encadrement de 83% et un taux de féminisation de 34% en nette progression depuis plusieurs années.

L'effectif de TL se caractérise par une population assez jeune avec un âge moyen 41 ans, dont 27% ont moins de 35ans et 70% ont moins de 45 ans.

44% de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égal à 10 ans.

La structure des anciennetés ainsi que celle des âges reflètent bien la politique de la société visant à recruter de jeunes diplômés et confirme une certaine stabilité des effectifs grâce à la politique de fidélisation adoptée par la société.

Fidélisation du personnel

La stabilité de l'effectif est le résultat d'une politique de fidélisation et de motivation qui :

- privilégie la mobilité interne et le développement des compétences par la formation,
- récompense les plus performants à travers un système d'intéressement,
- encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING ET FACTORING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA).

Gestion de la formation

La capitalisation et le transfert des compétences sont consolidés à travers un dispositif permanent de formation personnalisée visant le développement professionnel et l'épanouissement des collaborateurs. En 2018 un plan de formation a été élaboré autour de 4 axes :

1. Cohésion d'équipes

En préparation de l'opération de fusion et des réunions et des ateliers de communication ont été organisés au profit des équipes dans le but renforcer la cohésion et améliorer la communication interpersonnelle.

2. Développement des compétences

Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, Tunisie Leasing a dispensé en 2018, plus de 4300 heures de formation à 146 collaborateurs soit un moyen 12 heures de formation par collaborateur et un taux de participation de 77%

3. Capitalisation et transfert de compétences

TLF a instauré un dispositif incitatif pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences.

En 2018, 180 heures de formations ont été assurés par des compétences internes.

4. Sécurité bien-être au travail

En 2018, la société a poursuivi le programme de sensibilisation sur le bien-être au travail

A l'occasion de la journée mondiale du diabète, TLF a organisé une séance de dépistage et un atelier de sensibilisation animé par un médecin spécialisé.

3.16 Politique d'investissement de Tunisie Leasing et Factoring

Tunisie Leasing et Factoring prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2019	2020	2021	2022	2023
Investissements prévus	2 583	310	640	1 992	1 001

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing et Factoring prévoit les investissements suivants :

(en mDT)	2019	2020	2021	2022	2023
Investissements en portefeuille	17 696	6 000	-	-	-

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1 Patrimoine de la société au 31/12/2018

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2018

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Encours financiers	907 757 792	884 168 284
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 004 082	21 256 440
- Impayés	37 612 269	28 552 503
- Intérêts Constatés d'avance	(4 427 236)	(4 611 302)
Total brut	946 946 907	929 365 925
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(16 408 399)	(15 184 497)
- Provisions collectives	(5 055 000)	(3 345 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(16 586 213)	(14 653 261)
- Produits réservés	(5 511 493)	(5 194 746)
Total des provisions	(43 561 105)	(38 377 504)
Soldes nets	903 385 802	890 988 421

4.1.2. Acheteurs factorés

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Comptes des acheteurs locaux	143 721 328	139 111 673
Comptes des acheteurs export	1 388 228	1 143 496
Comptes des acheteurs import	8 311 821	8 611 983
Sous total	153 421 377	148 867 152
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(6 197 937)	(5 977 462)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 510 419)	(1 263 419)
Provisions sur compte acheteurs	(2 444)	(2 736)
Montant net	145 710 577	141 623 535
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 397 926	14 152 855
Disponible locaux	15 312 719	10 784 600
Financement par B.O.	12 519 000	7 989 000
Disponible export	(837 716)	(758 990)
FDG comptes en devise	212 823	93 326
Compte import	8 311 821	8 611 983
Sous total	49 916 573	40 872 774
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	103 504 804	107 994 379

4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période
Logiciels	20% et 33,33%	8 270 966	-	1 131 243	-	-	-	9 402 209	6 472 584	662 925	-	-	7 135 509	2 266 700
Logiciels en cours		75 204		548 840	-	-		624 044	-	-	-	-	-	624 044
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-			-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		8 346 170	0	1 680 083	0	0	0	10 026 253	6 472 584	662 925	0	0	7 135 509	2 890 744

4.1.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période
Terrain		2 197 319		-	-	-	-	2 197 319	-	-	-	-	-	2 197 319
Constructions	5%	6 640 252		-	-	-	-	6 640 252	2 002 721	332 011	-	-	2 334 732	4 305 520
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1 205 071		904 907		210 676	-	1 899 302	284 292	248 799	132 111	-	400 980	1 498 322
Mobilier de bureau	10%	825 204		62 938		3 086	-	885 056	572 280	53 357	309	-	625 328	259 728
Matériel informatique	33%	1 606 089		141 626				1 747 715	1 282 198	155 330	-	-	1 437 528	310 187
Installations générales	10%	2 750 151		301 593				3 051 744	1 345 338	256 354			1 601 692	1 450 052
TOTAUX		15 254 756	-	1 411 064	-	213 762	-	16 452 058	5 517 499	1 045 851	132 420	-	6 430 930	10 021 128
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		23 600 926	-	3 091 147	-	213 762	-	26 478 311	11 990 083	1 708 776	132 420	-	13 566 439	12 911 872

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Titres de participation	44 527 411	47 509 314
Titres immobilisés	12 149 063	12 024 063
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
	Montant brut	65 131 087
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(202 800)	(240 000)
	Montant libéré	64 928 287
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(3 624 220)	(481 666)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(707 457)
	Montant net	61 160 657

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2017			
Titres de participation	47 509 314	47 269 314	240 000
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	37 200	(37 200)
- Amen Santé	96 610	96 610	-
Réduction de Capital de la période			
- STIF	(360 000)	(360 000)	-
- Taysir Microfinance	(505 663)	(505 663)	-
Cessions de la période			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	(1 000 000)	(1 000 000)	-
- Tunisie Valeurs	(1 212 850)	(1 212 850)	-
Solde au 31 décembre 2018	44 527 411	44 324 611	202 800

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2017			
Titres immobilisés	12 024 063	12 024 063	-
Additions de la période			
- Société STEP	1 000 000	1 000 000	-
- Société SGTM	1 000 000	1 000 000	-
Cessions de la période			
- Société YASMINE	(1 000 000)	(1 000 000)	-
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(875 000)	(875 000)	-
Solde au 31 décembre 2018	12 149 063	12 149 063	-

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises filiales</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597		3 300 000	2006/2017	4,87%
S T I F	40 000	1,00	1,00	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises filiales				29 634 318	-	3 300 000		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,00	10,00	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	300 000	5,00	5,196	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,00	10,00	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	9,44%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	202 800		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		324 220	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	202 800	324 220		
Total Titres de participation				44 527 411	202 800	3 624 220		

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises filiales								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597		3 300 000	2006/2017	4,87%
S T I F	40 000	1,00	1,00	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises filiales				29 634 319	-	3 300 000		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,00	10,00	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	300 000	5,00	5,20	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,00	10,00	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
Autres								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	9,44%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	202 800		2013	11,63%
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		324 220	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	202 800	324 220		
Total Titres de participation				44 527 412	202 800	3 624 220		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	0,00%
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500		100 500	2006	1,97%
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	7,50%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013	2,15%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013	4,19%
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	4,59%
* Société Tazoghrane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	16,46%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	5,62%
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	12,66%
* Société SGT M	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
Total				12 149 063	-	143 410		

4.2 États financiers individuels au 31/12/2018

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société « Tunisie Leasing et Factoring » arrêtés au 31/12/2018 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note sur le portefeuille de placement indiquant par catégories de placements de même nature le coût d'acquisition, la valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché et la juste valeur pour les autres placements à court terme, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements ;
- Une note sur le portefeuille d'investissement portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements ;
- Une note sur les transactions avec les parties liées indiquant la nature de la relation entre les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées ;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2019 et suivants.

4.2.1. Bilans individuels comparés au 31 Décembre

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2018
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.	31-déc.	31-déc.
ACTIFS		2018	2017	2016
Caisse et avoirs auprès des banques	3	1 290 964	1 658 200	312 301
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	4	903 385 802	890 988 421	707 145 287
Acheteurs factorés	5	145 710 577	141 623 535	-
Portefeuille titre commercial	6	235 307	255 278	289 311
Portefeuille d'investissements	7	61 160 657	66 558 867	74 101 711
Valeurs immobilisées	8	12 911 872	11 610 844	10 210 109
Autres actifs	9	15 544 894	22 646 618	10 247 583
TOTAL DES ACTIFS		1 140 240 073	1 135 341 763	802 306 302
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Concours bancaires	10	30 245 801	23 897 500	10 627 542
Emprunts et dettes rattachées	11	817 207 196	790 673 650	580 860 669
Dettes envers la clientèle	12	19 486 580	19 472 950	15 597 222
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	49 916 573	40 872 774	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13	54 134 362	94 124 927	53 504 560
Autres passifs	14	21 474 096	19 980 331	10 478 563
TOTAL DES PASSIFS		992 464 608	989 022 132	671 068 556
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		53 030 190	60 030 190	56 597 068
Résultats reportés		39 289 441	27 648 394	17 013 820
Résultat de l'exercice		10 455 834	13 641 046	12 626 858
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	147 775 465	146 319 630	131 237 746
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 140 240 073	1 135 341 763	802 306 302

4.2.2. États des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 31 Décembre 2018

(Montants exprimés en dinars)

	31-déc. 2018	31-déc. 2017	31-déc. 2016
PASSIFS EVENTUELS	0	0	11 188 140
Cautions, avals et autres garanties données (TF)	-	-	11 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD)	-	-	188 140
ENGAGEMENTS DONNES	113 728 141	121 538 273	60 117 117
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	16 173 520	33 212 951	23 356 278
Engagements donnés en faveur des banques	71 250 000	70 500 000	36 000 000
Engagements sur autres titres	202 800	644 039	760 839
Engagements donnés sur l'activité du factoring	26 101 821	17 181 283	-
ENGAGEMENTS RECUS	174 869 647	171 190 502	120 267 395
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	11 883 893	8 335 294	6 433 802
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	144 240 199	144 753 422	113 493 545
Garanties et engagement de financement reçues des banques	13 468 314	13 726 690	-
Autres garanties reçues	4 937 193	4 035 048	-
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	26 494 659	20 000 000	30 581 835
Emprunts obtenus non encore encaissés	26 494 659	20 000 000	30 581 835

4.2.3. États de résultats comparés au 31 Décembre

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2018	31-déc. 2017	31-déc. 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	91 473 327	75 997 327	63 514 105
Revenu du factoring	17	18 427 444	15 449 650	-
Intérêts et chargés assimilés	19	(72 049 442)	(52 376 025)	(37 861 837)
Commissions encourues	20	(166 294)	(252 647)	-
Produits de placement	21	11 760 186	5 233 075	8 513 715
Autres produits d'exploitation	18	2 709 372	2 110 399	1 707 999
Produit net		52 154 593	46 161 779	35 873 982
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(15 264 544)	(14 783 785)	(9 606 640)
Autres charges d'exploitation	23	(7 131 701)	(7 215 379)	(5 210 781)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(1 767 059)	(1 699 952)	(1 544 290)
Total des charges d'exploitation		(24 163 304)	(23 699 116)	(16 361 711)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		27 991 289	22 462 663	19 512 271
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(5 377 941)	(2 224 215)	(946 875)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(3 471 309)	123 799	(234 894)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	27	(3 486 204)	(768 186)	(365 689)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 655 835	19 594 062	17 964 813
Autres gains ordinaires	28	397 067	574 664	463 642
Autres pertes ordinaires	29	(16 851)	(386 745)	(399 170)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		16 036 051	19 781 980	18 029 285
Reprises sur provisions pour impôt différé		184 593	184 593	51 914
Impôt sur les bénéfices	30	(5 044 209)	(5 534 836)	(4 334 167)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		11 176 435	14 431 737	13 747 032
Elements extraordinaires		(720 601)	(790 691)	(1 120 174)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 455 834	13 641 046	12 626 858
Résultat par action		1,162	1,516	1,403

4.2.4. États de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018

(Exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2018	31-déc. 2017	31-déc. 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	570 818 548	499 083 822	425 907 857
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(519 100 576)	(571 365 549)	(447 725 119)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	396 005 619	363 804 724	-
Financements des adhérents	31	(372 091 307)	(358 470 437)	-
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	44 836 704	173 896 929	-
Remboursements des crédits à court terme	33	(57 388 674)	(161 301 847)	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(23 933 557)	(21 609 469)	(14 402 477)
Intérêts payés	35	(70 901 826)	(50 274 692)	(35 155 033)
Impôts et taxes payés	36	(11 526 678)	(8 603 441)	(4 892 590)
Autres flux de trésorerie	37	9 707 106	(6 204 616)	8 086 876
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(33 574 641)	(141 044 577)	(68 180 486)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(3 091 147)	(1 368 360)	(709 371)
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	90 807	305 274	44 056
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(2 133 810)	(6 341 732)	(9 148 122)
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	41	3 632 849	2 636 703	12 922 885
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 501 301)	(4 768 115)	3 109 447
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	42	(8 997 451)	(9 598 766)	(8 996 662)
Encaissements provenant des emprunts	11	618 100 448	426 018 135	381 430 750
Remboursements d'emprunts	11	(607 042 592)	(309 030 736)	(277 124 978)
Flux liés aux financement à court terme	11	26 300 000	26 500 000	(26 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		28 360 405	133 888 633	69 309 110
Variation de trésorerie		(6 715 537)	(11 924 059)	4 238 071
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	(22 239 300)	(10 315 241)	(14 553 316)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(28 954 837)	(22 239 300)	(10 315 241)

4.3 Notes aux états financiers au 31/12/2018

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie Leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

•	<i>Eléments d'actifs apportés</i>	8.106.059
•	<i>Passifs grevant les biens apportés</i>	(2.785.084)
		5.320.975
	<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie Leasing avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés	(109 962 625)
	25 258 793
<u>Apport net</u>	DT

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le premier juillet 2018. La période de souscription s'étalera du 21 décembre 2018 au 21 février 2019.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social sera porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinar divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 31 décembre 2018, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du coût historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.

- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

- Les taux retenus sont les suivants :

• - Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 **Provision à caractère individuel :**

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 **Les garanties reçues**

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 **La valeur du matériel en leasing**

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2013 à 2017 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2017}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi} \times 0,1 \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

2.4.4 Provision additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 31 décembre 2018 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle

2-5 Operations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2013 à 2017 selon la formule suivante :

$$TMM = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Risque additionnel : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2017}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2013 – 2017 selon la formule suivante :

$$TPM = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

4. Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PC = \text{Engagements 0 et 1} \times TMM \times FS \times TPM$$

Il est à noter que la direction n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créancier ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Banques	1 271 722	1 642 811
- Caisses	19 242	15 389
<u>Total</u>	1 290 964	1 658 200

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Encours financiers	907 757 792	884 168 284
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 004 082	21 256 440
- Impayés	37 612 269	28 552 503
- Intérêts Constatés d'avance	(4 427 236)	(4 611 302)
<u>Total brut</u>	946 946 907	929 365 925
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(16 408 399)	(15 184 497)
- Provisions collectives	(5 055 000)	(3 345 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(16 586 213)	(14 653 261)
- Produits réservés	(5 511 493)	(5 194 746)
<u>Total des provisions</u>	(43 561 105)	(38 377 504)
<u>Soldes nets</u>	903 385 802	890 988 421

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets		
Solde au 31 décembre 2017	886 895 227	703 496 869
<u>Additions de la période</u>		
- Investissements	414 347 696	537 633 911
- Relocations	3 891 609	4 856 109
<u>Retraits de la période</u>		
-Remboursement des créances échues	(386 956 865)	(339 027 201)
-Remboursement des créances anticipées	(18 959 289)	(14 411 199)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(1 096 844)	(1 491 883)
-Relocations	(2 889 157)	(3 514 062)
<u>Provisions de La période</u>		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(5 543 280)	(5 087 674)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(1 710 000)	(472 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	4 319 378	4 912 357
Solde au 31 décembre 2018	892 298 475	886 895 227

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Agriculture	60 265 184	53 435 479
Bâtiments TP	137 209 827	148 597 425
Industrie		
Agro-alimentaire	60 289 506	56 830 139
Chimie	22 413 652	20 440 584
Energie	72 209	114 228
Textile	15 885 713	15 710 326
Mines	1 007 185	807 286
Autres industries	117 800 876	116 814 490
Tourisme		
Hôtellerie	1 763 755	1 608 183
Agences de voyage	7 897 954	6 822 582
Location de voiture	56 774 745	57 583 810
Autres Tourisme	13 243 100	13 755 023
Commerce et service		
Commerce	220 650 474	217 506 095
Transport	50 842 971	49 219 054
Audio-visuel	470 607	426 895
Professions libérales	55 110 262	55 247 131
Autres Services	92 063 854	90 505 994
Total	913 761 874	905 424 724

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Matériel de transport léger	380 352 206	370 064 751
Matériel de transport léger Utilitaire	60 943 741	67 289 049
Matériel de transport lourd	109 738 311	109 755 321
Matériel BTP	112 832 275	122 828 936
Equipement industriel	91 322 419	88 304 797
Equipement informatique	5 237 399	5 175 910
Autres	73 342 690	64 576 743
Sous total	833 769 041	827 995 507
Immeubles de bureaux	33 909 824	28 757 879
Immeubles industriels ou commerciaux	46 083 009	48 671 338
Total	913 761 874	905 424 724

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Paiements minimaux sur contrats actifs	1 034 401 210	1 005 731 439
A recevoir dans moins d'1an	388 977 675	363 609 382
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	626 601 351	619 453 707
A recevoir dans plus de 5 ans	18 822 184	22 668 350
Produits financiers non acquis	144 240 199	144 753 421
Encours contrats actifs (1)	890 161 011	860 978 018
Encours à recevoir dans moins d'1an	319 772 373	296 931 347
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	553 271 952	543 709 727
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	17 116 686	20 336 944
Créances en cours (2)	6 004 082	21 256 440
Créances échues (3)	3 425 702	469 700
Contrats suspendus (contentieux) (4)	14 171 079	22 720 566
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	913 761 874	905 424 724

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Clients ordinaires		
- Impayés : Clients ordinaires	19 671 033	12 728 865
Montant brut	19 671 033	12 728 865
A déduire :		
- Provisions : Clients ordinaires	(1 857 321)	(1 694 638)
- Produits réservés	(1 955 329)	(2 350 920)
Montant net	15 858 383	8 683 307
Clients litigieux		
- Impayés : Clients litigieux	17 941 236	15 823 639
Montant brut	17 941 236	15 823 639
A déduire :		
- Provisions : Clients litigieux	(14 728 893)	(12 918 985)
- Produits réservés : Clients litigieux	(3 200 935)	(2 881 426)
Montant net	11 408	23 228
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	-	(2 039)
Solde créances de leasing : Impayés	15 869 791	8 704 496

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31 décembre 2018

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	786 983 026	96 626 045	8 063 855	2 804 216	19 284 732	913 761 874
Impayés	4 443 281	12 116 966	2 001 683	1 087 815	17 961 524	37 611 269
Avances et acomptes reçus (*)	(6 848 829)	(51 408)	(21)	-	(2 867 392)	(9 767 650)
Produits à recevoir						
ENCOURS GLOBAL	784 577 478	108 691 603	10 065 517	3 892 031	34 378 864	941 605 493
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			1,06%	0,41%	3,91%	
			5,38%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 699 365	474 155	-	-	-	16 173 520
TOTAL ENGAGEMENTS	800 276 843	109 165 758	10 065 517	3 892 031	34 378 864	957 779 013
Produits réservés	-	-	535 544	291 426	3 211 592	4 038 562
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 096 777	750 914	14 738 524	16 586 215
Provisions affectées sur les encours	-	-	376 975	495 082	15 517 987	16 390 044
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	2 009 296	1 537 422	33 468 103	37 014 821
ENGAGEMENTS NETS	800 276 843	109 165 758	8 056 221	2 354 609	910 761	920 764 192
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			19,96%	39,50%	89,86%	
			72,29%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 31/12/2018 à 5.38% contre 4.34% à fin décembre 2017

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 31/12/2018 à 72.29% contre 82.35% à fin décembre 2017

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Comptes des acheteurs locaux	143 721 328	139 111 673
Comptes des acheteurs export	1 388 228	1 143 496
Comptes des acheteurs import	8 311 821	8 611 983
Sous total	153 421 377	148 867 152
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(6 197 937)	(5 977 462)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 510 419)	(1 263 419)
Provisions sur compte acheteurs	(2 444)	(2 736)
Montant net	145 710 577	141 623 535
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 397 926	14 152 855
Disponible laucaux	15 312 719	10 784 600
Financement par B.O.	12 519 000	7 989 000
Disponible export	(837 716)	(758 990)
FDG comptes en devise	212 823	93 326
Compte import	8 311 821	8 611 983
Sous total	49 916 573	40 872 774
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	103 504 804	107 994 379

NOTE 5 (SUITE)

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturege, sur la base de la classification arrêtée Au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	91 033 533	1 736 563	-	-	4 577 722	97 347 818
Domestique sans recours	4 101 081	-	-	-	26 475	4 127 556
Export	435 689	-	-	-	1 593 741	2 029 430
ENCOURS ENGAGEMENTS	95 570 303	1 736 563	-	-	6 197 938	103 504 804
Engagements de financement donnés	8 360 790	45 238	-	-	-	8 406 028
Engagements envers les correspondants (import)	-	-	-	-	-	-
Engagement sous forme de B.O.	12 519 000	-	-	-	-	12 519 000
Total Engagements hors bilan	20 879 790	45 238	-	-	-	20 925 028
Total Engagements par classe	116 450 093	1 781 801	-	-	6 197 938	124 429 832
Taux des engagements non performants (1)				4,98%		
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	-	-	4 577 722	4 577 722
Provisions affectées sur les engagements sans recours	-	-	-	-	26 475	26 475
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	1 593 741	1 593 741
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	-	-	6 197 938	6 197 938
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 510 419					1 510 419
Taux de couverture des engagements non performants (2)			-	-	100,00%	
				100,00%		

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 31/12/2018 à 4.99% contre 4.96% à fin décembre 2017

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 31 décembre 2018 à 100% contre 99.95% à fin décembre 2017

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
-Tunisie Sicav	24 743	13 878
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
<u>Total brut</u>	663 463	652 598
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(428 156)	(397 320)
<u>Total net</u>	235 307	255 278

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Titres de participation	44 527 411	47 509 314
Titres immobilisés	12 149 063	12 024 063
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
<u>Montant brut</u>	65 131 087	67 987 990
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(202 800)	(240 000)
<u>Montant libéré</u>	64 928 287	67 747 990
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(3 624 220)	(481 666)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(707 457)
<u>Montant net</u>	61 160 657	66 558 867

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2017			
Titres de participation	47 509 314	47 269 314	240 000
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	37 200	(37 200)
- Amen Santé	96 610	96 610	-
Réduction de Capital de la période			
- STIF	(360 000)	(360 000)	-
- Taysir Microfinance	(505 663)	(505 663)	-
Cessions de la période			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	(1 000 000)	(1 000 000)	-
- Tunisie Valeurs	(1 212 850)	(1 212 850)	-
Solde au 31 décembre 2018	44 527 411	44 324 611	202 800

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2017			
Titres immobilisés	12 024 063	12 024 063	-
Additions de la période			
- Société STEP	1 000 000	1 000 000	-
- Société SGTM	1 000 000	1 000 000	-
Cessions de la période			
- Société YASMINE	(1 000 000)	(1 000 000)	-
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(875 000)	(875 000)	-
Solde au 31 décembre 2018	12 149 063	12 149 063	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,300	16,280	10 665 480			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		3 300 000	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
<u>Total Entreprises liées</u>				29 634 318	-	3 300 000		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	300 000	5,000	5,196	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
<u>Total Entreprises associées</u>				2 219 783	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	202 800		2013	11,63%
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		324 220	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
<u>Total Autres</u>				12 673 310	202 800	324 220		
Total Titres de participation				44 527 411	202 800	3 624 220		

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014
* Société Tazoghrane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018
				12 149 063	-	143 410	

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

**TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	8 270 966	-	1 131 243	-	-	-	9 402 209	6 472 584	662 925	-	-	-	7 135 509	2 266 700
Logiciels en cours		75 204		548 840	-	-	-	624 044	-	-	-	-	-	-	624 044
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		8 346 170	0	1 680 083	0	0	0	10 026 253	6 472 584	662 925	0	0	7 135 509	2 890 744	

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période	
Terrain		2 197 319		-	-	-	-	2 197 319	-	-	-	-	-	-	2 197 319
Constructions	5%	6 640 252		-	-	-	-	6 640 252	2 002 721	332 011	-	-	-	2 334 732	4 305 520
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1 205 071		904 907		210 676	-	1 899 302	284 292	248 799	132 111	-	-	400 980	1 498 322
Mobilier de bureau	10%	825 204		62 938	-	3 086	-	885 056	572 280	53 357	309	-	-	625 328	259 728
Matériel informatique	33%	1 606 089		141 626				1 747 715	1 282 198	155 330	-	-	-	1 437 528	310 187
Installations générales	10%	2 750 151		301 593				3 051 744	1 345 338	256 354				1 601 692	1 450 052
TOTAUX		15 254 756	-	1 411 064	-	213 762	-	16 452 058	5 517 499	1 045 851	132 420	-	-	6 430 930	10 021 128
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		23 600 926	-	3 091 147	-	213 762	-	26 478 311	11 990 083	1 708 776	132 420	-	-	13 566 439	12 911 872

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Frais d'émission des emprunts	1 539 294	1 805 900
- Charges à répartir	-	58 283
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	263 219	106 628
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	824 121	253 520
- Prêts au personnel	2 121 402	2 261 552
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	346 949	359 400
- Dépôts et cautionnements versés	287 956	487 220
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	93 261	98 993
- Crédit de TVA	(2)	12 286 209
- Compte courant Tunisie LLD	12 529	4 479
- Compte courant MLA	327 240	327 240
- GIEFCA	-	62 882
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 457
- Autres comptes débiteurs	7 491 280	280 578
- Produits à recevoir des tiers	1 488 940	3 750 711
- Règlement égarés	13 476	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	194 339	193 589
- Indemnités d'assurance crédit reçues et non encaissées	-	(2 250)
- Compte d'attente	600 902	626 685
- Charges constatées d'avance	1 356 396	1 100 693
<u>Total brut</u>	16 984 475	24 099 245
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(194 339)	(193 589)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(165 440)	(179 236)
<u>Total net</u>	15 544 894	22 646 618

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 31 décembre 2018
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute						Résorptions					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Addition	Résorption	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Dorée de l'emprunt	6 119 297	-	480 905	-	-	6 600 202	4 313 397	747 512	-		5 060 909	1 539 294
TOTAUX		6 119 297	0	480 905	0	0	6 600 202	4 313 397	747 512	0	0	5 060 909	1 539 294

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Banques, découverts	30 245 801	23 897 500
<u>Total</u>	30 245 801	23 897 500

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Emprunts		
- Banques locales	227 006 536	182 602 761
- Banques étrangères	216 041 832	246 895 111
- Emprunts obligataires	267 392 500	269 885 140
- Crédit à court terme	664 960	1 722 271
- Ligne d'avance	24 505 341	36 000 000
- Certificat de depots	61 300 000	35 000 000
<u>Total emprunts</u>	796 911 169	772 105 283
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 774 816	3 289 642
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	3 583 695	3 933 019
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	12 937 516	11 345 706
<u>Total dettes rattachées</u>	20 296 027	18 568 367
<u>Total</u>	817 207 196	790 673 650

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	7 132 092	140 000 000	112 109 928	35 022 164	11 666 667	23 355 497
AL BARAKA BANK	45 000 000	305 000 000	300 000 000	50 000 000	-	50 000 000
A.B.C TUNISIE 2013/3	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
ABC	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	18 666 667	10 000 000	8 166 667	20 500 000	14 500 000	6 000 000
BIAT	45 845 238	10 000 000	13 309 523	42 535 715	25 226 190	17 309 525
BTK 2013	500 000	-	500 000	-	-	-
ZITOUNA BANK	4 000 000	34 000 000	36 000 000	2 000 000	-	2 000 000
BH	12 500 000	10 000 000	3 500 000	19 000 000	14 000 000	5 000 000
BT 2017	8 500 000	-	2 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
CITI BANK	14 500 000	14 500 000	14 500 000	14 500 000	-	14 500 000
STB 2018	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
AMEN BANK FACTO	4 793 445	3 000 000	2 333 983	5 459 462	2 866 602	2 592 860
BH FACTO	8 665 319	-	1 821 789	6 843 530	4 891 558	1 951 972
BTE FACTO	-	5 000 000	854 335	4 145 665	3 693 576	452 089
Total emprunts Banques Locales	182 602 761	552 500 000	508 096 225	227 006 536	88 844 593	138 161 943
BEI	53 535 953	-	7 570 332	45 965 621	38 799 496	7 166 125
BIRD	12 430 832	7 000 000	1 357 143	18 073 689	16 049 879	2 023 810
BERD	18 928 857	-	5 071 572	13 857 285	7 028 575	6 828 710
B.A.D 2013	4 316 533	-	849 153	3 467 380	2 618 220	849 160
SANAD	43 224 025	-	12 696 656	30 527 369	17 830 488	12 696 881
PROPARCO 2016	17 272 111	-	4 934 889	12 337 222	7 402 338	4 934 884
RESPONSABILITY	17 160 500	-	4 903 000	12 257 500	9 806 000	2 451 500
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	-	4 270 152	14 945 548	10 675 408	4 270 140
RESPONSABILITY SICAV LUX	16 470 600	-	3 660 130	12 810 470	9 150 346	3 660 124
DEG 2017	44 340 000	-	-	44 340 000	33 255 000	11 085 000
FADES 2018	-	7 459 748	-	7 459 748	7 459 748	-
Total emprunts Banques Etrangères	246 895 111	14 459 748	45 313 027	216 041 832	160 075 498	55 966 334

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligataire 2012 I	4 964 000	-	2 482 000	2 482 000	-	2 482 000
Emprunt obligataire 2012 II	6 140 000	-	4 000 000	2 140 000	1 070 000	1 070 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2013 I	13 032 000	-	6 000 000	7 032 000	3 516 000	3 516 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	12 468 000	-	4 000 000	8 468 000	4 468 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2014 I	17 404 000	-	6 000 000	11 404 000	5 404 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2014 II	19 240 000	-	6 000 000	13 240 000	7 240 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2015 I	28 814 480	-	6 000 000	22 814 480	16 814 480	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	18 770 000	-	4 000 000	14 770 000	10 770 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2015 II	27 772 800	-	2 227 200	25 545 600	19 545 600	6 000 000
Emprunt obligataire 2016 I	28 369 860	-	1 630 140	26 739 720	20 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	20 000 000	-	780 000	19 220 000	18 440 000	780 000
Emprunt obligataire 2017 I	37 000 000	-	3 514 000	33 486 000	29 972 000	3 514 000
Emprunt obligataire 2017 II	22 910 000	7 090 000		30 000 000	27 832 080	2 167 920
Emprunt obligataire 2018 I	-	23 608 700		23 608 700	21 367 960	2 240 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	-	20 442 000		20 442 000	20 442 000	-
Emprunt obligataire 2014 - FACTO	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	269 885 140	51 140 700	53 633 340	267 392 500	210 621 840	56 770 660
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	31 500 000	371 500 000	342 000 000	61 000 000	-	61 000 000
CERTIFICATS DE DEPÔTS-TF	3 500 000	4 100 000	7 300 000	300 000	-	300 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	35 000 000	375 600 000	349 300 000	61 300 000	-	61 300 000
TOTAL GENERAL	734 383 012	993 700 448	956 342 592	771 740 868	459 541 931	312 198 937

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Avances et acomptes reçus des clients	9 767 650	11 214 925
- Dépôts et cautionnements reçus	9 718 930	8 258 025
<u>Total</u>	19 486 580	19 472 950

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 433 799	306 457
- Factures non parvenues	859 914	978 544
<u>Sous total</u>	2 293 713	1 285 001
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>		
- Factures d'achats	2 456 795	17 013 338
- Effets à payer	48 782 723	75 227 319
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	193 568	277 872
- Retenues de garantie	407 563	321 397
<u>Sous total</u>	51 840 649	92 839 926
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	54 134 362	94 124 927

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Personnel, remunerations dues	30 590	11 269
- Personnel, provisions pour congés payés	938 928	938 752
- Personnel, autres charges à payer	1 182 280	1 392 001
- Etat, retenues sur salaires	260 972	262 460
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	494 088	1 167 976
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	72 932	57 616
- Etat, impôts sur les bénéfiques	806 993	2 137 381
- Etat, TVA à payer	3 596 145	69 065
- Etat, autres impôts et taxes à payer	131 885	134 394
- Actionnaires, dividendes à payer	25 391	22 842
- Avances sur titres immobilisés	700 000	1 155 000
- C.N.S.S	813 080	676 846
- Autres comptes créditeurs	2 367 759	2 249 230
- Compte d'attente autres passifs	29 161	161 435
- Compte Courant Stif	99 122	1 148 572
- Diverses charges à payer	841 609	2 732 674
- Produits constatés d'avance	291 171	106 236
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	553 814	738 407
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	579 235	659 235
- Autres provisions pour risques	7 658 941	4 158 940
<u>Total</u>	21 474 096	19 980 331

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Capital social	(A)	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale	(B)	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		15 532 184	15 457 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	18 350 212	25 425 212
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés		39 289 441	27 648 394
Total des capitaux propres avant résultat de la période		137 319 631	132 678 584
Résultat de la période		10 455 834	13 641 046
Total des capitaux propres avant affectation		147 775 465	146 319 630

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		10 455 834	13 641 046
Nombre d'actions (2)		9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,162	1,516

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

le capital social s'élève au 30 juin 2017 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 31 décembre 2018

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2016	45 000 000	33 175 212	4 500 000	990 155	-	14 154 858	3 776 843	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017			-			2 552 326		10 074 532	(12 626 858)	-
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Fusion Tsie Factoring				9 880 796				560 042		10 440 838
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 250 000)		1 250 000		-
Résultat au 31 décembre 2017									13 641 046	13 641 046
Solde au 31 décembre 2017	45 000 000	25 425 212	4 500 000	10 870 951	-	15 457 184	3 776 843	27 648 394	13 641 046	146 319 630
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018						2 000 000		11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 925 000)		1 925 000		-
Résultat au 31 Décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 décembre 2018	45 000 000	18 350 212	4 500 000	10 870 951	-	15 532 184	3 776 843	39 289 440	10 455 834	147 775 464

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
<u>Intérêts conventionnels</u>	89 022 950	74 210 211
<u>Intérêts intercalaires</u>	590 440	399 462
<u>Intérêts de retard</u>	2 133 488	1 553 746
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	91 746 878	76 163 419
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(862 687)	(694 568)
. Intérêts de retard	(393 109)	(381 740)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	620 189	295 920
. Intérêts de retard antérieurs	362 056	614 296
<u>Variation des produits réservés</u>	(273 551)	(166 092)
<u>Total des revenus de leasing</u>	91 473 327	75 997 327

NOTE 17 : REVENU DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Commission de factoring	5 000 196	4 763 925
Intérêts de financement	13 068 829	10 392 265
Autre commission de factoring	358 419	293 460
Total	18 427 444	15 449 650

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	404 908	282 569
- Commissions d'assurance	1 070 746	951 527
- Autres produits d'exploitation	1 233 718	876 304
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	2 709 372	2 110 400

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Intérêts des emprunts obligataires	20 854 114	19 287 487
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	23 935 793	13 659 639
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	16 507 278	13 475 525
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	747 512	664 773
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	62 044 697	47 087 424
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	4 589 464	3 002 414
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	5 441 152	2 376 276
- Pénalités fiscales et sociales	4 212	2 760
- Pertes de change	47 725	108 086
- Gains de change	(221 219)	(297 360)
- Autres charges financières	143 411	96 425
<u>Total des autres charges financières</u>	10 004 745	5 288 601
<u>Total général</u>	72 049 442	52 376 025

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Commissions servies export	4 912	3 011
Commissions servies domestique	136 080	220 013
Commissions servies apporteurs	25 302	29 623
<u>Total</u>	166 294	252 647

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Produits des participations	4 371 052	4 725 516
- Produits des titres Immobilisés	2 073 868	426 611
- Revenus des autres créances immobilisées	69 157	77 350
- Revenus des valeurs mobilières de placement	8 309	3 598
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	5 237 800	-
<u>Total</u>	11 760 186	5 233 075

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Salaires et complément de Salaires	11 168 310	10 548 771
- Bonus	900 000	1 090 538
- Indemnités représentatives de frais	350 901	267 048
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 342 144	2 123 119
- Autres charges sociales	503 189	754 309
<u>Total</u>	15 264 544	14 783 785

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Achat de matières et fournitures	158 190	224 224
<u>Total des achats</u>	158 190	224 224
- Locations	287 313	249 287
- Charges locatives et de copropriété	161 275	188 755
- Entretien et réparations	489 078	434 305
- Primes d'assurances	128 626	81 691
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	961 183	881 082
<u>Total des services extérieurs</u>	2 027 475	1 835 120
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 947 688	1 887 118
- Publicités, publications, relations publiques	326 790	642 972
- Déplacements, missions et réceptions	949 869	976 767
- Frais postaux et de télécommunications	350 184	437 748
- Services bancaires et assimilés	671 046	527 537
- Transfert de charges (frais bancaires)	(37 847)	(39 217)
- Transfert de charges (frais de justice)	(10 992)	(12 155)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	4 196 738	4 420 770
- Jetons de présence	77 760	93 760
- Autres charges d'exploitation	19 485	55 615
<u>Total des charges diverses</u>	97 245	149 375
- Impôts et taxes sur rémunérations	338 135	321 204
- T.C.L	256 607	219 685
- Droits d'enregistrement et de timbres	57 311	45 001
<u>Total des impôts et taxes</u>	652 053	585 890
<u>Total général</u>	7 131 701	7 215 379

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SIR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux provisions affectés pour dépréciation des créances	10 202 647	8 174 012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	596 798	852 418
- Dotations aux provisions collectives	1 957 000	663 100
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(7 002 596)	(7 099 392)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(375 865)	(365 923)
- Créances abandonnées	(43)	3 371
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(3 371)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	5 377 941	2 224 215

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	662 925	688 082
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	1 045 851	953 588
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	58 283	58 282
<u>Total</u>	1 767 059	1 699 952

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	3 855 055	398 239
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	25 740
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	(12 896)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(1 245 712)	(534 882)
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	861 966	-
<u>Total</u>	3 471 309	(123 799)

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	181 982
- Dotations aux provisions pour risques et charges	3 500 000	600 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
<u>Total</u>	3 486 204	768 186

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	9 465	132 570
- Produits sur assistance technique MLA	370 000	363 000
- Autres produits	17 602	79 094
<u>Total</u>	397 067	574 664

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	16 851	386 745
<u>Total</u>	16 851	386 745

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Bénéfice comptable	16 036 051	19 781 980
<u>A réintégrer</u>		
- Dotations aux Provisions comptables	20 111 500	10 895 491
- Plus Value de fusion	527 408	527 408
- Diverses charges non déductibles	976 422	465 330
- Provisions fiscales constituées en 2015/2014 pour affaires douteuses	6 061 955	5 730 756
<u>A déduire</u>		
- Reprises sur provisions comptables	1 259 508	548 678
- Dividendes	8 868 348	3 592 444
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2015/2014 pour affaires douteuses	6 061 955	5 730 756
Bénéfice fiscal avant provisions	27 523 525	27 529 087
Provisions pour créances douteuses	12 756 445	9 689 530
Provisions pour dépréciation de titres cotés	355 055	25 740
Bénéfice fiscal	14 412 025	17 813 817
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	-	2 000 000
Base imposable	14 412 025	15 813 817
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	5 044 209	5 534 836
Impôt sur les sociétés	5 044 209	5 534 836
- Report d'impôt début de période	-	(194 451)
- Acomptes provisionnels payés	(4 957 818)	(3 984 589)
- Retenues à la source	-	(4 927)
- Avances d'impôts sur importations	-	(4 178)
Impôt à payer (report)	86 391	1 346 690
Contribution conjoncturelle	576 481	790 691
Contribution sociale de solidarité des sociétés	144 120	-

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Impayés sur créances de leasing en début de période	28 552 504	26 203 266
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 612 269)	(28 552 504)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(11 214 925)	(8 575 802)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 767 650	11 214 925
- Plus ou moins values sur relocation	(1 002 452)	(1 342 047)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(8 258 025)	(7 021 420)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	9 718 930	8 258 025
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(4 717 538)	(3 789 703)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 438 157	4 717 538
- TVA collectée	81 981 689	66 598 645
- Loyers encaissés	476 570 255	413 636 873
- Intérêts de retard	2 133 488	1 553 746
- Créances virées en Pertes	43	(3 371)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 096 844	1 491 883
- Remboursements anticipés	18 959 289	14 411 199
- Produits sur Cessions anticipées	404 908	282 569
<u>Encaissements reçus des clients</u>	570 818 548	499 083 822

NOTE 31 (SUITE) : ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Encours de Financement des adhérents en début de période	107 994 661	97 071 452
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(103 504 521)	(107 994 661)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(677 949)	(876 449)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	597 949	677 949
- Financement des adhérents (TND + €)	372 091 307	358 470 437
- Produits à recevoir en début de période	3 143	34 180
- Produits à recevoir en fin de période	(3 196)	(3 143)
- Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(90 753)
- Produits perçus d'avance en fin de période	280 250	90 753
- Revenus du factoring	18 427 444	15 449 650
- Récupération frais bancaires	37 847	39 217
- Récupération frais de justice	10 992	12 155
- TVA collectée Factoring	999 880	895 718
- Remboursement des factures à apurer en début de période	(161 435)	(133 216)
- Remboursement des factures à apurer en fin de période	-	161 435
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>	396 005 619	363 804 724

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de pér	92 839 926	52 386 149
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de périod	(51 840 649)	(92 839 926)
- Fournisseurs, avances en début de période	(253 520)	(1 537 695)
- Fournisseurs, avances en fin de période	824 121	253 520
- Investissements pour financement de contrats de leasing	414 347 696	537 633 911
- TVA sur Investissements	63 183 002	75 469 590
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	519 100 576	571 365 549

NOTE 33 : FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Au 31 décembre 2018		Fin de période
		Utilisations	Rembourse- ments	
Crédit à court terme UTB	164 164	26 740		190 904
Crédit à court terme BTE	1 558 107	7 093 634	8 177 685	474 056
Ligne d'avance CITI BANK	11 000 000	22 000 000	22 000 000	11 000 000
Ligne d'avance ABC	10 000 000	2 000 000	10 000 000	2 000 000
Ligne d'avance BTE	3 000 000	5 000 000	5 000 000	3 000 000
Ligne d'avance UIB	10 000 000	2 000 000	12 000 000	0
Ligne d'avance AMEN BANK	0	1 000 000	494 659	505 341
Ligne d'avance BH	2 000 000	8 216 330	2 216 330	8 000 000
	<u>37 722 271</u>	<u>47 336 704</u>	<u>59 888 674</u>	<u>25 170 301</u>
<u>Placement CD</u>	0	(2 500 000)	(2 500 000)	0
	<u>37 722 271</u>	<u>44 836 704</u>	<u>57 388 674</u>	<u>25 170 301</u>

NOTE 34 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(106 628)	(7 232)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	263 219	106 628
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(98 993)	(67 232)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	93 261	98 993
- Charges constatées d'avance en début de période	(1 100 693)	(184 993)
- Charges constatées d'avance en fin de période	1 356 396	1 100 693
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	1 285 001	1 118 411
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(2 293 713)	(1 285 001)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	11 269	(1 814)
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(30 590)	(11 269)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	938 752	697 849
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(938 928)	(938 752)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	1 392 001	785 870
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(1 182 280)	(1 392 001)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	262 460	140 093
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(260 972)	(262 460)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	1 167 976	789 233
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(494 088)	(1 167 976)
- C.N.S.S en début de période	676 846	445 531
- C.N.S.S en fin de période	(813 080)	(676 846)
- Diverses Charges à payer en début de période	2 732 674	761 027
- Diverses Charges à payer en fin de période	(841 609)	(2 732 674)
- Compte courant STIF en début de période	(1 148 572)	-
- Compte courant STIF en fin de période	99 122	1 148 572
- Prêts accordés au personnel au cours de la période	562 200	626 325
- Remboursements sur prêts au personnel	(714 801)	(472 878)
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	(487 220)	(81 741)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	287 956	487 220
- TVA, payées sur biens et services	1 572 399	1 172 620
- Charges de personnel	15 264 544	14 783 784
- Autres charges d'exploitation	7 131 701	7 215 379
- Impôts et taxes fournisseurs	(652 053)	(585 890)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	23 933 557	21 609 469

NOTE 35 : INTERETS PAYES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Frais d'émission d'emprunt		939 026
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	(1 805 900)	-
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	1 539 294	-
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	57 616	103 808
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(72 932)	(57 616)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11 345 706	11 221 237
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(12 937 516)	(11 345 706)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	3 289 642	1 722 317
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(3 774 816)	(3 289 641)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	3 933 019	3 135 300
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(3 583 695)	(3 933 019)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	-	9 450
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	-
- Charges financières	72 911 408	52 376 025
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(606 489)
<u>Intérêts payés</u>	70 901 826	50 274 692

NOTE 36 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	2 137 381	3 048 652
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	(806 993)	(2 137 381)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	134 394	98 882
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(131 885)	(134 394)
- TVA à payer en début de période	69 065	78 448
- TVA à payer en fin de période	(3 596 145)	(69 065)
- TVA non déductible	380	4 202
- TVA payées	7 303 618	802 680
- Impôts et taxes fournisseurs	652 053	585 890
- Impôts sur les bénéfiques	5 764 810	6 325 527
<u>Impôts et taxes payés</u>	11 526 678	8 603 441

NOTE 37 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Produits à recevoir des tiers en début de période	3 750 711	1 241 724
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(1 485 744)	(3 750 711)
- Autres comptes débiteurs en début de période	280 578	550 020
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(7 491 280)	(280 578)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	-	(89)
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-
- GIEFCA en début de période	62 882	50 648
- GIEFCA en fin de période	-	(62 882)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	4 479	48 277
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(12 529)	(4 479)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	23 457	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	(23 457)	(23 457)
- Comptes d'attente en début de période	626 685	959 889
- Comptes d'attente en fin de période	(600 902)	(626 685)
- Placements en titres en début de période	152 578	173 767
- Placements en titres en fin de période	(163 443)	(152 578)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(2 249 230)	(1 274 072)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	2 396 920	2 249 230
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	-	(208 000)
- Apport de fusion liquidités	-	(12 234 069)
- Produits des placements	11 760 186	5 233 075
- Autres produits d'exploitation	2 304 464	1 827 831
- Autres gains ordinaires	387 602	442 094
- Autres pertes ordinaires	(16 851)	(386 745)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	9 707 106	(6 204 616)

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Investissements en Immobilisations incorporelles	1 680 083	281 282
- Investissements en Immobilisations corporelles	1 411 064	1 087 078
- Régularisation TVA sur transfert immobilisations corporelles		
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	3 091 147	1 368 360

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Cessions d'immobilisations corporelles	81 342	172 704
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	9 465	132 570
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	90 807	305 274

NOTE 40 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Titres de participation libérés au cours de la période	133 810	6 341 732
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	2 000 000	-
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	8 454 613
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	2 133 810	6 341 732

NOTE 41 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	1 875 000	2 077 653
- Titres de participations cédés au cours de la période	2 212 849	81 800
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(1 155 000)	(782 653)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	700 000	1 155 000
- Plus values sur cession de titres de participations	-	104 903
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	3 632 849	2 636 703

NOTE 42 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dividendes et tantièmes	9 000 000	9 600 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	22 842	21 608
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(25 391)	(22 842)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	8 997 451	9 598 766

NOTE 43 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Banques	1 271 722	1 642 811
- Caisses	19 242	15 389
- Banques, découverts	(30 245 801)	(23 897 500)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	(28 954 837)	(22 239 300)

NOTE 44 : LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéficiaires effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressés à la société qui a répondu sur les chefs de redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un échéancier trimestriel de Cinq ans.

NOTE 45 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 46 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- Transactions avec les parties liées

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2018, TLF a mis en force 11 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 695 KDT. La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 1 172 KDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 13 927 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2018 s'élèvent à 267 179 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée : Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 2 500 000 DT qui a été souscrit en 2017, s'élève à 67 616 DT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 3 500 000 DT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 118 509 DT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 000 DT.

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 27 Mars 2018 a autorisé la société à céder 233 420 actions représentant 11,71 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 6 451 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2018 s'élèvent à 456 695 DT en HT.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 1 602 DT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 805 631 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt

Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie Valeurs d'un montant de 29 500 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 207 633 DT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 15 167 DT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 179 588 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

Tunisie Leasing a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 243 500 KDT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève 2 883 KDT

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 124 KDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève 1 714 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT

AMEN BANK

Au 31 décembre 2018, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 15 546 KDT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 40 482 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2018 s'élève à 160 KDT (HT).

Tunisie valeurs

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008.

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 99 122 DT à la fin de l'exercice 2018.
- La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2018 s'élève à 31 797 DT.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjointes ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil

d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (En DT) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	270 768	-	597 835	71 013	213 115	24 867	220 174	20 094	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			3 975	1 203	1 203		1 394			
Total	270 768	-	601 809	72 216	214 318	24 867	221 569	20 094	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

4.4 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers individuels au 31/12/2018

4.4.1. Notes complémentaires :

4.4.1.1. Situation à ce jour du dossier fiscal de la société absorbée « Tunisie Factoring » : Rapport général des commissaires aux comptes : Paragraphe 3. Observation :

« Incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ».

- Le jugement portant sur les 77 KDT a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. A ce jour le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.
- L'arrêté de taxation d'office portant sur les 476 KDT a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

4.4.1.2. Situation actuelle du transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage signée avec Amen Bank :

La convention a prévu que l'opération de portage s'étendrait sur sept ans et que le rachat s'effectuerait progressivement en fonction des possibilités de Tunisie Leasing & Factoring et ce, avant la fin de l'année 2016.

Néanmoins, l'évolution de la **législation** algérienne à travers les diverses lois de finances et la loi n° 2016-09 relative à la promotion de l'investissement, ont rendu impossible pour les parties d'exécuter leurs obligations contractuelles, telles que prévues par la convention de portage entre TLF et Amen Bank.

Les parties tunisiennes sont en train d'étudier les possibilités de résolution de l'issue des actions en portages dont la propriété juridique demeure chez la banque.

4.4.1.3. Note complémentaire à la note 2-9 « Créances et dettes libellées en monnaies étrangères » :

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne n° 15 : un gain ou une perte de change.

Pour les emprunts libellés en monnaies étrangères, les risques de change y afférents sont couverts par une assurance.

4.4.1.4. Note complémentaire à la note 6 « Portefeuille titre commercial » (Paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements) :

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
-Tunisie Sicav	24 743	13 878
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
Total brut	663 463	652 598
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(428 156)	(397 320)
Total net	235 307	255 278

Les titres de placement s'analysent au 31 décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant Net
Tunisie Sicav	142	174,245	174,243	24 743	-	24 743
Poulina GH	8 640	9,896	8,056	69 600	-	69 600
BH	4 714	13,098	14,659	69 100	7 357	61 743
Les Ciment de Bizerte	43 480	1,822	11,500	500 020	420 799	79 221
Total				663 463	428 156	235 307

4.4.1.5. Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille d'investissement » (Paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements) portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés :

Portefeuille d'investissement (Suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises filiales								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597		3 300 000	2006/2017	4,87%
S T I F	40 000	1,00	1,00	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises filiales				29 634 319	-	3 300 000		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,00	10,00	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	300 000	5,00	5,20	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,00	10,00	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
Autres								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	9,44%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	202 800		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		324 220	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	202 800	324 220		
Total Titres de participation				44 527 412	202 800	3 624 220		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	0,00%
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500		100 500	2006	1,97%
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	7,50%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013	2,15%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013	4,19%
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	4,59%
* Société Tazoghane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	16,46%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	5,62%
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	12,66%
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
Total				12 149 063	-	143 410		

4.4.1.6. Note complémentaire à la note 46 : « Transactions avec les parties liées » indiquant la nature de relation entre les parties liées (Paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées) :

- ***TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG) :***
TFG et TLF ont le même président de conseil d'administration.

- ***MAKATEB EL HORCHANI :***
Le propriétaire de cette société est administrateur au sein de Tunisie Leasing & Factoring.

- ***DAR EL JELD :***
Le président du conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring est associé au niveau de la société DAR EL JELD.

- ***AMEN BANK :***
Amen Bank est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 36% du capital.

- ***PGI HOLDING :***
Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HODING. Cette dernière détient directement et indirectement plus que 50% des droits de vote au sein du conseil d'administration de TLF.

4.4.1.7. Note complémentaire à la note 14 « Autres passifs » : Détail rubrique « Autres provisions pour risques » :

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Personnel, remunerations dues	30 590	11 269
- Personnel, provisions pour congés payés	938 928	938 752
- Personnel, autres charges à payer	1 182 280	1 392 001
- Etat, retenues sur salaires	260 972	262 460
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	494 088	1 167 976
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	72 932	57 616
- Etat, impôts sur les bénéfiques	806 993	2 137 381
- Etat, TVA à payer	3 596 145	69 065
- Etat, autres impôts et taxes à payer	131 885	134 394
- Actionnaires, dividendes à payer	25 391	22 842
- Avances sur titres immobilisés	700 000	1 155 000
- C.N.S.S	813 080	676 846
- Autres comptes créditeurs	2 367 759	2 249 230
- Compte d'attente autres passifs	29 161	161 435
- Compte Courant Stif	99 122	1 148 572
- Diverses charges à payer	841 609	2 732 674
- Produits constatés d'avance	291 171	106 236
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	553 814	738 407
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	579 235	659 235
- Autres provisions pour risques	7 658 941	4 158 940
<u>Total</u>	21 474 096	19 980 331

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour risque fiscal et social éventuel couvrant la période allant de 2014 à 2018.

4.4.1.8. Note complémentaire à l'état des engagements hors bilan :

ÉTATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2018

(Montants exprimés en dinars)

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
ENGAGEMENTS DONNES	113 728 141	121 538 273
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	16 173 520	33 212 951
Engagements données en faveur des banques (*)	71 250 000	70 500 000
Engagements sur autres titres	202 800	644 039
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	26 101 821	17 181 283
ENGAGEMENTS RECUE	174 869 647	171 190 502
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	11 883 893	8 335 294
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	144 240 199	144 753 422
Garanties et engagements de financement reçu des banques	13 468 314	13 726 690
Autres garanties reçues	4 937 193	4 035 048
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	26 494 659	20 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	26 494 659	20 000 000

(*) Cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques.

4.4.1.9. Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est survenu entre la date de clôture et jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4.4.2. Notes explicatives :

4.4.2.1. Note explicative sur l'arrêté par le comité de rémunération des rémunérations du président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux adjoints :

Les membres du comité de rémunération font partie du conseil d'administration lequel dans sa réunion du 29 mai 2012 a délégué au comité de rémunération le soin de fixer les rémunérations à allouer aux mandataires sociaux.

4.4.2.2. Note explicative à la note 4.5 « Analyse et classification des créances sur la clientèle » : Les raisons de la baisse du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés (De 82,35% en 2017 à 72,29% en 2018) :

La baisse du ratio de couverture entre 2018 et 2017 provient de la baisse du montant des provisions et agios réservés (couverture) calculés sur les engagements non performants (B2, B3, B4) qui est passé de 39,4 MDT en 2017 à 37 MDT en 2018.

Cette diminution du montant des provisions et agios réservés de 2,4 MDT est dû principalement à la baisse du risque de la classe 4 (classe consommatrice en provisions) qui est passée de 42,2 MDT en 2017 à 37,1 MDT ce qui a généré une baisse de la couverture de 5,1 MDT, contre une augmentation du risque des classes 2 et 3 (moins consommatrice en provisions) qui sont passées de 4,3 MDT en 2017 à 13,9 MDT en 2018 mais qui n'ont généré qu'une hausse de 2,8 MDT de la couverture.

4.4.2.3. Note complémentaire à l'état de résultat expliquant les variations enregistrées en 2018 par rapport à 2017 au niveau des rubriques suivantes :

- Produit net : +13%, Produits des placements : +124,72% :

L'augmentation de 13% du produit net au cours de l'exercice 2018 par rapport à 2017 est due à l'amélioration des produits des placements au cours de cet exercice qui ont enregistré une progression de 125% par rapport à 2017 et ce, suite à la cession à la bourse d'une partie de notre participation au sein de Tunisie Valeurs qui a généré une plus-value exceptionnelle de 5,2 MDT.

- Intérêts et charges assimilées : Autres charges financières : +48,73% :

Au cours de l'exercice 2018 des commissions d'engagement, de montage et de gestion ont été payées sur des lignes d'emprunts octroyés pour le financement de l'activité factoring.

4.4.2.4. Note explicative portant sur les raisons de la non constatation de provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément à des quotités indiquées dans ladite circulaire. On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

L'application de ces dispositions à la situation au 31/12/2018 n'a pas donné lieu à la constatation de provisions additionnelles.

4.4.3. Notes rectificatives :

4.4.3.1. Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

(a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et

(b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

De même, nous avons exclu de la définition de l'investissement brut, avancée au niveau des notes aux états financiers, la valeur résiduelle non garantie, et ce, pour les raisons développées ci-dessus.

2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur ;

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de la Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

A ce titre, la notion des paiements minimaux est définie, dans les notes aux états financiers, conformément à celle prévue au niveau du dernier paragraphe de la définition avancée ci-dessus.

4.4.3.2. Note rectificative des dates des avenants n°3 et n°5 à la convention d'assistance technique conclu avec MLA (Rapport spécial des commissaires aux comptes) :

« B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

1. Tunisie Leasing et Factoring a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie

(MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2011, n°4 du 8 avril 2013 et n°5 du 31 mars 2015, n°6 du 22 mars 2016, n°7 du 29 août 2017 et n°8 du 03 avril 2018.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2018.

Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 KDT. »

4.5 Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
 1003 Tunis - Tunisie
 Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045
 MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
 1053 - Les berges du Lac
 Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
 MF : 587570 N/A/M/000
 www.deloitte.tn

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring

I. Rapport sur l'audit des États Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des États Financiers de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 147 775 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 456 KDT.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;

- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

4.1 Revenus et produits assimilés

Question clé de l'audit

Les intérêts et produits assimilés de leasing et les revenus du factoring comptabilisés par Tunisie Leasing et Factoring s'élèvent au 31 décembre 2018 à 109 901 KDT et représentent 88% du total des produits d'exploitation. Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Effectuer une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par Tunisie Leasing et Factoring en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en sécurité de la technologie de l'information ;
- Réaliser des tests de contrôle pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- Effectuer une revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution des taux de sortie, les tendances du secteur de Leasing et du secteur de Factoring ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

4.2 Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Question clé de l'audit

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements bilanciaux que sur les engagements de financement donnés à la clientèle (hors bilan). Ce risque, inhérent à l'activité de leasing, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du poste des créances sur la clientèle et des acheteurs factorés dans le bilan de la société (92%) et de celle du coût du risque associé

(dotation de 5 378 KDT) dans le résultat de l'exercice. Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans les notes aux états financiers 2.4 et 2.5, ainsi que dans les notes explicatives 4 et 5.

Réponses apportées

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- Les procédures et contrôles définies par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation ;
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives mis en place par la société ;

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillon représentatif, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

4.3 Évaluation du portefeuille titres

Question clé de l'audit

Les titres d'investissement nets de provision s'élèvent à 61 161 KDT au 31 décembre 2018 comme indiqué dans la note 7 « Portefeuille d'investissement ».

A la date d'arrêt des comptes, les titres sont valorisés par la direction de la société sur la base de la valeur d'usage pour les titres cotés et non cotés, comme indiqué au niveau de la note 2.7 « Portefeuille titres » de la section « Principes et méthodes comptables appliqués ».

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est une question clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de Tunisie Leasing & Factoring et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par Tunisie Leasing & Factoring et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres non cotés au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4.4 Estimation des provisions pour risques et charges

Question clé de l'audit

Comme indiqué au niveau de la note 2.12 « Provisions pour risques et charges » aux états financiers, compte tenu de l'exposition de la société à des risques divers et du degré de jugement élevé y associé, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour risques et charges constitue un point clé de notre audit.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont notamment consisté à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour recenser l'ensemble des risques ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre d'évaluation des risques et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour risques et charges ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des États Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

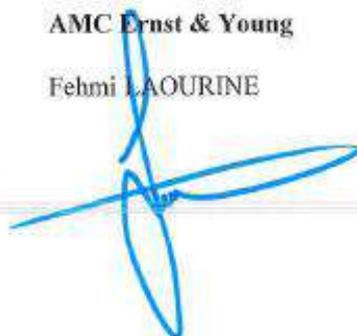
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 avril 2019

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR





Société inscrite au tableau de l'OECT
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
 1003 Tunis - Tunisie
 Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045
 MF: 035482 W/A/M/000



Cabinet MS Louzir
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
 1053 - Les berges du Lac
 Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
 MF: 587570 N/A/M/000
 www.deloitte.tn

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Convention et opération de nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring réuni le 27 mars 2018 a autorisé la cession de 233 420 actions représentant 11,71 % du capital de la société « Tunisie Valeurs » pour un montant total de 6 451 KDT engendrant une plus-value de cession des titres pour 5 237 KDT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

1. Tunisie Leasing & Factoring a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013, n°5 du 25 août 2015, n°6 du 22 mars 2016, n° 7 du 29 août 2017 et n°8 du 03 avril 2018.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2018. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 KDT.

2. Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing & Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de Tunisie Leasing & Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing & Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

3. Tunisie Leasing & Factoring a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing & Factoring dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes, qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing & Factoring au titre de l'exercice 2018 s'élève à 160 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 août 2018.

4. Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société de céder 5% du capital de Tunisie valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008.
5. La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunéré au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 99 KDT à la fin de l'exercice 2018

La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2018 s'élève à 32 KDT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjointes ont été arrêtées par le comité de rémunération réunis en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (En DT) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	270 768	-	597 835	71 013	213 115	24 567	220 174	20 094	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			3 975		1 203		1 394			
Total	270 768	-	601 809	71 013	214 318	24 567	221 569	20 094	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 02 avril 2019

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 Sonia KETARI LOUZIR

4.6 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

4.6.1 Engagements financiers au 31/12/2018

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	71 250 000	71 250 000				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	202 800	202 800				
g) engagement par signature	42 275 341	42 275 341				
TOTAL	113 728 141	113 728 141				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	18 745 555	18 745 555				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	11 883 893	11 883 893				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	144 240 199	144 240 199				
TOTAL	174 869 647	174 869 647				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	26 494 659	26 494 659				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	26 494 659	26 494 659				

4.6.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2018

4.6.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2018
Emprunt Obligataire 2012 – I	30 000 000	29/05/2017	TMM + 1,75% et/ou 6,15%	5 ans	2 482 000
		29/05/2019	6,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2018	TMM + 1,75% et/ou 6,30%	5 ans	2 140 000
		15/01/2020	6,40%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2013 – I	30 000 000	03/10/2018	TMM + 2,00% et/ou 7,00%	5 ans	7 032 000
		03/10/2020	7,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2013-II »	20 000 000	05/02/2019	TMM + 2,35% et/ou 7,35%	5 ans	8 468 000
		05/02/2021	7,60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	30 000 000	28/04/2019	TMM + 2,20% et/ou 7,20%	5 ans	11 404 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 – TF	15 000 000	15/01/2020	7,60%	5 ans	6 000 000
		15/01/2020	TMM + 2,50%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2014 -II	30 000 000	15/12/2019	TMM + 2,25% et/ou 7,55%	5 ans	13 240 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015-I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2,30% et/ou 7,65%	5 ans	22 814 480
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2015-I »	20 000 000	29/06/2020	TMM + 2,30% et/ou 7,70%	5 ans	14 770 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 -II	30 000 000	04/03/2021	TMM + 2,35% et/ou 7,50%	5 ans	25 545 600
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016-I	30 000 000	05/04/2021	TMM + 2,35% et/ou 7,50%	5 ans	26 739 720
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2016 »	20 000 000	01/03/2020	TMM + 2,40% et/ou 7,60%	5 ans	19 220 000
		01/03/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2017-I	37 000 000	07/06/2024	7,80%	7 ans avec 2 années de grâce	33 486 000
		07/06/2022	TMM + 2,35%	5 ans	
		07/06/2022	7,55%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2017-II	30 000 000	01/03/2020	7,95%	5 ans	30 000 000
		01/03/2022	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2018-I	23 608 700	07/05/2023	7,95%	5 ans	23 608 700
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2018 »	20 492 000	17/01/2024	10,60%	7 ans avec deux années de grâce	20 442 000
		17/01/2026	11,00%	5 ans	
		17/01/2024	TMM+2,70%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3,00%	7 ans avec deux années de grâce	
TOTAL	392 000 000				267 392 500

4.6.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring

- Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2018

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2018
BANQUES LOCALES					
Al Baraka Bank	10 000 000	8,28%	Principal in fine le 19/02/2019	1 an	10 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	8,79%	Principal in fine le 11/04/2019	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	2 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	2 000 000
Al Baraka Bank	4 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	4 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	10,75%	Renouvelable tous les mois	3 ans	3 000 000
ABC	11 000 000	TMM + 2,25 %	Principal in fine le 28/11/2019	1 an	11 000 000
Attijari Bank 2016	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	8 500 000
BIAT 2015/1	7 500 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	2 250 000
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	6 000 000
BIAT 2016	20 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	10 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	14 285 715
BIAT 2018	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	2 ans	10 000 000
Amen Bank 2015/1	5 000 000	TMM + 2,25%	Mensuelle	4 ans	1 063 830
Amen Bank 2015/2	10 000 000	TMM + 2,25%	Mensuelle	4 ans	2 291 667
Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	16 666 667
Amen Bank 2018/2	15 000 000	TMM + 3,25%	Principal in fine le 15/02/2019	46j	15 000 000

Amen Bank MT2-FACTO	5 000 000	TMM + 2,25%	Semestrielle	5 ans	581 555
Amen Bank MT3-FACTO	3 000 000	TMM + 2,25%	Semestrielle	5 ans	1 019 132
Amen Bank MT4-FACTO	2 000 000	TMM + 2,25%	Semestrielle	5 ans	1 081 265
Amen Bank MT5-FACTO	1 500 000	TMM + 2,5%	Semestrielle	3 ans	1 277 510
Amen Bank MT6-FACTO	1 500 000	TMM + 2,5%	Semestrielle	3 ans	1 500 000
Zitouna Bank	2 000 000	10,50%	Renouvelable tous les mois	1 mois	2 000 000
B.H 2016	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	4 ans	2 000 000
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	7 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	9 500 000
B.H MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 701 056
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	4 142 474
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	4 145 665
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	9 500 000
CITIBANK	14 500 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 28/02/2019	151 jours	14 500 000
TOTAL	303 000 000				227 006 536

- Encours des emprunts étrangers contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2018

Emprunts	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2018
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI	2 016 357	1,529%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	151 263
BEI	2 016 879	1,540%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	151 355
BEI	24 437 941	1,393%	Semestrielle jusqu'à 15/10/2019	7 ans	3 638 191
BEI T1	20 634 165	0,958%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	10 317 082
BEI T2	1 942 996	1,256%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	971 497
BEI 2017-I	26 947 165	0,911%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	26 947 165
BEI 2017-II	3 634 670	1,208%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	3 634 670
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	2 458 077
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 536 645
BIRD 2012 III	1 510 553	4,740%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	1 078 967
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	6 000 000
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	7 000 000
BAD 2013 I	4 953 318	4,330%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	2 830 467
BAD 2013 II	990 753	4,720%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	636 913

BERD 2014	11 600 500	2,900%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2019	5 ans	3 314 428
BERD 2016	12 300 000	3,000%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	10 542 857
SANAD	17 016 300	3,250%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2019	5 ans	3 781 580
SANAD 2016	15 443 750	3,100%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2021	5 ans	10 295 792
SANAD GGF	24 675 000	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/09/2021	5 ans	16 449 997
PROPARCO	22 207 000	3,390%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	12 337 222
RESPONSABILITY 2016	24 515 000	3,691%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	12 257 500
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,820%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	14 945 548
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,691%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	12 810 470
DEG 2017	44 340 000	3,310%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	44 340 000
FADES 2018	7 459 748	6,000%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	7 459 748
TOTAL DES EMPRUNTS ETRANGERS	326 936 840				216 041 832

- **Encours des crédits à court terme et lignes d'avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2018**

Souscripteur	Montant (DT)	Taux d'intérêt	Durée
UTB	190 904		
BTE	474 056		
CITIBANK	300 000	TMM+1.5%	183j
CITIBANK	3 100 000	TMM+1.5%	179j
CITIBANK	300 000	TMM+1.5%	180j
CITIBANK	300 000	TMM+1.5%	176j
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5%	180j
CITIBANK	500 000	TMM+1.5%	165j
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5%	179j
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5%	179j
CITIBANK	2 000 000	TMM+1.5%	181j
ABC	2 000 000	TMM+2.8%	180j
Amen Bank	505 341	TMM+2.25%	365j
BH	5 000 000	TMM+2%	365j
BH	2 000 000	TMM+2%	365j
BH	1 000 000	TMM+2%	365j
BTE	3 000 000	TMM+2.25%	364j
TOTAL DES CREDITS A COURT TERME ET LIGNES D'AVANCE	25 170 301		

- **Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2018**

Souscripteur	Montant (en milliers de DT)	Taux d'intérêt	Durée
FCP VALEURS MIXTES	500 000	10,50%	20j
TUNISIE VALEURS	3 000 000	10,50%	10j
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	5 000 000	10,80%	60j
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	5 000 000	11,23%	90j
FCP VALEUR INSTITUTIONNEL	1 000 000	10,50%	180j
ASSURANCES COMAR	5 000 000	10,50%	180j
ASSURANCES HAYETT	5 000 000	10,50%	180j
ASSURANCES BIAT	5 000 000	11,50%	120j
FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE	500 000	10,80%	60j
GENERAL OBLIGAT SICAV	500 000	10,55%	60j
RADHI MEDDEB	1 000 000	11,30%	180j
TUNISIE SICAV	3 000 000	10,80%	210j
TUNISIE SICAV	2 000 000	10,80%	210j
TUNISIE SICAV	1 500 000	10,95%	210j
TUNISIE SICAV	1 000 000	10,95%	230j
TUNISIE SICAV	6 000 000	10,95%	180j
TUNISIE SICAV	2 000 000	11,05%	190j
TUNISIE SICAV	3 000 000	11,05%	123j
TUNISIE SICAV	2 500 000	11,05%	130j
TUNISIE SICAV	2 500 000	11,10%	110j
TUNISIE SICAV	5 000 000	10,50%	10j
TUNISIE LLD	1 000 000	10,00%	90j
TUNISIE COURTAGE	300 000	8,50%	180j
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	61 300 000		

4.6.4 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

	PRODUITS				CHARGES			SOLDES			
	2018	2017	2016		2018	2017	2016	2018	2017	2016	
Revenus du leasing et du factoring	107 450 394	89 659 861	61 666 803	Charges financières nettes	72 049 442	52 376 025	37 861 837				
Intérêts de retard & intercalaire	2 723 928	1 953 208	2 345 648								
Commissions encourues	-166 294	-252 647	-								
Variation des agios réservés	-273 551	-166 092	-498 346								
Autres produits d'exploitation	2 709 372	2 110 399	1 707 999								
Produit d'exploitation	112 443 849	93 304 729	65 222 104	Total des charges nettes financières	72 049 442	52 376 025	37 861 837	Marge commerciale (PNB)	40 394 407	40 928 704	27 360 267
Marge commerciale (PNB)	40 394 407	40 928 704	27 360 267	Charges de personnel	15 264 544	14 783 785	9 606 640				
Produits des placements	11 760 186	5 233 075	8 513 715	Autres charges d'exploitation	7 131 701	7 215 379	5 210 781				
Sous Total	52 154 593	46 161 779	35 873 982	Sous Total	22 396 245	21 999 164	14 817 421	Excédent Brut d'exploitation	29 758 348	24 162 615	21 056 561
Excédent Brut d'exploitation	29 758 348	24 162 615	21 056 561	Dotations aux amortissements	1 767 059	1 699 952	1 544 290				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	5 377 941	2 224 215	946 875				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	3 471 309	-123 799	234 894				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	3 486 204	768 186	365 689				
Autres produits ordinaires	397 067	574 664	463 642	Autres pertes ordinaires	16 851	386 745	399 170				
				Impôts sur les sociétés	4 859 616	5 350 243	4 282 253				
Sous Total	30 155 415	24 737 279	21 520 203	Sous Total	18 978 980	10 305 542	7 773 171	Résultat des activités ordinaires	11 176 435	14 431 737	13 747 032
Résultat des activités ordinaires après impôts	11 176 435	14 431 737	13 747 032	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	720 601	790 691	1 120 174				
Effet positif de modification comptable	-	-	-	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	11 176 435	14 431 737	13 747 032					Résultat net de l'exercice	10 455 834	13 641 046	12 626 858

4.6.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2016 avant Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017							2 552 326	10 074 532	(12 626 858)	-
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Fusion Tunisie Factoring			9 880 796					560 042		10 440 838
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 250 000)	1 250 000		-
Solde au 31 Décembre 2016 après Affectation	45 000 000	25 425 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 648 394	0	132 678 584
Résultat au 31 décembre 2017									13 641 046	13 641 046
Solde au 31 Décembre 2017 avant Affectation	45 000 000	25 425 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 648 394	13 641 046	146 319 630
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018							2 000 000	11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 925 000)	1 925 000		-
Solde au 31 Décembre 2017 après Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	0	137 319 630
Résultat au 31 décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 Décembre 2018 avant Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	10 455 834	147 775 464
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019								10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 875 000)	1 875 000		-
Solde au 31 Décembre 2018 après Affectation	45 000 000	13 936 462	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	13 657 184	49 745 274	0	141 486 714

4.6.6 Répartition des résultats des trois derniers exercices

(En dinars)

Désignations	2018	2017	2016
Bénéfice net	10 455 834	13 641 046	12 626 858
+ Report à nouveau	39 289 440	27 648 393	17 013 819
+ Réintégration prime d'émission	4 413 750	7 075 000	7 750 000
= Total	54 159 024	48 364 439	37 390 677
- Réserve légale	0	0	0
= Solde	54 159 024	48 364 439	37 390 677
- Réserve spéciale de réinvestissement	0	2 000 000	2 552 326
+ Reprise sur réserve spéciale de réinvestissement	1 875 000	1 925 000	1 250 000
= Bénéfice disponible	56 034 024	48 289 439	36 088 351
- Dividendes	6 288 750	9 000 000	9 000 000
= Résultat reporté	49 745 274	39 289 439	27 088 351

4.6.7 Évolution des revenus du leasing, du factoring et du résultat d'exploitation

(En dinars)

Désignation	2018	2017	2016
Revenus du leasing	91 473 324	75 997 327	63 514 105
Revenus du Factoring	18 427 444	15 449 650	-
Produit net	52 154 593	46 161 779	35 873 982
Résultat d'exploitation	15 655 835	19 594 062	17 964 813
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Revenus par action	12,211	10,161	7,057
Produit net par action	5,795	5,129	3,986
Résultat d'exploitation par action	1,162	2,177	1,996

4.6.8 Évolution du résultat net

(En dinars)

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Bénéfice avant impôt (1)	16 036 051	19 781 980	18 029 285
Bénéfice net d'impôt (2)	10 455 834	13 641 046	12 626 858
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	19 093 142	9 602 247	30 231 400
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	4 630 321	-2 148 272	16 222 146
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions (5)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,782	2,198	2,003
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	1,162	1,516	1,403
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	2,121	1,067	3,359
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	0,514	-0,239	1,802
Bénéfice avant impôt/capital social	35,64%	43,96%	40,07%
Bénéfice net d'impôt/capital social	23,24%	30,31%	28,06%

4.6.9 Évolution des dividendes

(En dinars)

Désignation	2018	2017	2016
Dividendes en dinars	6 288 750	9 000 000	9 000 000
Dividendes par action en dinars	0,699	1,000	1,000
% du nominal	13,98%	20,00%	20,00%
Date de mise en paiement	17/05/2019	17/05/2018	13/06/2017

4.6.10 Évolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)

Désignation	2018	2017	2016
Bénéfice net d'impôt (1)	10 455 834	13 641 046	12 626 858
Dotations aux amortissements (2)	1 767 059	1 699 952	1 544 290
Dotations nettes aux provisions (3)	12 335 454	2 868 602	1 547 458
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	24 558 347	18 209 600	15 718 606

4.6.11 Indicateurs de gestion et ratios du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net (1)	10 456	13 641	12 627
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	964 782	957 803	781 536
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	967 547	966 190	770 939
Fonds propres (avant résultat net) (3)	137 320	132 679	118 611
Capitaux propres avant affectation	147 775	146 320	131 238
Créances sur la clientèle	903 386	890 988	707 145
Créances classées (4)	51 204	40 548	43 078
Produits réservés (5)	4 039	3 570	3 724
Total Provisions (6)	32 976	29 819	28 819
Emprunts et ressources spéciales (7)	847 453	814 571	591 488
Charges financières	72 049	52 376	37 862
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	24 163	23 699	16 362
Produit net (9)	52 155	46 162	35 874
Total brut des créances (10)	951 373	933 977	747 582
Total bilan (11)	1 140 240	1 135 342	802 306
Intérêts de crédit bail	91 747	76 163	64 012
Dettes envers la clientèle	19 487	19 473	15 597
Charges de personnel	15 265	14 784	9 607
Portefeuille titre commercial	235	255	289
Portefeuille d'investissement	61 161	66 559	74 102
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	14,19%	13,73%	15,39%
Taux de créances classées (4)/(10)	5,38%	4,34%	5,76%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	72,29%	82,35%	75,54%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	5,31%	4,23%	5,51%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *	14,55%	13,48%	14,88%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	12,96%	12,89%	16,36%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,32%	71,75%	73,72%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	79,23%	78,48%	88,14%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	95,97%	93,61%	85,85%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	29,27%	32,03%	26,78%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	37,98%	34,79%	30,25%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	46,33%	51,34%	45,61%
Ratios de rentabilité			
ROE (1)/(3)	7,61%	10,28%	10,65%
ROA (1)/(11)	0,92%	1,20%	1,57%
Résultat net / Produit net	20,05%	29,55%	35,20%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	10,16%	8,55%	9,05%
Produits nets / total bilan	4,57%	4,07%	4,47%

* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.6.12 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Volume des factures achetées	479 876	454 205	348 270	5,65%
Volume des factures financées	372 091	356 290	340 086	4,43%
Total des Engagements Courants (a)	118 232	114 523	107 676	1,68%
Total des Engagements Classés (b)	6 198	5 977	5 491	33,51%
Total des Engagements (c)=a+b	124 430	120 500	113 167	3,26%
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	4,98%	4,96%	4,85%	29,29%
Commissions d'affacturage	5 000	4 764	4 611	4,95%
Commissions de financement	13 069	10 392	8 807	25,76%
Autres commissions	358	293	275	21,99%

4.7 États financiers consolidés au 31/12/2018

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2018 ne s'accrochent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note sur les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées ;
- Une note indiquant, le pays d'enregistrement ou de résidence pour les sociétés « ALIOS » et « TLG Finance » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC35 ;
- Une note portant sur la nature de la relation entre la société mère et les filiales dont elle ne détient pas, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;
- Une note sur le portefeuille d'investissement portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements ;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 et suivants.

4.7.1. Bilan consolidé au 31/12/2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31-déc. 2018	31-déc. 2017
ACTIFS			
	Notes		
Caisse et avoirs auprès des banques	5	68 632 212	106 851 668
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	6	2 002 779 001	1 809 691 881
Acheteurs Factorés	7	145 710 577	141 623 535
Portefeuille titre commercial		2 923 849	38 350 492
Portefeuille d'investissements	8	24 114 620	24 639 980
Titres mis en equivalence	8	6 321 385	8 950 298
Valeurs Immobilisés	9	146 068 107	94 774 330
Actifs d'impôts différés	10	8 095 850	5 417 673
Autres actifs	11	68 585 181	59 551 368
TOTAL DES ACTIFS		2 473 230 782	2 289 851 225
PASSIFS			
Concours bancaires	12	113 718 653	123 669 449
Emprunts et dettes rattachées	13	1 596 017 004	1 496 048 890
Dettes envers la clientèle	14	89 609 503	75 599 675
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	49 916 573	40 872 774
Fournisseurs et comptes rattachés		134 834 342	150 338 858
Passifs d'impôts différés	10	3 829 054	1 713 289
Autres passifs	15	116 227 846	74 442 235
TOTAL DES PASSIFS		2 104 152 975	1 962 685 170
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés		132 116 901	116 033 172
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		177 116 901	161 033 172
Résultat Consolidé		12 869 790	11 867 017
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	189 986 691	172 900 189
INTERETS MINORITAIRES	17	179 091 116	154 265 866
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		369 077 807	327 166 055
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2 473 230 782	2 289 851 225

4.7.2. État des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2018

Montants exprimés en dinars tunisiens

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
ENGAGEMENTS DONNEES	167 581 120	180 928 795
Engagements de financements en faveur de la clientèle	96 128 320	109 784 756
Engagements donnés en faveur des banques	71 250 000	70 500 000
Engagements sur titres	202 800	644 039
ENGAGEMENTS RECUS	245 954 077	227 017 078
Garanties reçues	17 511 134	11 804 840
Intérêts à échoir sur contrats actifs	228 442 943	215 212 238
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	94 858 659	77 456 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	94 858 659	77 456 000

4.7.3. État de résultat consolidé au 31/12/2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Produits d'exploitations			
Revenu de crédit bail	18	224 503 474	202 846 810
Revenu du factoring	19	18 261 150	15 197 003
Revenu des opérations de location longue durée		29 549 568	19 255 393
Autres produits d'exploitation		2 709 372	7 160 125
Produits des placements		7 720 086	968 022
Total des Produits d'exploitations		282 743 650	245 427 353
Coût des opérations de location longue durée		(15 484 379)	(9 803 715)
Intérêts et charges assimilés	20	(128 810 232)	(103 065 134)
PRODUIT NET		138 449 039	132 558 504
Charges d'exploitations			
Charges de personnel		(46 737 362)	(45 423 092)
Autres charges d'exploitation		(33 540 269)	(32 431 679)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(12 847 131)	(5 609 698)
Total des Charges d'exploitations		(93 124 762)	(83 464 469)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		45 324 277	49 094 035
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	21	(19 395 654)	(31 707 660)
Dotations aux provisions pour risques divers	22	(12 587 908)	(4 220 468)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 340 715	13 165 907
Autres gains ordinaires		6 005 052	212 545
Autres pertes ordinaires		(252 625)	(3 776 205)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		19 093 142	9 602 247
Impôts différés		(20 663)	(171 226)
Impôts exigibles		(15 511 784)	(14 616 298)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		3 560 695	(5 185 277)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	1 069 626	3 037 005
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 630 321	(2 148 272)
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	8 239 469	14 015 289
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		12 869 790	11 867 017
Résultat par action		1,430	1,319

4.7.4. État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2018

(exprimé en dinar tunisien)

	31-dec 2018	31-dec 2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	957 550 388	800 011 399
Encaissements reçus des acheteurs factorés	396 005 619	363 804 724
Financements des adhérents	(372 091 307)	(358 470 437)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(23 979 362)	(21 656 147)
Intérêts payés	(82 079 649)	(59 643 600)
Impôts et taxes payés	(54 471 019)	(42 927 941)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(883 098 696)	(853 885 066)
Autres flux de trésorerie	102 269 660	100 924 118
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	40 105 634	(71 842 950)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(77 130 269)	(56 897 151)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 565 127	8 828 518
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières:	(2 135 817)	(51 348 917)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	46 734 937	2 888 402
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(19 966 022)	(96 529 148)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements suite à la réduction de capital	(360 000)	-
Encaissements suite à l'émission d'action	-	9 777 852
Dividendes et autres distributions	(20 424 555)	(17 768 383)
Encaissements provenant des emprunts	771 088 448	618 154 099
Remboursement d'emprunts	(709 736 947)	(392 327 860)
Flux liés au financement à court terme	(90 491 598)	(52 766 841)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(49 924 652)	165 068 867
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	1 516 382	(2 999 239)
Variation de trésorerie	(28 268 658)	(6 302 470)
Trésorerie au début de l'exercice	(16 817 783)	(10 515 313)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(45 086 441)	(16 817 783)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 Décembre 2018**

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de dix sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing&Factoring** », est une société de droit tunisien, créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Au cours de l'exercice 2017, l'activité d'affacturage a été reprise suite à l'opération de fusion entre la société mère « Tunisie Leasing » et sa filiale « Tunisie Factoring »

Le capital social de Tunisie Leasing et factoring s'élève au 31 Décembre 2018 à la somme de 45.000.000 dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2018, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 Décembre 2018 à 10.000.000 dinars, divisé en 2.000.000 actions de 5 dinars chacune.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de

financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Et son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

- La société **ALIOS Finance SA**, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.
- Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- ❖ **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.
- ❖ Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.
- ❖ Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.
- ❖ **Tunisie - Participations** : constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- ❖ **Tuninvest International-SA** constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- ❖ **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30.000 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF):** est une société anonyme de droit Tunisien, constitué le 02 février 2001.

Le capital social s'élève à D: 40.000 divisé en 40.000 actions de 1D chacune, souscrite et libéré en totalité.

La société a pour objet d'effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2018

Sociétés	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov. SICAR		STIF		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%			Titres	%
Tunisie Leasing	300 000	15,00%	352 645	36,51%	220	44,00%	125	25,00%	13 636	27,27%	40 000	100,00%	29 832	99,44%	54 245	4,87%	741 642	33,90%	1 049 995	30,00%
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International S.A																				
Tunisie Factoring																				
TLG FINANCE															709 931	63,68%				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Autres	1 700 000	85,00%	613 355	63,49%	280	56,00%	375	75,00%	36 364	72,73%			168	0,56%	350 748	31,46%	1 446 058	66,10%	2 450 005	70,00%
Total	2 000 000	100,00%	966 000	100,00%	500	100,00%	500	100,00%	50 000	100,00%	40 000	100,00%	30 000	100,00%	1 114 924	100,00%	2 187 700	100,00%	3 500 000	100,00%

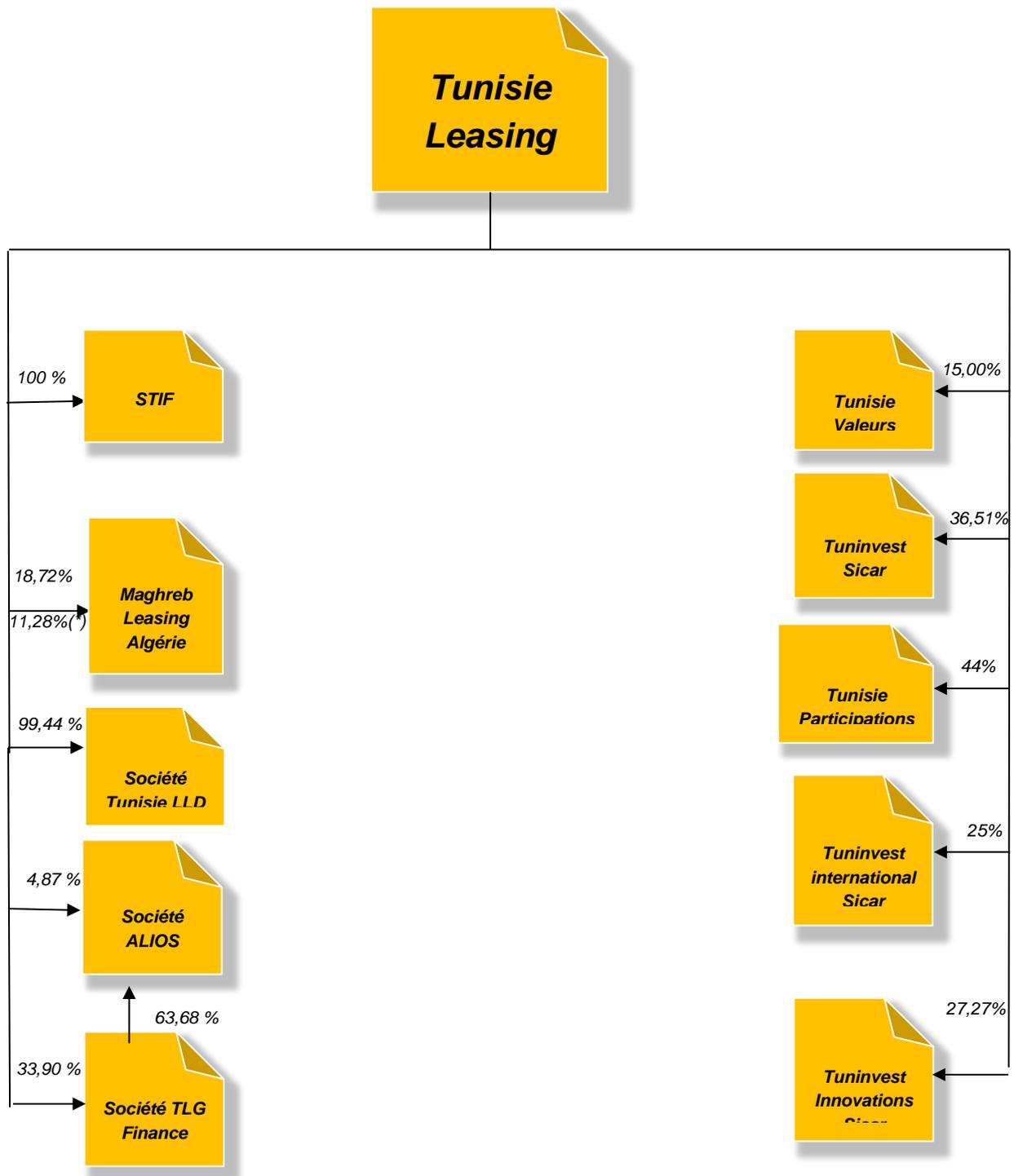
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2018

Sociétés	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov.		STIF		Tunisie Location		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	15,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		4,87%		33,90%		18,72%	11,28% (*)
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International S.A																				
Tunisie Factoring																				
TLG FINANCE															21,59%					
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Autres																				
Total	15,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,00%	27,27%		100,00%		99,44%	0,00%	4,87%	21,59%	33,90%	0,00%	18,72%	11,28%
Total participation	15,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		26,45%		33,90%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2018**



(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing&Factoring, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Participations	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International .SA	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS	Contrôle exclusif	Intégration globale
TLG FINANCE	Contrôle exclusif	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing&Factoring détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing&Factoring est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ **Conversion des états financiers des entités étrangères**

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing&Factoring sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill sont prévues par la norme NCT 38. »

4.3 : Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par TLF et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, TLF enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Activité Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	20%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Alios)

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er Décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour sur l'ancienne politique de provisionnement en vue de s'aligner avec la méthodologie de provisionnement de Tunisie Leasing. Les aménagements de cette politique qui prévoient :

1. La prise en compte pour le crédit-bail et pour la LOA de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement.
 Les taux de provisionnement sont : (5% à partir d'1 jour de retard, 30% à partir de 90 jours, 75% à partir de 180 jours et 100% à partir de 360 jours et en cas de contentieux. Ces taux s'appliquent sur le risque total (impayés + encours).

2. L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai.
 Le taux de provisionnement est de 5% (à partir du 1er jour de retard), suivi de 30% (30 jours), 50% (60 jours), 75% (120 jours) et 100% (180 jours et contentieux).

Activité Factoring

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring (société absorbée par Tunisie Leasing) distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé. Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si

l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing&Factoring ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients

et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent

déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10 : Evènements significatifs de l'exercice 2018

4.10.1 : Activité de la filiale Alios Finance Gabon

L'environnement économique dégradé au Gabon, les problématiques de liquidités rencontrées par le pays ainsi que le délai constaté dans l'encaissement de la créance de 18,7 M€ détenue sur l'Etat Gabonais au titre des délégations de solde a mis notre filiale en difficulté financière, ce qui nous a amené, faute de refinancement, à suspendre la production à partir de Novembre 2016. Sur le plan opérationnel, la production d'Alios Finance Gabon est nulle en 2018. L'encours de refinancement s'établit, quant à lui, à 34 millions d'Euros, soit 8 millions d'euros de plus que l'encours du portefeuille de crédit.

La filiale Alios Finance Gabon a réussi à rééchelonner la majorité de ses lignes de refinancement ainsi que la finalisation de l'opération de finalisation des titres SOLDES. Au 31 décembre 2018, la situation de trésorerie actuelle de notre filiale Alios Finance Gabon fait naître une fragilité sans remettre en cause sa capacité d'honorer ses échéances à court terme et, par conséquent, sur sa continuité d'exploitation dans le cas où la filiale ne parviendrait pas à trouver les ressources adéquates.

La feuille de route du Groupe pour la relance de l'activité de la filiale Alios Finance Gabon s'articule autour des actions suivantes :

- Maintenir la pression sur le Gouvernement Gabonais pour continuer l'encaissement des nouvelles échéances et arrêter l'hémorragie,
- Oeuvrer pour le recouvrement des arriérés sur un délai le plus court,
- Continuer activement le recouvrement des impayés clients, notamment sur les principaux risques,
- Continuer la recherche des sources de refinancement auprès du système bancaire, des compagnies d'assurance, du marché obligataire dès l'amélioration de la liquidité sur le marché et de la Banque Centrale par le refinancement de notre portefeuille crédit aux particuliers à travers les accords de classement,
- Continuer le plan d'optimisation des charges opérationnelles

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

cette rubrique se detaille comme suit

	31-déc 2018	31-déc 2017
-Banques	68 305 080	106 607 809
-Caisses	327 132	243 859
<u>Total général</u>	68 632 212	106 851 668

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS
6.1 : Créances sur la Clientèle, Opérations de Leasing:

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Encours financiers	1 966 663 087	1 729 382 313
- Impayés	228 997 374	212 017 555
- Interets echus différés	(9 229 129)	(7 501 110)
- Creances en cours (encours des contrats decaissés et non mis en force)	6 004 082	21 256 440
<u>Total brut des creances de leasing</u>	2 192 435 414	1 955 155 198
- Provisions pour dépréciation des encours	(71 362 710)	(66 672 273)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(101 527 035)	(65 000 770)
- Provisions collectives	(11 255 174)	(8 555 889)
- Produits réservés	(5 511 493)	(5 234 385)
<u>Total des provisions</u>	(189 656 412)	(145 463 317)
<u>Soldes nets</u>	2 002 779 001	1 809 691 881

6.2 : Créances de Leasing : Impayés

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	201 843 538	191 513 108
<u>Montant brut</u>	<u>201 843 538</u>	<u>191 513 108</u>
A déduire :		
- Provisions	(79 012 300)	(48 205 190)
- Produits réservés	(1 955 329)	(2 350 920)
<u>Montant net</u>	<u>120 875 908</u>	<u>140 956 998</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	27 153 836	20 504 447
<u>Montant brut</u>	<u>27 153 836</u>	<u>20 504 447</u>
A déduire :		
- Provisions	(22 514 735)	(16 795 580)
- Produits réservés	(3 556 164)	(2 881 426)
<u>Montant net</u>	<u>1 082 937</u>	<u>827 441</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	-	(2 039)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>121 958 846</u>	<u>141 782 400</u>

NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 Décembre 2018, comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	143 721 328	139 111 673
Comptes des acheteurs export	1 388 228	1 143 496
Comptes des acheteurs import	8 311 821	8 611 983
<u>Sous total</u>	<u>153 421 377</u>	<u>148 867 152</u>
A déduire		
Provisions individuelles sur compte adhérents	(6 197 937)	(5 977 462)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 510 419)	(1 263 419)
Provisions individuelles sur compte acheteurs	(2 444)	(2 736)
<u>Montant net</u>	<u>145 710 577</u>	<u>141 623 535</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	212 823	93 326
Fonds de garantie	14 397 926	14 152 855
Compte import/Export	8 311 821	8 611 983
Disponible	26 994 003	18 014 610
<u>Sous total</u>	<u>49 916 573</u>	<u>40 872 774</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	<u>103 504 804</u>	<u>107 994 378</u>

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Titres immobilisés	24 785 051	26 069 103
<u>Total brut</u>	<u>24 785 051</u>	<u>26 069 103</u>
A déduire		
Versements restant à effectuer sur titres	(202 800)	(240 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>24 582 251</u>	<u>25 829 103</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(467 631)	(1 189 123)
<u>Total net</u>	<u>24 114 620</u>	<u>24 639 980</u>

NOTE 8 (SUITE) : LES TITRES IMMOBILISES :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription
- B.T.S	500	5 000			1997
- SPCS	174 990	1 819 178			2009/2016
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	42 910		42 910	2000
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100			2010
- Société BYZACENE	1 005	100 500		100 500	2006
- Amen Santé	86 952	869 520			2009/2010/2013/2014/2017
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	61 605			2009
- Société Méhari Beach Tabarka	6 667	564 048			2009
- Société YASMINE	75 000	750 000			2011/2013
- Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	1 125 000			2012/2013
- Ennakl	389 000	4 998 650		324 220	2012
- Tayssir Microfinance	6 609	660 938			2013/2014
- FCPR Tuninvest Croissance	30 000	3 000 000	202 800		2013/2014/2016
- Société Almes	150 000	1 500 000			2014
- Société Tazoghrane	200 000	2 000 000			2015
- Société Agricole DICK	400 000	2 000 000			2016
- Assurances COMAR NON VIE CIV	35 000	1 287 605			2016
- Société Briquetterie Jbel Ouest	20 000	2 000 000			2016
- Société STEP	100 000	1 000 000			2018
- Société SGTM	10 000	1 000 000			2018
		24 785 051	202 800	467 631	

NOTE 8 (SUITE) : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	1 227 585	155 285	1 895 407	36,51%
* Tunisie Participations	2 200	333 933	5 040	341 173	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 558 888	1 452 542	906 323	3 917 753	26,67%
* Tuninvest International S.A	1 250	10 706	(1 731)	10 225	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	15 758	4 709	156 827	27,27%
	<u>2 219 782</u>	<u>3 040 524</u>	<u>1 069 626</u>	<u>6 321 385</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
PERIODE CLOSE LE 31 Décembre 2018
(exprimé en dinars)

NOTE 9.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Résorption	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	23 671 022	2 860 712	1 366 852	-	-	27 898 586	22 920 903	2 758 437	1 432 388	-	27 111 727	786 858
Logiciels (en cours)		1 031 307	-	548 840	-	-	1 580 147	-	-	-	-	-	1 580 147
Ecart d'acquisition	5%	5 889 033	473 785	-	(3 462 987)	-	2 899 832	360 080	-	131 592	-	491 672	2 408 160
TOTAUX		30 591 362	3 334 497	1 915 692	(3 462 987)	-	32 378 564	23 280 983	2 758 437	1 563 980	-	27 603 399	4 775 165

NOTE 9.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	2 843 376	180 988	5 809 155	-	-	8 833 520	-	-	-	-	-	8 833 520
Constructions	5%	14 013 340	1 089 807	22 868 061	-	-	37 971 208	8 239 678	735 120	3 981 690	-	12 956 488	25 014 720
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	60 604 073	5 024 454	32 704 603	-	7 681 446	90 651 683	19 558 751	1 214 155	8 269 258	2 114 552	26 927 612	63 724 071
Mobilier de bureau	10% et 20%	10 784 612	1 366 140	3 434 779	-	2 269 716	13 315 815	4 283 081	416 915	609 529	4 753 499	556 025	12 759 789
Matériel informatique	15% et 33%	10 422 867	1 336 418	963 574	-	964 651	11 758 209	9 650 040	803 576	730 552	-	11 184 168	574 041
Installations générales	10% et 15%	20 757 962	2 804 675	779 741	-	1 496 583	22 845 795	14 221 015	1 962 878	1 828 708	64 713	17 947 888	4 897 907
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		23 990 285	-	1 498 608	-	-	25 488 894	-	-	-	-	-	25 488 894
TOTAUX		143 447 185	11 802 482	68 058 520	-	12 412 396	210 895 792	55 983 235	5 132 643	15 419 736	6 932 764	69 602 850	141 292 942
Total des Valeurs Immobilisées		174 038 548	15 136 980	69 974 211	(3 462 987)	12 412 397	243 274 358	79 264 218	7 891 079	16 983 716	6 932 764	97 206 249	146 068 107

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 10 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 789 631)	(1 315 975)
- Passif d'impôt différé, MLA	(623 568)	(397 314)
- Passif d'impôt différé, ALIOS	(1 415 855)	-
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(3 829 054)</u>	<u>(1 713 289)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing&Factoring	1 458 686	1 005 693
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	517 946	532 198
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	-	-
- Actif d'impôt différé, ALIOS	6 119 218	3 879 782
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>8 095 850</u>	<u>5 417 673</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>4 266 796</u>	<u>3 704 384</u>

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Clients autres sociétés du groupe	579 302	699 722
- Fournisseurs, avances	1 328 226	951 287
- Prêts au personnel	2 135 512	2 270 837
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	346 949	359 400
- Dépôts et cautionnements versés	-	-
- Avances et acomptes au personnel	143 308	147 033
- Crédit d'impôt	15 714 990	7 165 230
- Crédit TVA	17 867 697	30 436 502
- Autres comptes débiteurs	17 093 084	2 901 273
- Produits à recevoir des tiers	2 596 979	6 334 590
- Charges constatées d'avance	8 154 162	6 662 949
- Charges à répartir	-	58 283
- frais d'émission des emprunts à long terme	3 785 692	2 769 103
<u>Total brut</u>	<u>69 745 901</u>	<u>60 756 207</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(42 572)	(73 645)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(194 339)	(193 589)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(707 754)	(721 550)
<u>Total net</u>	<u>68 585 181</u>	<u>59 551 368</u>

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Banques, découverts	113 718 653	123 669 449
<u>Total général</u>	113 718 653	123 669 449

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Emprunts		
- Banques locales	324 290 983	282 655 827
- Banques étrangères	426 740 516	344 410 066
- Emprunts obligataires	318 032 500	331 597 140
- Crédit à court terme	664 960	1 722 271
- Ligne d'avance	24 505 341	36 000 000
- Certificats de dépôt	60 300 000	32 500 000
- Crédit ALIOS	413 905 891	445 666 828
- Crédit Lesaing LLD	1 889 164	-
<u>Total emprunts</u>	1 570 329 354	1 474 552 132
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	4 218 808	3 653 053
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	8 432 172	6 170 652
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	13 036 671	11 673 054
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	-
<u>Total dettes rattachées</u>	25 687 650	21 496 758
<u>Total</u>	1 596 017 004	1 496 048 890

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	282 655 827	18 820 658	586 484 000	563 669 501	324 290 983	107 799 231	216 491 752
* AMEN BANK	7 132 092		140 000 000	112 109 928	35 022 164	11 666 667	23 355 497
* AMEN BANK FACTO	4 793 445		3 000 000	2 333 983	5 459 462	2 866 602	2 592 860
* BH	12 500 000		10 000 000	3 500 000	19 000 000	14 000 000	5 000 000
* BH FACTO	8 665 319			1 821 789	6 843 530	4 891 558	1 951 972
* BNP (MLA)	25 089 621	4 763 255	12 660 000	11 686 092	30 826 784	11 737 378	19 089 406
* CITIBANK (MLA)	22 320 356	4 237 511	-	17 105 078	9 452 789	1 350 389	8 102 400
* AL BARAKA BANK(MLA)	42 443 225	8 057 830	17 724 000	21 524 355	46 700 701	3 417 402	43 283 299
* AL SALAM(MLA)	9 281 351	1 762 061	-	4 056 998	6 986 414	528 447	6 457 967
* AL BARAKA BANK	45 000 000		305 000 000	300 000 000	50 000 000	-	50 000 000
* A.B.C	1 500 000		-	1 500 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2017	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000	-	11 000 000
* ATTIJARI BANK	18 666 667		10 000 000	8 166 667	20 500 000	14 500 000	6 000 000
* BIAT	45 845 238		10 000 000	13 309 523	42 535 715	25 226 190	17 309 525
* BTK 2013	500 000		-	500 000	-	-	-
* ZITOUNA BANK	4 000 000		34 000 000	36 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITI BANK	14 500 000		14 500 000	14 500 000	14 500 000	-	14 500 000
* BT 2017	8 500 000		-	2 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* STB 2018			10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
* BTE FACTO			5 000 000	854 335	4 145 665	3 693 576	452 089
* AMEN BANK 2015 (LLD)	918 513		-	534 185	384 328	145 589	238 739
* AMEN BANK 2018 (LLD)			1 500 000	195 435	1 304 565	829 495	475 070
* ATB 2018 (LLD)			2 100 000	471 134	1 628 866	945 939	682 927
BANQUES ETRANGERES	344 410 067	18 513 186	133 463 748	69 646 484	426 740 516	298 475 935	128 264 581
* BEI	53 535 953		-	7 570 332	45 965 621	38 799 496	7 166 125
* BIRD	12 430 832		7 000 000	1 357 143	18 073 689	16 049 879	2 023 810
* B.A.D	4 316 533		-	849 153	3 467 380	2 618 220	849 160
* BERD	18 928 857		-	5 071 572	13 857 285	7 028 575	6 828 710
* SANAD	43 224 025		-	12 696 656	30 527 369	17 830 488	12 696 881
* PROPARCO 2016	17 272 111		-	4 934 889	12 337 222	7 402 338	4 934 884
* RESPONSABILITY	17 160 500		-	4 903 000	12 257 500	9 806 000	2 451 500
* RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700		-	4 270 152	14 945 548	10 675 408	4 270 140
* RESPONSABILITY SICAV LUX	16 470 600		-	3 660 130	12 810 470	9 150 346	3 660 124
* DEG 2017	44 340 000		-	-	44 340 000	33 255 000	11 085 000
* FADES 2018			7 459 748	-	7 459 748	7 459 748	-
* FRANSABANK	-	-	12 660 000	1 063 086	11 596 915	8 298 352	3 298 563
* ABC	15 586 955	2 959 186	25 320 000	9 344 371	34 521 769	16 480 180	18 041 589
* CPA	60 648 000	11 514 000	55 704 000	12 660 000	115 206 000	80 601 992	34 604 008
* BDL	21 280 000	4 040 000	12 660 000	1 266 000	36 714 000	24 528 750	12 185 250
* TRUST BANK			12 660 000		12 660 000	8 491 163	4 168 837
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	627 065 893	37 333 843	719 947 748	633 315 985	751 031 499	406 275 166	344 756 333

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2012 I	4 964 000		-	2 482 000	2 482 000	-	2 482 000
* Emprunt obligataire 2012 II	6 140 000		-	4 000 000	2 140 000	1 070 000	1 070 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	4 000 000		-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2013 I	13 032 000		-	6 000 000	7 032 000	3 516 000	3 516 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	12 468 000		-	4 000 000	8 468 000	4 468 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2014 I	17 404 000		-	6 000 000	11 404 000	5 404 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2014 II	19 240 000		-	6 000 000	13 240 000	7 240 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2015 I	28 814 480		-	6 000 000	22 814 480	16 814 480	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	18 770 000		-	4 000 000	14 770 000	10 770 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2015 II	27 772 800		-	2 227 200	25 545 600	19 545 600	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016 I	28 369 860		-	1 630 140	26 739 720	20 739 720	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	20 000 000		-	780 000	19 220 000	18 440 000	780 000
* Emprunt obligataire 2017 I	37 000 000		-	3 514 000	33 486 000	29 972 000	3 514 000
* Emprunt obligataire 2017 II	22 910 000		7 090 000	-	30 000 000	27 832 080	2 167 920
* Emprunt obligataire 2018 I			23 608 700	-	23 608 700	21 367 960	2 240 740
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2018"			20 442 000		20 442 000	20 442 000	-
* Emprunt obligataire 2014 -TF	9 000 000		-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2015 (MLA)	61 712 000	11 715 622	-	22 787 622	50 640 000	30 384 000	20 256 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	331 597 140	11 715 622	51 140 700	76 420 962	318 032 500	241 005 840	77 026 660
TOTAL GENERAL	958 663 033	49 049 465	771 088 448	709 736 947	1 069 063 999	647 281 006	421 782 993

NOTE 14 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Avances et acomptes reçus des clients	38 130 559	32137878
- Dépôts et cautionnements reçus	51 478 944	43461797
Total général	89 609 503	75 599 675

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc 2018	31-déc 2017
- Personnel, remunerations dues	1 010 197	776 138
- Personnel, provisions pour congés payés	938 928	938 752
- Personnel, autres charges à payer	1 182 280	1 392 001
- Fonds social	95 001	64 798
- Etat, retenues sur salaires	400 789	358 795
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	785 801	1 388 931
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	72 932	57 616
- Etat, impôts sur les bénéfices	14 505 263	7 401 742
- Etat, TVA à payer	10 995 940	4 399 250
- Etat, autres impôts et taxes à payer	3 422 658	4 352 284
- Avance sur titres immobilisés	765 658	1 215 958
- Actionnaires, dividendes à payer	840 194	1 272 414
- C.N.S.S	853 046	740 917
- Autres comptes créditeurs	42 859 064	18 882 119
- Compte d'attente	29 161	161 435
- Diverses charges à payer	7 848 694	6 662 736
- Produits constatés d'avance	9 115 380	7 645 022
- Compte adheent à regulariser	579 235	659 235
- Autres provisions pour risques	19 927 625	16 072 091
Total	116 227 846	74 442 235

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Capital social	(A)	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale		4 500 000	4 500 000
- Prime d'émission		18 350 212	25 425 212
- Réserves spéciales de réinvestissement		15 532 184	15 457 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Ecart de conversion		34 683 364	15 163 252
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 040 524	2 494 509
- Dividendes reçus des filiales		4 114 003	4 340 564
- Résultats reportés		48 119 770	44 875 607
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		177 116 901	161 033 172
- Résultat net des sociétés intégrées (a)		3 560 695	(5 185 275)
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 069 626	3 037 005
- Part revenant aux intérêts minoritaires (C)		(8 239 469)	(14 015 287)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)=(a+b-c)		12 869 790	11 867 017
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	189 986 691	172 900 189
Nombre d'actions (2)	(D)	9 000 000	9 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,430	1,319

(A) Le capital social s'élève au 31 Décembre 2018 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en

(B) Voir note 8

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

31-déc-18
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Réserves affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés MEQ	Dividendes reçus des filiales et des Stés Mise en Equivalence	Résultats réportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2016	45 000 000	4 500 000	14 154 858	33 175 212	-	5 729 125	6 774 297	3 676 967	5 838 337	35 657 675	12 564 935	167 071 407
Effets de variation du pourcentage d'intérêts							223 541			850 191		1 073 732
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017			2 552 326						(5 838 336)	10 256 893	(6 970 883)	-
Réintégration prime d'émission				(7 750 000)						7 750 000		-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 250 000)							1 250 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								(1 182 458)	2 132 851	1 897 957	(5 594 052)	(2 745 702)
Dividendes reçus des filiales intégrées									2 207 712	(2 207 712)		-
Effets de l'opération de fusion TF						(1 952 281)				(1 579 397)		(3 531 678)
Ecart de conversion							8 165 414					8 165 414
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016										(9 000 000)		(9 000 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2017											11 867 017	11 867 017
Solde au 31 Décembre 2017	45 000 000	4 500 000	15 457 184	25 425 212	-	3 776 843	15 163 252	2 494 509	4 340 564	44 875 607	11 867 017	172 900 189
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										(1 236 206)		(1 236 206)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018			2 000 000						(4 340 563)	11 568 266	(9 227 703)	-
Réintégration prime d'émission				(7 075 000)						7 075 000		-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 925 000)							1 925 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								546 015	1 222 775	(2 617 273)	(2 639 314)	(3 487 797)
Dividendes reçus des filiales intégrées									2 891 227	(2 891 227)		-
Effets de l'opération de fusion TF										(1 579 397)		(1 579 397)
Ecart de conversion							19 520 112					19 520 112
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017										(9 000 000)		(9 000 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2018											12 869 790	12 869 790
Solde au 31 Décembre 2018	45 000 000	4 500 000	15 532 184	18 350 212	-	3 776 843	34 683 364	3 040 524	4 114 003	48 119 770	12 869 790	189 986 691

NOTE 17 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	28 203 366	10 634 242
- Dans les réserves	13 992 869	13 404 787
- Dans le résultat	(A) 14 235 122	9 630 695
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	16 800	16 800
- Dans les réserves	51 532	32 006
- Dans le résultat	(A) 10 928	9 732
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLG FINANCE		
- Dans le capital	32 968 328	32 968 328
- Ecart de conversion	13 486 277	9 643 046
- Dans les réserves	(1 276 192)	(256 885)
- Dans le résultat	(A) (110 574)	(1 019 307)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la ALIOS		
- Dans le capital	20 580 957	20 580 957
- Ecart de conversion	31 258 340	16 327 410
- Dans les réserves	4 168 843	21 050 999
- Dans le résultat	(A) (22 374 945)	(22 636 409)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>179 091 116</u>	<u>154 265 866</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>(8 239 469)</u>	<u>(14 015 289)</u>

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- intérêts conventionnels	218 285 675	197 620 884
- Intérêts intercalaires	1 142 779	996 863
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>219 428 453</u>	<u>198 617 747</u>
- Intérêts de retard	(B) 5 348 572	4 395 155
<u>Total des autres produits</u>	<u>5 348 572</u>	<u>4 395 155</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(862 687)	(694 568)
. Intérêts de retard	(393 109)	(381 740)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	620 189	295 920
. Intérêts de retard antérieurs	362 056	614 296
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(273 551)</u>	<u>(166 092)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C) <u>224 503 474</u>	<u>202 846 810</u>

NOTE 19 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 décembre 2018, se présente ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Commissions de factoring	5 192 321	4 804 738
- Intérêts de financement	13 068 829	10 392 265
<u>Total</u>	18 261 150	15 197 003

NOTE 20 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Intérêts des emprunts obligataires	24 438 879	21 739 841
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	24 256 512	13 749 397
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	62 336 675	53 346 755
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	747 511	664 773
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	111 779 577	89 500 765
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	7 718 622	7 428 329
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	5 223 230	2 217 676
- Autres	4 088 803	3 918 364
<u>Total des autres charges financières</u>	17 030 655	13 564 369
<u>Total général</u>	128 810 232	103 065 134

NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Branche Leasing)	10 202 604	8 174 012
- Dotations aux provisions collectives	1 957 000	3 024 378
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Branche Leasing)	(7 002 596)	(7 099 392)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	43	3 371
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(43)	(3 371)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Branche Factoring)	596 798	852 418
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Branche Factoring)	(375 865)	(365 923)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	3 852 006	3 989 861
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(1 198 382)	(2 253 159)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (ALIOS)	26 818 830	34 439 248
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (ALIOS)	(14 904 879)	(37 237 034)
- Pertes sur créances irrécouvrables	711 250	28 183 251
- Récupération sur créances irrécouvrables	(1 261 112)	-
<u>Total général</u>	19 395 654	31 707 660

NOTE 22 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	555 055	423 979
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(1 245 712)	(547 778)
- Dotations de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	181 982
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 795)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	14 374 319	4 176 080
- Reprise de provisions pour risques et charges	(1 943 924)	-
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	861 966	-
<u>Total général</u>	12 587 908	4 220 468

NOTE 23 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Impayés sur créances de leasing en début de période	28 552 504	26 203 266
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 612 269)	(28 552 504)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(11 214 925)	(8 575 802)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 767 650	11 214 925
- Plus ou moins values sur relocation	(1 002 452)	(1 342 047)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(8 258 025)	(7 021 420)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	9 718 930	8 258 025
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(4 717 537)	(3 789 703)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 438 157	4 717 538
- TVA collectées	81 981 689	66 598 645
- Loyers encaissés	863 302 094	714 564 450
- Intérêts de retard	2 133 488	1 553 746
- Créances virées en Pertes	43	(3 371)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 096 844	1 491 883
- Remboursements anticipés	18 959 289	14 411 199
- Produits sur Cessions anticipées	404 908	282 569
<u>Total général</u>	957 550 388	800 011 399

NOTE 24 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Encours de Financement des adhérents en début de période	107 994 661	97 071 452
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(103 504 521)	(107 994 661)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(677 949)	(876 449)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	597 949	677 949
Financement des adhérents (TND + €)	372 091 307	358 470 437
Produits à recevoir en début de période	3 143	34 181
Produits à recevoir en fin de période	(3 196)	(3 143)
Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(90 753)
Produits perçus d'avance en fin de période	280 250	90 753
Revenus du factoring	18 427 444	15 449 650
Récupération frais bancaires	37 847	39 216
Récupération frais de justice	10 992	12 155
TVA collectée	999 880	895 718
Compte d'attente en début de période	(161 435)	(133 216)
Compte d'attente en fin de période	-	161 435
<u>Total général</u>	396 005 619	363 804 724

NOTE 25 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	92 839 926	52 386 149
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(51 840 649)	(92 839 926)
- Fournisseurs, avances en début de période	(253 520)	(1 537 695)
- Fournisseurs, avances en fin de période	824 121	253 520
- Investissements pour financement de contrats de leasing	778 345 815	820 153 428
- TVA sur Investissements	63 183 002	75 469 590
<u>Total général</u>	883 098 695	853 885 066

NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Investissements en Immobilisations incorporelles	1 680 083	281 282
- Investissements en Immobilisations corporelles	75 450 186	56 615 869
<u>Total général</u>	77 130 269	56 897 151

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Cessions d'immobilisations corporelles	12 555 662	8 695 948
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	9 465	132 570
<u>Total général</u>	12 565 127	8 828 518

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	135 817	51 348 917
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 000 000	-
- Dépôts et cautionnements versés		
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	8 454 613
<u>Total général</u>	2 135 817	51 348 917

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	1 875 000	2 077 653
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	45 314 937	333 499
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(1 155 000)	(782 653)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	700 000	1 155 000
- Plus values sur cession de titres de participations	-	104 903
<u>Total général</u>	46 734 937	2 888 402

NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Dividendes et tantièmes	20 427 104	17 769 617
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	22 842	21 608
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(25 391)	(22 842)
<u>Total général</u>	20 424 555	17 768 383

NOTE 31 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
- Banques	68 305 080	106 607 809
- Caisses	327 132	243 859
- Banques, découverts	(113 718 653)	(123 669 449)
<u>Total général</u>	(45 086 441)	(16 817 783)

NOTE 32 : LES CONTROLES FISCAUX EN COURS :

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressées à la société qui a répondu sur les chefs de redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un échéancier trimestriel de Cinq ans.

NOTE 33 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.9 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés au 31/12/2018

4.9.1. Notes complémentaires :

4.9.1.1. Rapport des commissaires aux comptes : « Evaluation du contrôle interne » : (Réponse des commissaires aux comptes)

Par ailleurs, et sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

4.9.1.2. Note sur les parties liées (Paragraphe 24 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées) :

Note 34 : Transactions avec les parties liées :

Tunisie LLD

✓ Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2018, TLF a mis en force 11 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 695 KDT.

La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 1 172 KDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 13 927 KDT.

✓ Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2018 s'élèvent à 267 179 DT.

✓ Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôts de 2 500 000 DT qui ont été souscrits en 2017, s'élève à 67 616 DT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 3 500 000 DT qui ont été souscrits en 2018, s'élève à 118 509 DT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

✓ Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TLF a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TLF sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 000 DT.

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 27 Mars 2018 a autorisé la société à céder 233 420 actions représentant 11,71 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 6 451 KDT.

✓ Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2018 s'élèvent à 456 695 DT en HT.

✓ Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 1 602 DT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 805 631 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

✓ Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

Tunisie leasing & factoring a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie valeurs d'un montant de 29 500 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 207 633 DT.

Tuninvest Finance Group (TFG)

✓ Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 15 167 DT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève à 1 179 588 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT.

Tunisie SICAV

✓ Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

Tunisie Leasing & factoring a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 243 500 KDT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève 2 883 KDT

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT

La société DAR EL JELD

✓ Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2018 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 124 KDT.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier s'élève 1 714 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT

AMEN BANK

Au 31 décembre 2018, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 15 546 KDT créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 40 482 KDT.

PGI HOLDING

✓ Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2018 s'élève à 160 KDT (HT).

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008.

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)

La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 99 122 DT à la fin de l'exercice 2018.

La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2018 s'élève à 31 797 DT.

4.9.1.3 Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan :

Etat des engagements hors bilan consolidé Exercice clos le 31 décembre 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2018	31-déc. 2017
ENGAGEMENTS DONNEES	167 581 120	180 928 795
Engagements de financements en faveur de la clientèle	96 128 320	109 784 756
Engagements donnés en faveur des banques	71 250 000	70 500 000 (*)
Engagements sur titres	202 800	644 039
ENGAGEMENTS RECUS	245 954 077	227 017 078
Garanties reçues	17 511 134	11 804 840
Intérêts à échoir sur contrats actifs	228 442 943	215 212 238
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	94 858 659	77 456 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	94 858 659	77 456 000

(*) Cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques.

4.9.1.4. Note complémentaire à la note 1-1 « Structure juridique des sociétés du groupe » : Pays de résidence des sociétés « TLG Finance » et « ALIOS Finance » :

La société « TLG FINANCE » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Et son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

Le pays de résidence de la société « TLG Finance » est la France.

La société ALIOS Finance SA, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.

Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales. Le pays de résidence de la société « ALIOS Finance » est la France.

4.9.1.5. Note complémentaire à la note 2.1 « méthodes de consolidation » :

➤ Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing e& Factoring et la société « TLG Finance » :

Tunisie Leasing & Factoring qui détient un pourcentage de 33,9% du capital de la société « TLG Finance » et occupe les 2/5 des sièges du conseil d'administration de cette dernière, son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société. De ce fait TLF assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Il est à noter que la société « TLG Finance » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

➤ Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « ALIOS » :

Tunisie Leasing & Factoring qui détient 4,87% du capital de la société « ALIOS » directement et 21,59% indirectement à travers sa participation dans le capital de « TLG Finance » et occupe les 2/8 des sièges du conseil d'administration de cette dernière et dont son président exerce la même fonction au sein de ladite société, TLF assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Le groupe « ALIOS » est contrôlé par la société « TLG Finance » avec un pourcentage de 63,68%, de même Tunisie Leasing & Factoring contrôle la société « TLG Finance », de ce fait Tunisie Leasing & Factoring assure le contrôle de la société « ALIOS » indirectement via « TLG Finance ».

Il est à noter que la société « ALIOS » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

➤ Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « MLA » :

Bien que Tunisie Leasing et Factoring détienne 30% du capital de Maghreb Leasing Algérie et qu'Amen Bank détienne 40,74%, cette participation a été consolidée selon la méthode d'intégration globale parce que Tunisie Leasing & Factoring est présumée exercer un contrôle de fait puisqu'elle contrôle les politiques financières et opérationnelles de cette dernière. Ce contrôle se manifeste par le fait que TLF

est représenté dans le comité de crédit de MLA à travers son D.G et son D.G.A et également par l'existence d'un contrat d'assistance technique assuré par Tunisie Leasing & Factoring au profit de MLA.

4.9.1.6. Note complémentaire à la note 4.10.1 « Activité de la filiale Alios Finance Gabon » : Situation à ce jour du dossier de la filiale « Alios Finance Gabon » :

Un plan de sauvetage a été engagé et a abouti à la finalisation de la première phase de mise à niveau, des challenges restent à surmonter pour arrêter la bonne orientation sur l'avenir de cette filiale, à cet effet nous estimons l'encaissement de 8 Millions d'Euros constituant le reliquat non reversé par l'Etat et ce à fin 2019.

4.9.1.7. Note complémentaire à la note 8 « Portefeuille d'investissement » portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	0,00%
* S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500		100 500	2006	1,97%
* Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	7,50%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013	2,15%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013	4,19%
* Enmakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		324 220	2012	1,30%
* Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	9,44%
* FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	202 800		2013	11,63%
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	4,59%
* Société Tazoghrene	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	16,46%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	5,62%
* Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	12,66%
* Société SGTIM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
				24 822 373	-	467 630		

4.9.1.8. Note complémentaire à la note 15 « Autres passifs » :

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc 2018	31-déc 2017
- Personnel, remunerations dues	1 010 197	776 138
- Personnel, provisions pour congés payés	938 928	938 752
- Personnel, autres charges à payer	1 182 280	1 392 001
- Fonds social	95 001	64 798
- Etat, retenues sur salaires	400 789	358 795
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	785 801	1 388 931
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	72 932	57 616
- Etat, impôts sur les bénéfiques	14 505 263	7 401 742
- Etat, TVA à payer	10 995 940	4 399 250
- Etat, autres impôts et taxes à payer	3 422 658	4 352 284
- Avance sur titres immobilisés	765 658	1 215 958
- Actionnaires, dividendes à payer	840 194	1 272 414
- C.N.S.S	853 046	740 917
- Autres comptes créditeurs	42 859 064	18 882 119
- Compte d'attente	29 161	161 435
- Diverses charges à payer	7 848 694	6 662 736
- Produits constatés d'avance	9 115 380	7 645 022
- Compte adheent à regulariser	579 235	659 235
- Autres provisions pour risques	19 927 625	16 072 091
Total	116 227 846	74 442 235

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour risque fiscal et social éventuel couvrant la période allant de 2014 à 2018.

4.9.1.9. Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est survenu entre la date de clôture et jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4.9.1.10. Etat de résultat consolidé par pôle d'activité :

- Arrêté au 31/12/2018:

Exercice 2018	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	224 503 474	-	-	224 503 474
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	18 261 150
Revenu des opérations de location longue durée	18 122 678	11 426 890	-	29 549 568
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	2 709 372
Charges financières nettes	(128 489 513)	(320 719)	-	(128 810 232)
Produits des placements	7 646 183	73 903	-	7 720 086
Charges de personnel	(45 849 131)	(888 231)	-	(46 737 362)
Autres charges d'exploitation	(33 244 897)	(245 551)	(49 821)	(33 540 269)
Autres charges d'exploitation LLD	(8 940 463)	(6 543 916)	-	(15 484 379)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(19 395 654)	-	-	(19 395 654)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(12 574 091)	(146 745)	(126 295)	(12 847 131)
Dotations aux provisions pour risques divers	(12 587 908)	-	-	(12 587 908)
Autres gains ordinaires	6 004 128	924	-	6 005 052
Autres pertes ordinaires	(245 831)	(6 794)	-	(252 625)
Impôts différés	452 993	(473 656)	-	(20 663)
Impôts exigibles	(15 319 163)	(186 651)	(5 970)	(15 511 784)
Reprise sur provision pour impôt différé	-	-	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1 069 626	1 069 626
Part revenant aux intérêts minoritaires	8 139 823	(10 928)	110 574	8 239 469
Total	9 193 150	2 678 526	998 114	12 869 790

(*) Autres : Intermédiation en bourse(Tunisie Veleurs), Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétés d'investissement) et ingénierie financière.

- Arrêté au 31/12/2017:

Exercice 2017	Location Financement	Location Longue durée	Autres (*)	Total
Revenus de leasing	202 846 810	-	-	202 846 810
Revenus du factoring	15 197 003	-	-	15 197 003
Revenus des opérations de location longue durée	8 881 224	10 374 169	-	19 255 393
Autres produits d'exploitation	7 160 125	-	-	7 160 125
Charges financières nettes	(102 981 198)	(79 687)	(4 249)	(103 065 134)
Produits des placements	921 557	39 447	7 018	968 022
Charges de personnel	(44 808 196)	(614 896)	-	(45 423 092)
Autres charges d'exploitation	(31 873 321)	(506 341)	(52 017)	(32 431 679)
Autres charges d'exploitation LLD	(3 857 879)	(5 945 836)	-	(9 803 715)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(31 707 660)	-	-	(31 707 660)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(5 471 347)	(138 350)	-	(5 609 697)
Dotations aux provisions pour risques divers	(4 220 467)	-	(1 493 854)	(5 714 321)
Autres gains ordinaires	211 664	881	-	212 545
Autres pertes ordinaires	(2 250 080)	(32 270)	-	(2 282 350)
Impôts différés	222 197	(393 423)	-	(171 226)
Impôts exigibles	(14 253 565)	(188 705)	(174 028)	(14 616 298)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	3 037 002	3 037 002
Part revenant aux intérêts minoritaires	13 005 714	(9 732)	1 019 307	14 015 289
Total	7 022 581	2 505 257	2 339 179	11 867 017

(*) Autres : Intermédiation en bourse (Tunisie Valeurs), Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières (les sociétés d'investissement) et ingénierie financière.

4.9.1.11. Indicateurs d'activité consolidés par zone géographique :

- **Arrêté au 31/12/2018:**

Exercice 2018	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	90 313 446	62 789 385	71 400 643	224 503 474
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	18 261 150
Revenu des opérations de location longue durée	11 426 890	11 852 705	6 269 973	29 549 568
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	2 709 372
Charges financières nettes	(72 152 239)	(18 254 723)	(38 403 270)	(128 810 232)
Produits des placements	7 720 086	-	-	7 720 086
Charges de personnel	(16 152 775)	(8 293 787)	(22 290 800)	(46 737 362)
Autres charges d'exploitation	(7 150 323)	(7 461 757)	(18 928 189)	(33 540 269)
Autres charges d'exploitation LLD	(6 543 916)	(8 940 463)	-	(15 484 379)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(5 377 942)	(2 653 624)	(11 364 088)	(19 395 654)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 522 322)	(1 948 338)	(9 376 471)	(12 847 131)
Dotations aux provisions pour risques divers	(3 657 513)	-	(8 930 395)	(12 587 908)
Autres gains ordinaires	27 991	624 164	5 352 897	6 005 052
Autres pertes ordinaires	(23 645)	-	(228 980)	(252 625)
Impôts différés	(20 663)	-	-	(20 663)
Impôts exigibles	(5 957 432)	(7 039 965)	(2 514 387)	(15 511 784)
Reprise sur provision pour impôt différé	-	-	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 069 626	-	-	1 069 626
Part revenant aux intérêts minoritaires	(10 928)	(14 235 122)	22 485 519	8 239 469
Total	12 958 863	6 438 475	(6 527 548)	12 869 790

- **Arrêté au 31/12/2017:**

Exercice 2017	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	74 787 670	48 931 399	79 127 741	202 846 810
Revenus du factoring	15 197 003	-	-	15 197 003
Revenu des opérations de location longue durée	10 374 169	5 984 302	2 896 922	19 255 393
Autres produits d'exploitation	2 110 399	615 617	4 434 109	7 160 125
Charges financières nettes	(52 297 112)	(12 955 705)	(37 812 317)	(103 065 134)
Produits des placements	968 022	-	-	968 022
Charges de personnel	(15 398 681)	(6 821 677)	(23 202 734)	(45 423 092)
Autres charges d'exploitation	(7 437 428)	(6 680 067)	(18 314 184)	(32 431 679)
Autres charges d'exploitation LLD	(5 945 836)	(3 857 879)	-	(9 803 715)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(2 224 215)	(4 097 980)	(25 385 465)	(31 707 660)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 771 439)	(1 729 073)	(2 109 185)	(5 609 697)
Dotations aux provisions pour risques divers	(644 387)	-	(5 069 934)	(5 714 321)
Autres gains ordinaires	212 545	-	-	212 545
Autres pertes ordinaires	(419 015)	-	(1 863 335)	(2 282 350)
Impôts différés	(344 095)	(249 957)	422 826	(171 226)
Impôts exigibles	(6 688 260)	(5 051 283)	(2 876 755)	(14 616 298)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	3 037 002	-	-	3 037 002
Part revenant aux intérêts minoritaires	(9 732)	(9 630 695)	23 655 716	14 015 289
Total	13 506 610	4 457 002	(6 096 595)	11 867 017

4.9.2. Notes explicatives :

4.9.2.1. Note explicative à l'état de résultat consolidé :

- ✓ Rubrique « Revenus des opérations de location longue durée » : Variation en 2018 par rapport à 2017 de 53,46% :

La variation de 53,46% enregistrée au niveau de la rubrique « Revenus des opérations de location longue durée » est due principalement à l'amélioration de la contribution de la société « MLA » en passant de 5,9 MDT en 2017 à 11,8 MDT en 2018 ainsi que la contribution de la société « ALIOS Finance » en passant de 3 MDT en 2017 à 6 MDT en 2018 (« MLA » et « ALIOS Finance » réalisent des opérations de location de longue durée).

- ✓ Rubrique « Autres produits d'exploitation » : Variation en 2018 par rapport à 2017 de -62,16% :

La variation de -62.16% enregistrée au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation » est due à la réalisation en 2017 par la société « ALIOS Finance » d'un produit exceptionnel provenant de la cession de matériel de location financement (Plus-value de cessions).

- ✓ Détail de la rubrique « Autres gains ordinaires » :

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc	31-déc
	2018	2017
- Plus-value sur cessions d'immobilisations propres	1 740 039	132 570
-Gains de changes	1 473 630	12
-Autres produits	2 791 383	79 963
<u>Autres gains ordinaires</u>	<u>6 005 052</u>	<u>212 545</u>

- ✓ Détail de la rubrique « Autres pertes ordinaires » :

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc	31-déc
	2018	2017
-Pénalités et contraventions	235 750	100 311
-Pertes de changes	-	396 607
-Moins-value sur cessions d'immobilisations propres	-	1 338 634
-Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	16 875	1 940 654
<u>Autres pertes ordinaires</u>	<u>252 625</u>	<u>3 776 205</u>

4.9.3. Notes rectificatives :

4.9.3.1. Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

- (a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- (b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

De même, nous avons exclu de la définition de l'investissement brut, avancée au niveau des notes aux états financiers, la valeur résiduelle non garantie, et ce, pour les raisons développées ci-dessus.

2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
 - (i) le preneur ;
 - (ii) une personne liée au preneur ; ou
 - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de la Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

A ce titre, la notion des paiements minimaux est définie, dans les notes aux états financiers, conformément à celle prévue au niveau du dernier paragraphe de la définition avancée ci-dessus.

4.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tel: 70 749 111 Fax: 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 369 078 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 12 870 KDT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Le périmètre de consolidation du groupe TLG inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale (*cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe*). Les états financiers consolidés du groupe TLG ont été arrêtés sur la base d'états financiers provisoires du groupe Alios qui sont en cours d'audit à la date de l'émission de notre rapport. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du groupe Alios arrêtés au 31 décembre 2018 et de déterminer si des ajustements à comptabiliser auraient été nécessaires.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

4-1 Test de dépréciation du goodwill

Question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2018, un écart d'acquisition d'un montant de 2 900 KDT est comptabilisé à l'actif du bilan consolidé de TLG, dont un goodwill à hauteur de 2 794 KDT provenant de la première consolidation du Groupe Alios financé par TLG Finance.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites dans la note 4.2 « Valeurs immobilisées » conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de sa valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable.

Vu l'existence d'indices objectifs de perte de valeur, la Direction a déroulé un test de dépréciation dudit actif. Cette analyse n'a abouti à la constatation d'une perte de valeur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé de notre audit compte tenu de son importance dans les comptes consolidés du groupe et de la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses requérant une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le test de dépréciation effectué par la direction au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur aux paramètres d'évaluation ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4-2 Processus de consolidation

Le Groupe Tunisie Leasing & Factoring englobe plusieurs établissements opérant dans des environnements économiques, juridiques et opérationnels sensiblement différents du contexte Tunisien dans lequel évolue la société mère (Tunisie Leasing & Factoring). Ainsi le groupe est présent actuellement dans dix pays de l'Afrique (*Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie, Kenya et Algérie*), et couvre plusieurs métiers : leasing, location longue durée, crédits, factoring, intermédiation en bourse et capital investissement.

Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par Tunisie Leasing & Factoring (*collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres*) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Comme il est décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les états financiers consolidés du groupe Alios. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si le rapport du Conseil d'Administration comporte une anomalie significative du fait de ce problème.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats

Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

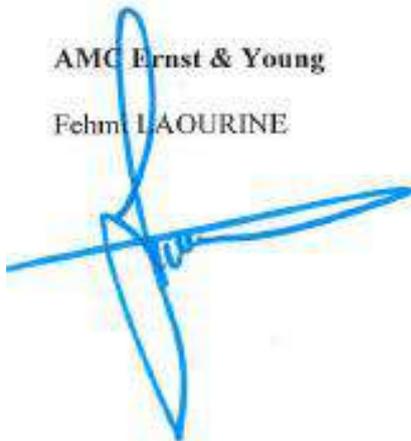
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 02 avril 2019

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehm LAOURINE



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR



4.11 Patrimoine de la société au 30/06/2019

4.11.1. Créances de leasing au 30/06/2019

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
- Encours financiers	870 633 529	943 310 641	943 310 641	907 757 792	907 757 792
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	12 437 916	29 005 632	29 005 632	6 004 082	6 004 082
- Impayés	47 750 900	30 312 050	30 312 050	37 612 269	37 612 269
- Intérêts Constatés d'avance	(4 282 616)	(3 833 324)	(3 833 324)	(4 427 236)	(4 427 236)
Total brut	926 539 729	998 794 999	998 794 999	946 946 907	946 946 907
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(19 334 638)	(14 776 627)	(12 752 506)	(16 408 399)	(13 873 371) (*)
- Provisions collectives	(5 255 000)	(3 609 000)	(3 609 000)	(5 055 000)	(5 055 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(20 342 926)	(14 578 395)	(13 870 466)	(16 586 213)	(15 411 737) (*)
- Produits réservés	(7 567 437)	(5 007 371)	(5 007 371)	(5 511 493)	(5 511 493)
Total des provisions	(52 500 001)	(37 971 393)	(35 239 343)	(43 561 105)	(39 851 601)
Soldes nets	874 039 728	960 823 606	963 555 656	903 385 802	907 095 306

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018 PROFORMA
Matériel de transport léger	295 238 490	401 701 398	380 352 206
Matériel de transport léger Utilitaire	147 969 751	68 605 168	60 943 741
Matériel de transport lourd	102 858 409	127 011 718	109 738 311
Matériel BTP	101 919 394	123 840 454	112 832 275
Equipement industriel	81 918 476	93 673 953	91 322 419
Equipement informatique	4 822 446	5 381 686	5 237 399
Autres	70 498 446	70 403 019	73 342 690
Sous total	805 225 412	890 617 396	833 769 041
Immeubles de bureaux	31 327 051	31 859 731	33 909 824
Immeubles industriels ou commerciaux	46 518 982	49 839 146	46 083 009
Total	883 071 445	972 316 273	913 761 874

4.11.2. Les acheteurs factorés au 30/06/2019

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Comptes des acheteurs locaux	144 827 505	162 384 735	143 721 328
Comptes des acheteurs export	1 357 226	749 900	1 388 228
Comptes des acheteurs import	9 631 481	10 004 096	8 311 821
Sous total (A)	155 816 212	173 138 731	153 421 377
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(6 106 472)	(5 821 061)	(6 197 937)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 634 219)	(1 386 819)	(1 510 419)
Provisions sur compte acheteurs	(1 449)	-	(2 444)
Montant net	148 074 072	165 930 851	145 710 577
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 336 363	16 307 938	14 397 926
Disponible locaux	11 979 022	11 281 094	15 312 719
Financement par B.O.	11 468 000	17 633 300	12 519 000
Disponible export	(739 122)	(1 204 549)	(837 716)
FDG comptes en devise	179 753	83 216	212 823
Compte import	9 631 481	10 004 096	8 311 821
Sous total (B)	46 855 497	54 105 095	49 916 573
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	108 960 715	119 033 636	103 504 804

4.11.3. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.11.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 402 209	-	18 238	-	-		9 420 447	7 135 509	377 396	-		7 512 905	1 907 542
Logiciels en cours		624 044		129 491	-	-		753 535	-	-	-		-	753 535
Avances sur acquisition d'immobilisations Incorporelles		-		-	-			-	-	-			-	-
TOTAUX		10 026 253	0	147 729	0	0	0	10 173 982	7 135 509	377 396	0	0	7 512 905	2 661 077

4.11.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	6 640 252		807 521	-	-	-	7 447 773	2 334 733	178 138	-	-	2 512 871	4 934 902
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1 899 302		132 025		28 051	-	2 003 276	400 979	138 849	-	-	539 828	1 463 448
Mobilier de bureau	10%	885 055		16 381	-	-	-	901 436	625 327	28 561	-	-	653 888	247 548
Matériel informatique	33%	1 747 715		22 582				1 770 297	1 437 529	91 868	-	-	1 529 397	240 900
Installations générales	10%	3 051 744		155 177				3 206 921	1 601 692	142 935			1 744 627	1 462 294
TOTAUX		16 452 058	-	1 133 686	-	28 051	-	17 557 693	6 430 930	580 351	-	-	7 011 281	10 546 412
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		26 478 311	-	1 281 415	-	28 051	-	27 731 675	13 566 439	957 747	-	-	14 524 186	13 207 489

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.11.3.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Titres de participation	44 527 411	47 509 314	44 527 411
Titres immobilisés	12 149 063	14 004 063	12 149 063
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613	8 454 613
<u>Montant brut</u>	<u>65 131 087</u>	<u>69 967 990</u>	<u>65 131 087</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(50 737)	(240 000)	(202 800)
<u>Montant libéré</u>	<u>65 080 350</u>	<u>69 727 990</u>	<u>64 928 287</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(4 300 516)	(958 439)	(3 624 220)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(687 457)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>60 636 424</u>	<u>68 082 094</u>	<u>61 160 657</u>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises filiales</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597		3 934 467	2006/2017	4,87%
S T I F	40 000	1,00	1,00	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises filiales				29 634 319	-	3 934 467		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,00	10,00	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	600 000	5,00	2,60	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012/2019	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,00	10,00	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "AB	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	50 737		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		366 049	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	50 737	366 049		
Total Titres de participation				44 527 412	50 737	4 300 516		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actio/aleur nominal</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000		1997	0,00%
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910	42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500	100 500	2006	1,97%
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605		2009	7,50%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048		2009	3,69%
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000		2011/2013	2,15%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000		2012/2013	4,19%
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000		2014	4,59%
* Société Tazoghane	200 000	10,00	10,00	2 000 000		2015	16,46%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000		2016	5,62%
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000		2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000		2018	12,66%
* Société SGT M	10 000	100,00	100,00	1 000 000		2018	8,06%
Total			12 149 063	-	143 410		

4.12 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisation corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2019

4.12.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2019

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
M.M.B	5 166	-
ML TRANSPORT	56 480	-
ML INFO	3 412	-
A.A.I	0	-
CONSTRUCTIONS	0	
TOTAL	65 058	0

- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE
- A.A.I : AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION

4.12.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2019

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFO	26 018	-

4.12.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2019

L'évolution du portefeuille d'investissement correspond aux nouvelles prises de participation diminuées des cessions réalisées durant la période.

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
TLG FINANCE	-	-
ALIOS FINANCE	-	-
TOTAL	0	0

4.13 États financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels intermédiaires de la société arrêtés au 30/06/2019 ne s'accrochent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées ;
- Une note sur l'effet des changements dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur le portefeuille de placement indiquant par catégories de placements de même nature le coût d'acquisition, la valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché et la juste valeur pour les autres placements à court terme, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements ;
- Une note sur le portefeuille d'investissement portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements ;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 30/06/2020 et suivants.

4.13.1 Bilans arrêtés au 30/06/2019

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès des banques	3	15 349 616	1 358 703	1 358 703	1 290 964	1 290 964
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	874 039 728	960 823 606	963 555 657	903 385 802	907 095 306 (*)
Acheteurs factorés	5	148 074 072	165 930 851	165 930 851	145 710 577	145 710 577
Portefeuille titre commercial	6	189 459	311 385	311 385	235 307	235 307
Portefeuille d'investissements	7	60 636 424	68 082 094	68 082 094	61 160 657	61 160 657
Valeurs Immobiliés	8	13 207 489	12 047 743	12 047 743	12 911 872	12 911 872
Autres actifs	9	25 528 859	32 651 543	32 651 543	15 544 894	15 544 894
TOTAL DES ACTIFS		1 137 025 647	1 241 205 925	1 243 937 976	1 140 240 073	1 143 949 577
PASSIFS						
Concours bancaires	10	19 731 077	42 554 096	42 554 096	30 245 801	30 245 801
Emprunts et dettes rattachées	11	766 005 343	864 827 852	864 827 852	817 207 196	817 207 196
Dettes envers la clientèle	12	20 103 074	22 065 299	22 065 299	19 486 580	19 486 580
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	46 855 497	54 105 095	54 105 095	49 916 573	49 916 573
Fournisseurs et comptes rattachés	13	96 985 673	86 170 463	86 170 463	54 134 362	54 134 362
Autres passifs	14	22 219 899	25 987 251	25 987 251	21 474 096	21 474 096
TOTAL DES PASSIFS		971 900 563	1 095 710 056	1 095 710 056	992 464 608	992 464 608
CAPITAUX PROPRES						
Capital social		51 750 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		60 241 440	53 030 190	53 030 190	53 030 190	53 030 190
Résultats reportés		53 454 778	39 289 440	42 427 757	39 289 441	42 427 757 (*)
Résultats reportés hors modification comptables		49 745 274	-	39 289 440	-	39 289 440
Effet des modifications comptables		3 709 504	-	3 138 317	-	3 138 317
Résultat de la période		(321 134)	8 176 239	7 769 973	10 455 834	11 027 022
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	165 125 084	145 495 869	148 227 920	147 775 465	151 484 969
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 137 025 647	1 241 205 925	1 243 937 976	1 140 240 073	1 143 949 577

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 2-13)

4.13.2 Etats des engagements Hors Bilan au 30/06/2019

(Montants exprimés en dinars)

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
ENGAGEMENTS DONNES	91 604 964	153 704 555	113 728 141
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	23 864 951	47 888 845	16 173 520
Engagements données en faveur des banques	45 077 609	79 500 000	71 250 000
Engagements sur autres titres	50 737	490 000	202 800
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	22 611 667	25 825 710	26 101 821
ENGAGEMENTS RECUE	165 952 985	175 429 778	174 869 647
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	12 216 563	9 404 238	11 883 893
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	137 307 840	154 109 622	144 240 199
Garanties et engagements de financement reçu des banques	10 420 917	7 671 853	13 468 314
Autres garanties reçues	5 667 617	3 904 017	4 937 193
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	34 800 000	27 500 000	26 494 659
Emprunts obtenus non encore encaissés	34 800 000	27 500 000	26 494 659

4.13.3 Etats de résultat arrêtés au 30/06/2019

(Montants exprimés en dinars)

Notes	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	43 913 012	45 172 744	45 172 744	91 473 327	91 473 327
Revenu du factoring	17	9 399 844	9 005 364	9 005 364	18 427 444	18 427 444
Intérêts et charges assimilés	19	(34 980 670)	(33 414 744)	(33 414 744)	(72 049 442)	(72 049 442)
Commissions encourues	20	(62 174)	(78 984)	(78 984)	(166 294)	(166 294)
Produits des placements	21	4 044 460	3 878 858	3 878 858	11 760 186	11 760 186
Autres Produits d'exploitations	18	1 249 333	1 287 982	1 287 982	2 709 372	2 709 372
Produit net		23 563 805	25 851 220	25 851 220	52 154 593	52 154 593
Charges de personnel	22	(7 721 805)	(8 249 286)	(8 249 286)	(15 264 544)	(15 264 544)
Autres charges d'exploitation	23	(3 583 625)	(3 805 343)	(3 805 343)	(7 131 701)	(7 131 701)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(970 722)	(835 609)	(835 609)	(1 767 059)	(1 767 059)
Total des charges d'exploitation		(12 276 152)	(12 890 238)	(12 890 238)	(24 163 304)	(24 163 304)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		11 287 653	12 960 982	12 960 982	27 991 289	27 991 289
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(10 625 854)	252 058	(154 208)	(5 377 941)	(4 806 753) (*)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(706 348)	(446 121)	(446 121)	(3 471 309)	(3 471 309)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(500 000)	(562 602)	(562 602)	(3 486 204)	(3 486 204)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(544 549)	12 204 317	11 798 051	15 655 835	16 227 023
Autres gains ordinaires	28	354 049	183 925	183 925	397 067	397 067
Autres pertes ordinaires	29	(1 059)	(1)	(1)	(16 851)	(16 851)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(191 559)	12 388 241	11 981 975	16 036 051	16 607 239
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	-	184 593	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(129 275)	(3 716 472)	(3 716 472)	(5 044 209)	(5 044 209)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(320 834)	8 671 769	8 265 503	11 176 435	11 747 623
Eléments extraordinaires	30	(300)	(495 530)	(495 530)	(720 601)	(720 601)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(321 134)	8 176 239	7 769 973	10 455 834	11 027 022
Effet des modifications comptables		3 709 504	-	3 138 317	-	3 138 317
Résultat net après modifications comptables		3 388 370	-	10 908 290	-	14 165 339
Résultat par action		- 0,031	0,908	0,863	1,162	1,225

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 2-13)

4.13.4 Etats de flux de trésorerie arrêtés au 30/06/2019

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	281 363 673	287 606 971	570 818 548
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(157 656 176)	(318 267 209)	(519 100 576)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	156 051 695	197 455 997	396 005 619
Financement des adhérents	31S	(150 913 834)	(200 392 722)	(372 091 307)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	31 102 209	29 620 323	44 836 704
Remboursements des crédits à court terme	33	(26 658 425)	(32 057 390)	(57 388 674)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	34	(11 066 810)	(11 942 262)	(23 933 557)
Intérêts payés	35	(44 048 384)	(40 290 652)	(70 901 826)
Impôts et taxes payés	36	(16 165 254)	(4 378 889)	(11 526 678)
Autres flux de trésorerie	37	(2 610 199)	2 729 924	9 707 106
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		59 398 495	(89 915 909)	(33 574 641)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(1 281 415)	(1 303 210)	(3 091 147)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	33 375	60 893	90 807
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(152 063)	(2 000 000)	(2 133 810)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	(65 953)	-	3 632 849
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 466 056)	(3 242 317)	(1 501 301)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		20 250 000	-	-
Dividendes et autres distributions	42	(6 287 196)	(8 997 451)	(8 997 451)
Encaissements provenant des emprunts	11	351 656 000	227 158 448	618 100 448
Remboursements d'emprunts	11	(376 177 867)	(187 958 864)	(607 042 592)
Flux liés au financement à court terme	11	(22 800 000)	44 000 000	26 300 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(33 359 063)	74 202 133	28 360 405
Variation de trésorerie		24 573 376	(18 956 093)	(6 715 537)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	(28 954 837)	(22 239 300)	(22 239 300)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	(4 381 461)	(41 195 393)	(28 954 837)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie Leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés		(2.785.084)
		5.320.975
<u>Apport net</u>	DT	5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie Leasing avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés	(109 962 625)
<u>Apport net</u>	DT 25 258 793

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le premier juillet 2018. La période de souscription s'étalera du 21 décembre 2018 au 21 février 2019.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social sera porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinar divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2019 à la somme de 51.750.000 Dinars divisé en 10.350.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 Juin 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants :
- - Logiciels 3 et 5 ans 20% et 33%
- - Constructions 20 ans 5%
- - Constructions sur sol d'autrui 5 ans 20%
- - Matériel de transport 5 ans 20%
- - Mobilier et matériel de bureau 10 ans 10%
- - Matériel informatique 3 ans 33%
- - Installations générales 10 ans 10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général

dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de douze mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2013 à 2017 TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2016. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2017}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

2.4.4 Provision additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêté des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 31 décembre 2018 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle

2-5 Operations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;

- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

- (2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2013 à 2017 selon la formule suivante :

$$TMM = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Risque additionnel : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2016}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2013 – 2017 selon la formule suivante :

$$TPM = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

4. Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PC = \text{Engagements 0 et 1} \times TMM \times FS \times TPM$$

Il est à noter que la direction n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de

leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

2-13 Modification comptable : (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing)

La politique de provisionnement de TLF s'appuie sur la réglementation prudentielle de la BCT, notamment la Circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et les textes subséquents.

TLF a procédé à la révision de sa politique de provisionnement sous forme d'un changement de méthode comptable.

Ci-dessous les nouveaux taux de décotes appliqués :

Type	Ancienne méthode	Nouvelle méthode
Matériel standard	33%	20% sauf pour les secteurs de location de voiture et agence de voyage qui demeure 33%
Matériel spécifique	60%	60%
Biens immobiliers	15%	5%
Remise à Zéro de la valeur du matériel dans en cas non-exécution d'un jugement de récupération dans un délai	6 mois	12 mois

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le changement de taux de décote a été traité en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019. Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KTND. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 482 KTND.

Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données de l'exercice 2018 ont fait l'objet de retraitement en pro-forma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en augmentation des capitaux propres dudit exercice de 3 138 KTND ainsi qu'une reprise sur provisions de 571 KTND.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Banques	15 318 307	1 339 797	1 271 722
- Caisses	31 309	18 906	19 242
Total	15 349 616	1 358 703	1 290 964

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
- Encours financiers	870 633 529	943 310 641	943 310 641	907 757 792	907 757 792
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	12 437 916	29 005 632	29 005 632	6 004 082	6 004 082
- Impayés	47 750 900	30 312 050	30 312 050	37 612 269	37 612 269
- Intérêts Constatés d'avance	(4 282 616)	(3 833 324)	(3 833 324)	(4 427 236)	(4 427 236)
Total brut	926 539 729	998 794 999	998 794 999	946 946 907	946 946 907
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(19 334 638)	(14 776 627)	(12 752 506)	(16 408 399)	(13 873 371) (*)
- Provisions collectives	(5 255 000)	(3 609 000)	(3 609 000)	(5 055 000)	(5 055 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(20 342 926)	(14 578 395)	(13 870 466)	(16 586 213)	(15 411 737) (*)
- Produits réservés	(7 567 437)	(5 007 371)	(5 007 371)	(5 511 493)	(5 511 493)
Total des provisions	(52 500 001)	(37 971 393)	(35 239 343)	(43 561 105)	(39 851 601)
Soldes nets	874 039 728	960 823 606	963 555 656	903 385 802	907 095 306

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets

Solde au 31 décembre 2018	892 298 475	886 895 227	886 895 227	886 895 227	886 895 227
<u>Additions de la période</u>					
- Investissements	173 035 110	268 752 825	268 752 825	414 347 696	414 347 696
- Relocations	968 328	2 828 239	2 828 239	3 891 609	3 891 609
<u>Retraits de la période</u>					
- Remboursement des créances échues	(192 019 490)	(190 850 396)	(190 850 396)	(386 956 865)	(386 956 865)
- Remboursement des créances anticipées	(11 132 351)	(11 169 364)	(11 169 364)	(18 959 289)	(18 959 289)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(765 548)	(636 409)	(636 409)	(1 096 844)	(1 096 844)
- Relocations	(776 477)	(2 033 346)	(2 033 346)	(2 889 157)	(2 889 157)
<u>Provisions de La période</u>					
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(5 485 151)	-	2 024 121	(5 543 280)	(3 008 252)
- Dotations additionnelles aux provisions pour dépréciation des encours classées	-	-	-	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(200 000)	(264 000)	(264 000)	(1 710 000)	(1 710 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	2 558 911	407 870	407 870	4 319 378	4 319 378
Solde au 30 juin 2019	858 481 807	953 930 646	955 954 767	892 298 475	894 833 503

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018 PROFORMA
Agriculture	58 480 913	60 791 343	60 265 184
Bâtiments TP	120 796 313	153 328 662	137 209 827
Industrie			
Agro-alimentaire	58 326 530	62 292 942	60 289 506
Chimie	21 022 965	20 942 346	22 413 652
Energie	53 838	92 951	72 209
Textile	15 481 241	16 150 285	15 885 713
Mines	1 329 622	998 788	1 007 185
Autres industries	114 327 437	124 043 012	117 800 876
Tourisme			
Hôtellerie	2 067 032	1 826 917	1 763 755
Agences de voyage	8 031 319	7 885 412	7 897 954
Location de voiture	64 085 200	67 983 991	56 774 745
Autres Tourisme	13 485 970	13 662 872	13 243 100
Commerce et service			
Commerce	212 389 121	233 848 978	220 650 474
Transport	50 114 343	55 736 479	50 842 971
Audio-visuel	679 115	497 439	470 607
Professions libérales	53 964 196	57 326 738	55 110 262
Autres Services	88 436 290	94 907 118	92 063 854
Total	883 071 445	972 316 273	913 761 874

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018 PROFORMA
Matériel de transport léger	295 238 490	401 701 398	380 352 206
Matériel de transport léger Utilitaire	147 969 751	68 605 168	60 943 741
Matériel de transport lourd	102 858 409	127 011 718	109 738 311
Matériel BTP	101 919 394	123 840 454	112 832 275
Equipement industriel	81 918 476	93 673 953	91 322 419
Equipement informatique	4 822 446	5 381 686	5 237 399
Autres	70 498 446	70 403 019	73 342 690
Sous total	805 225 412	890 617 396	833 769 041
Immeubles de bureaux	31 327 051	31 859 731	33 909 824
Immeubles industriels ou commerciaux	46 518 982	49 839 146	46 083 009
Total	883 071 445	972 316 273	913 761 874

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018 PROFORMA
Paiements minimaux sur contrats actifs	977 804 583	1 082 177 426	1 034 401 210
A recevoir dans moins d'1an	387 693 252	394 546 476	388 977 675
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	575 749 357	666 826 525	626 601 351
A recevoir dans plus de 5 ans	14 361 974	20 804 425	18 822 184
Produits financiers non acquis	137 307 840	154 109 622	144 240 199
Encours contrats actifs (1)	840 496 743	928 067 804	890 161 011
Encours à recevoir dans moins d'1an	319 391 474	322 616 705	319 772 373
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	507 522 784	586 873 039	553 271 952
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	13 582 485	18 578 060	17 116 686
Créances en cours (2)	12 437 916	29 005 632	6 004 082
Créances échues (3)	5 897 465	3 449 314	3 425 702
Contrats suspendus (contentieux) (4)	24 239 321	11 793 523	14 171 079
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	883 071 445	972 316 273	913 761 874

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
Clients ordinaires					
- Impayés : Clients ordinaires	25 818 544	13 309 395	13 309 395	19 671 033	19 671 033
- Intérêts de retard à facturer	-	-	-	-	-
<u>Montant brut</u>	<u>25 818 544</u>	<u>13 309 395</u>	<u>13 309 395</u>	<u>19 671 033</u>	<u>19 671 033</u>
A déduire :					
- Provisions : Clients ordinaires	(3 710 237)	(695 218)	(695 218)	(2 212 550)	(2 212 550)
- Produits réservés (*)	(2 994 873)	(1 912 409)	(1 912 409)	(1 955 329)	(1 955 329)
<u>Montant net</u>	<u>19 113 434</u>	<u>10 701 768</u>	<u>10 701 768</u>	<u>15 503 154</u>	<u>15 503 154</u>
Clients litigieux					
- Impayés : Clients litigieux	21 932 357	17 002 655	17 002 655	17 941 236	17 941 236
- Intérêts de retard à facturer : Clients litigieux	-	-	-	-	-
- Créances radiées	-	-	-	-	-
<u>Montant brut</u>	<u>21 932 357</u>	<u>17 002 655</u>	<u>17 002 655</u>	<u>17 941 236</u>	<u>17 941 236</u>
A déduire :					
- Provisions : Clients litigieux	(16 987 919)	(13 883 179)	(13 175 250)	(14 728 893)	(13 554 416) (*)
- Produits réservés : Clients litigieux	(4 217 333)	(3 092 921)	(3 092 921)	(3 200 935)	(3 200 935)
- Provisions sur créances radiées	-	-	-	-	-
<u>Montant net</u>	<u>727 105</u>	<u>26 555</u>	<u>734 484</u>	<u>11 408</u>	<u>1 185 885</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	-	(2 039)	(2 039)	-	-
Solde créances de leasing : Impayés	19 840 539	10 726 284	11 434 213	15 514 562	16 689 039

(*) Dont 1 117 702 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 30 juin 2019

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	736 044 900	97 987 388	11 596 196	8 732 698	28 710 263	883 071 445
Impayés	4 892 107	12 268 984	3 520 877	4 430 892	22 638 042	47 750 902
Avances et acomptes reçus (*)	(7 104 465)	(29 841)	(1)	-	(2 957 760)	(10 092 067)
ENCOURS GLOBAL	733 832 542	110 226 531	15 117 072	13 163 590	48 390 545	920 730 280
ENGAGEMENTS HORS BILAN	23 775 958	88 993	-	-	-	23 864 951
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			1,62%	1,41%	5,52%	
			8,34%			
TOTAL ENGAGEMENTS	757 608 500	110 315 524	15 117 072	13 163 590	48 390 545	944 595 231
Produits réservés	-	-	702 194	1 008 509	4 383 802	6 094 505
Provisions affectées sur les impayés	-	-	892 128	1 961 389	17 489 410	20 342 927
Provisions affectées sur les encours	-	-	208 240	759 814	18 348 229	19 316 283
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 802 562	3 729 712	40 221 441	45 753 715
ENGAGEMENTS NETS	757 608 500	110 315 524	13 314 510	9 433 878	8 169 104	898 841 516
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			11,92%	28,33%	78,33%	
			57,46%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2019 à 8.34% contre 4.07% à fin juin 2018 et 5.38% à fin décembre 2018

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2019 à 57.46% contre 80.17% à fin juin 2018 et 72.29% à fin décembre 2018

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Comptes des acheteurs locaux	144 827 505	162 384 735	143 721 328
Comptes des acheteurs export	1 357 226	749 900	1 388 228
Comptes des acheteurs import	9 631 481	10 004 096	8 311 821
Sous total (A)	155 816 212	173 138 731	153 421 377
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(6 106 472)	(5 821 061)	(6 197 937)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 634 219)	(1 386 819)	(1 510 419)
Provisions sur compte acheteurs	(1 449)	-	(2 444)
Montant net	148 074 072	165 930 851	145 710 577
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 336 363	16 307 938	14 397 926
Disponible locaux	11 979 022	11 281 094	15 312 719
Financement par B.O.	11 468 000	17 633 300	12 519 000
Disponible export	(739 122)	(1 204 549)	(837 716)
FDG comptes en devise	179 753	83 216	212 823
Compte import	9 631 481	10 004 096	8 311 821
Sous total (B)	46 855 497	54 105 095	49 916 573
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	108 960 715	119 033 636	103 504 804

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturege, sur la base de la classification arrêtée Au 30 juin 2019 se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	94 695 187	2 204 349	-	-	4 569 743	101 469 279
Domestique sans recours	5 552 676	-	-	-	3 849	5 556 525
Export	402 031	-	-	-	1 532 880	1 934 911
ENCOURS ENGAGEMENTS	100 649 894	2 204 349	-	-	6 106 472	108 960 715
Engagements de financement donnés	4 943 783	44 390	-	-	-	4 988 173
Engagements envers les correspondants (import)	-	-	-	-	-	-
Engagement sous forme de B.O.	11 468 000	-	-	-	-	11 468 000
Total Engagements hors bilan	16 411 783	44 390	-	-	-	16 456 173
Total Engagements par classe	117 061 677	2 248 739	-	-	6 106 472	125 416 888
Taux des engagements non performants (1)			-	-	-	
				4,87%		
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	-	-	4 569 743	4 569 743
Provisions affectées sur les engagements sans recours	-	-	-	-	3 849	3 849
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	1 532 880	1 532 880
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	-	-	6 106 472	6 106 472
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 634 219					1 634 219
Taux de couverture des engagements non performants (2)			-	-	100,00%	
					100,00%	

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30/06/2019 à 4.87% contre 4.21% à fin juin 2018 et 4.99% à fin décembre 2018

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 30 juin 2019 à 100% contre 98.38% à fin juin 2018 et 100% à fin décembre 2018

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
-Tunisie Sicav	8 947	59 332	24 743
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
Total brut	647 667	698 052	663 463
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(458 208)	(386 667)	(428 156)
Total net	189 459	311 385	235 307

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Titres de participation	44 527 411	47 509 314	44 527 411 (*)
Titres immobilisés	12 149 063	14 004 063	12 149 063 (**)
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613	8 454 613
Montant brut	65 131 087	69 967 990	65 131 087
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(50 737)	(240 000)	(202 800)
Montant libéré	65 080 350	69 727 990	64 928 287
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(4 300 516)	(958 439)	(3 624 220)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(687 457)	(143 410)
Montant net	60 636 424	68 082 094	61 160 657

(*) Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres de participation	44 527 411	44 324 611	202 800
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	152 063	(152 063)
Solde au 30 juin 2019	44 527 411	44 476 674	50 737

(**) Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres immobilisés**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres immobilisés	12 149 063	12 149 063	-
Solde au 30 juin 2019	12 149 063	12 149 063	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,300	16,280	10 665 480			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		3 934 467	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				29 634 318	-	3 934 467		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	600 000	5,000	2,598	1 558 889		1991/92/96/98/2004/2012/2019		15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520		2009/2010/2013/2014/2017		1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	50 737		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		366 049	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	50 737	366 049		
Total Titres de participation				44 527 411	50 737	4 300 516		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014
* Société Tazoghrene	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018
				12 149 063	-	143 410	

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
Au 30 JUIN 2019
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période
Logiciels	20% et 33,33%	9 402 209	-	18 238	-	-	-	9 420 447	7 135 509	377 396	-	-	7 512 905	1 907 542
Logiciels en cours		624 044		129 491	-	-		753 535	-	-	-	-	-	753 535
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-			-	-	-			-	-
TOTAUX		10 026 253	0	147 729	0	0	0	10 173 982	7 135 509	377 396	0	0	7 512 905	2 661 077

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	6 640 252		807 521	-	-	-	7 447 773	2 334 733	178 138	-	-	2 512 871	4 934 902
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1 899 302		132 025		28 051	-	2 003 276	400 979	138 849	-	-	539 828	1 463 448
Mobilier de bureau	10%	885 055		16 381	-	-	-	901 436	625 327	28 561	-	-	653 888	247 548
Matériel informatique	33%	1 747 715		22 582				1 770 297	1 437 529	91 868	-	-	1 529 397	240 900
Installations générales	10%	3 051 744		155 177				3 206 921	1 601 692	142 935			1 744 627	1 462 294
TOTAUX		16 452 058	-	1 133 686	-	28 051	-	17 557 693	6 430 930	580 351	-	-	7 011 281	10 546 412
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		26 478 311	-	1 281 415	-	28 051	-	27 731 675	13 566 439	957 747	-	-	14 524 186	13 207 489

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Frais d'émission des emprunts	2 319 404	1 857 551	1 539 294
- Charges à répartir	-	29 141	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	153 699	514 955	263 219
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	110 757	1 284 901	824 121
- Prêts au personnel	2 216 389	2 116 189	2 121 402
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	346 949	299 273	346 949
- Dépôts et cautionnements versés	332 239	316 079	287 956
- Cautionnements Citi Bank	18 714	3 177	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	-	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	54 932	28 513	93 261
- Crédit de TVA	(1)	13 042 899	(2)
- Acomptes provisionnels	1 505 250	1 652 605	-
- Compte courant Tunisie Factoring	105	-	105
- Compte courant Tunisie LLD	37 529	101 138	12 529
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 456	23 173
- Autres comptes débiteurs	15 165 893	1 468 449	7 491 175
- Produits à recevoir des tiers	2 785 658	8 997 277	1 488 940
- Règlement égarés	13 476	-	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 245	-	194 339
- Compte d'attente	408 216	350 332	600 902
- Charges constatées d'avance	973 193	1 468 571	1 356 396
<u>Total brut</u>	26 969 346	33 881 746	16 984 475
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	-	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 245)	-	(194 339)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(164 078)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(325 876)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(349 415)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(165 440)	(150 401)	(165 440)
<u>Total net</u>	25 528 859	32 651 543	15 544 894

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Au 30 juin 2019

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute					Résorptions					Valeur comptable nette	
		Début de période	Apport de fusion	Addition	Résorption	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Transfert		Fin de période
Frais d'émission des emprunts	Dorée de l'emprunt	6 600 202	-	1 148 243	-	-	7 748 445	5 060 908	368 133	-	-	5 429 041	2 319 404
TOTAUX		6 600 202	0	1 148 243	0	0	7 748 445	5 060 908	368 133	0	0	5 429 041	2 319 404

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Banques, découverts	19 731 077	42 554 096	30 245 801
<u>Total</u>	19 731 077	42 554 096	30 245 801

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Emprunts			
- Banques locales	181 937 127	240 127 129	227 006 536
- Banques étrangères	258 794 034	239 504 968	216 041 832
- Emprunts obligataires	245 187 840	258 950 500	267 392 500
- Crédit à court terme	414 085	1 785 203	664 960
- Ligne d'avance	29 200 000	33 500 000	24 505 341
- Certificat de dépôts	38 500 000	79 000 000	61 300 000
<u>Total emprunts</u>	754 033 086	852 867 800	796 911 169
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 095 729	2 943 627	3 774 816
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	3 900 069	3 781 170	3 583 695
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 976 459	5 235 255	12 937 516
<u>Total dettes rattachées</u>	11 972 257	11 960 052	20 296 027
<u>Total</u>	766 005 343	864 827 852	817 207 196

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	35 022 164	-	19 388 297	15 633 867	9 166 667	6 467 200
AL BARAKA BANK	50 000 000	221 000 000	232 000 000	39 000 000	-	39 000 000
A.B.C TUNISIE 2013/3	-	-	-	-	-	-
ABC	11 000 000	5 000 000	5 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	20 500 000	-	3 000 000	17 500 000	11 500 000	6 000 000
BIAT	42 535 715	-	8 654 762	33 880 953	16 570 953	17 310 000
BTK 2013	-	-	-	-	-	-
ZITOUNA BANK	2 000 000	8 000 000	10 000 000	-	-	-
BH	19 000 000	-	2 500 000	16 500 000	11 500 000	5 000 000
BT 2017	6 500 000	-	1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
CITI BANK	14 500 000	18 500 000	14 500 000	18 500 000	-	18 500 000
STB 2018	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
AMEN BANK FACTO	5 459 462	2 000 000	1 567 206	5 892 256	3 197 345	2 694 911
BH FACTO	6 843 530	-	959 144	5 884 386	3 863 855	2 020 531
BTE FACTO	4 145 665	-	-	4 145 665	2 736 304	1 409 361
Total emprunts Banques Locales	227 006 536	254 500 000	299 569 409	181 937 127	68 535 124	113 402 003
BEI	45 965 621	-	3 728 053	42 237 568	37 167 440	5 070 128
BIRD	18 073 689	-	1 011 904	17 061 785	15 037 975	2 023 810
BERD	13 857 285	40 326 000	3 414 355	50 768 930	45 597 435	5 171 495
B.A.D 2013	3 467 380	-	424 576	3 042 804	2 193 644	849 160
SANAD	30 527 369	-	6 348 326	24 179 043	13 372 836	10 806 207
PROPARCO 2016	12 337 222	-	2 467 444	9 869 778	4 934 894	4 934 884
RESPONSABILITY	12 257 500	-	2 451 500	9 806 000	4 903 000	4 903 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	14 945 548	-	2 135 075	12 810 473	8 540 333	4 270 140
RESPONSABILITY SICAV LUX	12 810 470	-	1 830 065	10 980 405	7 320 281	3 660 124
DEG 2017	44 340 000	-	5 542 500	38 797 500	27 712 500	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	-	-	7 459 748	7 459 748	-
SYMBIOTICS 2019	-	31 780 000	-	31 780 000	28 248 892	3 531 108
Total emprunts Banques Etrangères	216 041 832	112 432 000	29 353 798	258 794 034	202 488 978	56 305 056
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	443 048 368	366 932 000	328 923 207	440 731 161	271 024 102	169 707 059

NOTE 11: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligataire 2012 I	2 482 000	-	2 482 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2012 II	2 140 000	-	1 070 000	1 070 000	-	1 070 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	-	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire 2013 I	7 032 000	-	-	7 032 000	3 516 000	3 516 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	8 468 000	-	4 000 000	4 468 000	2 234 000	2 234 000
Emprunt obligataire 2014 I	11 404 000	-	6 000 000	5 404 000	2 702 000	2 702 000
Emprunt obligataire 2014 II	13 240 000	-	-	13 240 000	7 240 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2015 I	22 814 480	-	6 000 000	16 814 480	10 814 480	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	14 770 000	-	4 000 000	10 770 000	6 770 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2015 II	25 545 600	-	6 000 000	19 545 600	13 545 600	6 000 000
Emprunt obligataire 2016 I	26 739 720	-	6 000 000	20 739 720	14 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	19 220 000	-	780 000	18 440 000	14 440 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2017 I	33 486 000	-	3 514 000	29 972 000	22 572 000	7 400 000
Emprunt obligataire 2017 II	30 000 000	-	2 167 920	27 832 080	25 664 160	2 167 920
Emprunt obligataire 2018 I	23 608 700	-	2 240 740	21 367 960	19 127 220	2 240 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	20 442 000	50 000	-	20 492 000	18 783 600	1 708 400
EMPRUNT OBLIG 2019-01	-	25 000 000	-	25 000 000	22 035 000	2 965 000
Emprunt obligataire 2014 - FACTO	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	267 392 500	25 050 000	47 254 660	245 187 840	184 183 780	61 004 060
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	61 000 000	111 000 000	134 000 000	38 000 000	-	38 000 000
CERTIFICATS DE DEPÔTS-TF	300 000	500 000	300 000	500 000	-	500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	61 300 000	111 500 000	134 300 000	38 500 000	-	38 500 000
TOTAL GENERAL	771 740 868	503 482 000	510 477 867	724 419 001	455 207 882	269 211 119

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Avances et acomptes reçus des clients	10 092 066	13 319 879	9 767 650
- Dépôts et cautionnements reçus	10 011 008	8 745 420	9 718 930
<u>Total</u>	20 103 074	22 065 299	19 486 580

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 046 663	365 001	1 433 799
- Factures non parvenues	1 076 531	1 076 045	859 914
<u>Sous total</u>	2 123 194	1 441 046	2 293 713
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	5 498 586	5 408 480	2 456 795
- Effets à payer	89 020 629	76 977 550	48 782 723
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	(68 176)	2 162 254	193 568
- Retenues de garantie	411 440	181 133	407 563
<u>Sous total</u>	94 862 479	84 729 417	51 840 649
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	96 985 673	86 170 463	54 134 362

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Personnel, remunerations dues	56 751	5 049	30 590
- Personnel, provisions pour congés payés	1 075 798	1 018 453	938 928
- Personnel, autres charges à payer	1 217 779	254 302	1 182 280
- Etat, retenues sur salaires	338 643	387 339	260 972
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	653 823	893 269	494 088
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	109 098	244 892	72 932
- Etat, impôts sur les bénéfiques	133 427	4 189 250	806 993
- Etat, TVA à payer	2 780 893	-	3 596 145
- Etat, autres impôts et taxes à payer	(11 177)	47 372	131 885
- Actionnaires, dividendes à payer	26 945	25 391	25 391
- Avances sur titres immobilisés	634 047	1 155 000	700 000
- C.N.S.S	820 502	1 000 764	813 080
- Autres comptes créditeurs	9 373 275	6 096 874	2 367 759
- Compte d'attente autres passifs	61 159	-	29 161
- Compte Courant Stif	91 841	970 510	99 122
- Diverses charges à payer	877 991	4 218 854	841 609
- Produits constatés d'avance	629 218	13 084	291 171
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	553 814	738 407	553 814
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	890 735	-	579 235
- Autres provisions pour risques	1 905 337	4 728 441	7 658 941
Total	22 219 899	25 987 251	21 474 096

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Capital social	(A) 51 750 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale	(B) 4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	13 657 184	15 532 184	15 532 184
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A) 27 436 462	18 350 212	18 350 212
- Boni de fusion	10 870 951	10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés	53 454 778	39 289 440	39 289 441
Total des capitaux propres avant résultat de la période	165 446 218	137 319 630	137 319 631
Résultat de la période	(321 134)	8 176 239	10 455 834
Total des capitaux propres avant affectation	165 125 084	145 495 869	147 775 465

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	(321 134)	8 176 239	10 455 834
Nombre d'actions (2)	10 350 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C) (0,031)	0,908	1,162

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2019 à la somme de 51.750.000 Dinars divisé en 10.350.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 30 juin 2019

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017	45 000 000	25 425 212	4 500 000	10 870 951	15 457 184	3 776 843	27 648 394	13 641 046	146 319 630
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018			-		2 000 000		11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)					7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017							(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(1 925 000)		1 925 000		-
Résultat au 31 décembre 2018								10 455 834	10 455 834
Solde au 31 décembre 2018	45 000 000	18 350 212	4 500 000	10 870 951	15 532 184	3 776 843	39 289 440	10 455 834	147 775 464
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019					-		10 455 835	(10 455 835)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)					4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018							(6 288 750)		(6 288 750)
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000					-		20 250 000
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(1 875 000)		1 875 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019							3 709 503		3 709 503
Résultat au 30 juin 2019								(321 134)	(321 134)
Solde au 30 juin 2019	51 750 000	27 436 462	4 500 000	10 870 951	13 657 184	3 776 843	53 454 778	(321 134)	165 125 084

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
<u>Intérêts conventionnels</u>	44 113 950	44 419 598	89 022 950
<u>Intérêts intercalaires</u>	178 785	255 033	590 440
<u>Intérêts de retard</u>	1 676 220	310 737	2 133 488
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	45 968 955	44 985 368	91 746 878
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 558 999)	(442 360)	(862 687)
. Intérêts de retard	99 259	(143 337)	(393 109)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	467 867	545 235	620 189
. Intérêts de retard antérieurs	(1 064 070)	227 838	362 056
<u>Variation des produits réservés</u>	(2 055 943)	187 376	(273 551)
<u>Total des revenus de leasing</u>	43 913 012	45 172 744	91 473 327

NOTE 17 : REVENU DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Commission de factoring	2 649 422	2 480 031	5 000 196
Intérêts de financement	6 585 394	6 351 095	13 068 829
Autre commission de factoring	165 028	174 238	358 419
Total	9 399 844	9 005 364	18 427 444

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	234 191	248 481	404 908
- Commissions d'assurance	375 000	450 000	1 070 746
- Autres produits d'exploitation	640 142	589 501	1 233 718
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 249 333	1 287 982	2 709 372

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Intérêts des emprunts obligataires	10 126 349	10 469 788	20 854 114
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	11 800 340	9 802 679	23 935 793
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	7 611 593	8 372 479	16 507 278
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	368 133	369 837	747 512
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	29 906 415	29 014 783	62 044 697
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	2 103 417	2 279 594	4 589 464
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 904 762	2 067 844	5 441 152
- Pénalités fiscales et sociales	13 361	123	4 212
- Pertes de change	29 232	29 854	47 725
- Gains de change	(9 634)	(15 081)	(221 219)
- Autres charges financières	33 117	37 627	143 411
<u>Total des autres charges financières</u>	5 074 255	4 399 961	10 004 745
<u>Total général</u>	34 980 670	33 414 744	72 049 442

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Commissions servies export	4 075	1 577	4 912
Commissions servies domestique	46 050	64 983	136 080
Commissions servies apporteurs	12 049	12 424	25 302
<u>Total</u>	62 174	78 984	166 294

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Produits des participations	3 819 573	3 831 852	4 371 052
- Produits des titres Immobilisés	192 807	2 399	2 073 868
- Revenus des autres créances immobilisées	22 566	37 985	69 157
- Revenus des valeurs mobilières de placement	9 514	6 622	8 309
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	-	5 237 800
<u>Total</u>	4 044 460	3 878 858	11 760 186

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Salaires et complément de Salaires	5 897 488	5 893 517	11 168 310
- Bonus	-	525 000	900 000
- Indemnités représentatives de frais	193 047	182 113	350 901
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 263 777	1 217 782	2 342 144
- Autres charges sociales	367 493	430 874	503 189
<u>Total</u>	7 721 805	8 249 286	15 264 544

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Achat de matières et fournitures	71 671	76 719	158 190
<u>Total des achats</u>	71 671	76 719	158 190
- Locations	112 513	149 660	287 313
- Charges locatives et de copropriété	90 618	64 286	161 275
- Entretien et réparations	237 915	258 487	489 078
- Primes d'assurances	75 024	56 491	128 626
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	391 522	564 806	961 183
<u>Total des services extérieurs</u>	907 592	1 093 730	2 027 475
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	996 331	906 780	1 947 688
- Publicités, publications, relations publiques	157 872	237 319	326 790
- Déplacements, missions et réceptions	396 071	534 979	949 869
- Frais postaux et de télécommunications	183 526	182 166	350 184
- Services bancaires et assimilés	392 764	343 800	671 046
- Transfert de charges (frais bancaires)	(18 651)	(18 903)	(37 847)
- Transfert de charges (frais de justice)	(1 885)	(4 977)	(10 992)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 106 028	2 181 164	4 196 738
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres charges d'exploitation	17 599	5 166	19 485
<u>Total des charges diverses</u>	56 479	44 046	97 245
- Impôts et taxes sur rémunérations	177 743	244 820	338 135
- T.C.L	133 660	125 780	256 607
- Droits d'enregistrement et de timbres	14 287	39 084	57 311
- Autres impôts et taxes	116 165	-	-
<u>Total des impôts et taxes</u>	441 855	409 684	652 053
<u>Total général</u>	3 583 625	3 805 343	7 131 701

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30-juin 2019	30-juin 2018	30-juin 2018 PROFORMA	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	17 892 068	4 748 404	5 154 670	10 202 647	10 202 647	(*)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	250 458	127 109	127 109	596 798	596 798	
- Dotations aux provisions collectives	323 800	387 400	387 400	1 957 000	1 957 000	
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(7 499 613)	(5 231 140)	(5 231 140)	(7 002 596)	(7 573 784)	(*)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(341 752)	(283 870)	(283 870)	(375 865)	(375 865)	
- Créances abandonnées	893	39	39	(43)	(43)	
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	10 625 854	(252 058)	154 208	5 377 941	4 806 753	

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	377 396	317 541	662 925
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	593 326	488 926	1 045 851
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	-	29 142	58 283
<u>Total</u>	970 722	835 609	1 767 059

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	711 238	476 774	3 855 055
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(4 890)	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(30 653)	(1 245 712)
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	-	-	861 966
<u>Total</u>	706 348	446 121	3 471 309

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour risques et charges	6 753 604	569 500	3 500 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(6 898)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(6 253 604)	-	-
<u>Total</u>	500 000	562 602	3 486 204

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	5 324	1 050	9 465
- Produits sur assistance technique MLA	186 000	180 000	370 000
- Autres produits	162 725	2 875	17 602
<u>Total</u>	354 049	183 925	397 067

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	1 059	1	16 851
<u>Total</u>	1 059	1	16 851

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été estimé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
Bénéfice comptable	(191 559)	12 388 241	16 036 051
<u>A réintégrer</u>			
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	17 892 068	4 748 404	10 202 647
- Dotations aux provisions collectives	323 800	387 400	1 957 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	250 458	127 109	596 798
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	711 238	476 774	3 855 055
- Dotations aux provisions pour risques et charges	500 000	569 500	3 500 000
- Dotations aux Provisions comptables	19 677 564	6 309 187	20 111 500
- Plus Value de fusion	-	-	527 408
- Diverses charges non déductibles	6 406 520	116 219	976 422
- Provisions fiscales constituées en 2015/2014 pour affaires douteuses	-	-	6 061 955
<u>A déduire</u>			
- Reprises sur provisions comptables	6 253 604	37 551	1 259 508
- Dividendes	3 829 087	1 482 247	8 868 348
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2014/2013 pour affaires douteuses	-	-	6 061 955
Bénéfice fiscal avant provisions	15 809 834	17 293 849	27 523 525
Provisions pour créances douteuses	18 466 326	5 262 913	12 756 445
Provisions pour dépréciation de titres cotés	76 771	476 774	355 055
Bénéfice fiscal	(2 733 263)	11 554 162	14 412 025
Base imposable	(2 733 263)	11 554 162	14 412 025
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	(956 642)	4 043 957	5 044 209
35%			
Chiffre d'affaires exonéré	6 585 394	6 351 095	13 068 829
INTERET RESERVES	(2 055 943)	187 376	(273 551)
Base Minimum d'impôt (CA TTC) =	64 637 646	63 042 263	128 624 366
Minimum d'Impôt 20% du bénéfice fiscal	129 275	126 085	257 249
Impôt sur les sociétés	129 275	4 043 957	5 044 209
- Acomptes provisionnels payés	-	-	(4 957 818)
- Retenues à la source	3 851	(26 932)	-
- Avances d'impôts sur importations	-	4 178	-
Impôt à payer (report)	133 126	4 021 203	86 391
Contribution conjoncturelle	-	462 166	576 481
Contribution sociale de solidarité des sociétés	300	115 542	144 120

NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Impayés sur créances de leasing en début de période	37 612 269	28 552 504	28 552 504
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(47 750 901)	(30 312 050)	(37 612 269)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(9 767 650)	(11 214 925)	(11 214 925)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	10 092 066	13 319 879	9 767 650
- Plus ou moins values sur relocation	(191 851)	(794 893)	(1 002 452)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(9 718 930)	(8 258 025)	(8 258 025)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	10 011 008	8 745 420	9 718 930
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(4 438 157)	(4 717 537)	(4 717 538)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 293 537	3 846 408	4 438 157
- TVA collectée	41 102 640	40 550 211	81 981 689
- Loyers encaissés	236 312 225	235 525 027	476 570 255
- Intérêts de retard	1 676 220	310 737	2 133 488
- Créances virées en Pertes	(893)	(39)	43
- Remboursement des valeurs résiduelles	765 548	636 409	1 096 844
- Remboursements anticipés	11 132 351	11 169 364	18 959 289
- Produits sur Cessions anticipées	234 191	248 481	404 908
Encaissements reçus des clients	281 363 673	287 606 971	570 818 548

NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Encours de Financement des adhérents en début de période	103 504 521	107 994 661	107 994 661
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(108 960 432)	(119 033 636)	(103 504 521)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(597 949)	(677 949)	(677 949)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	909 449	-	597 949
- Financement des adhérents (TND + €)	150 913 834	200 392 722	372 091 307
- Produits à recevoir en début de période	3 196	3 143	3 143
- Produits à recevoir en fin de période	(3 249)	-	(3 196)
- Produits perçus d'avance en début de période	(280 250)	(90 753)	(90 753)
- Produits perçus d'avance en fin de période	618 297	-	280 250
- Revenus du factoring	9 399 844	9 005 364	18 427 444
- Récupération frais bancaires	18 651	18 903	37 847
- Récupération frais de justice	1 885	4 977	10 992
- TVA collectée Factoring	523 898	-	999 880
- Remboursement des factures à apurer en début de période	-	(161 435)	(161 435)
Encaissements reçus des acheteurs	156 051 695	197 455 997	396 005 619

NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de pér	51 840 649	92 839 926	92 839 926
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(94 862 479)	(84 729 417)	(51 840 649)
- Fournisseurs, avances en début de période	(824 121)	(253 520)	(253 520)
- Fournisseurs, avances en fin de période	110 757	1 284 901	824 121
- Investissements pour financement de contrats de leasing	173 035 110	268 752 825	414 347 696
- TVA sur Investissements	28 356 260	40 372 494	63 183 002
Décaissements pour financement de contrats de leasing	157 656 176	318 267 209	519 100 576

NOTE 33 - FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Au 30 juin 2019		Fin de période
		Utilisations	Rembourse ments	
Crédit à court terme UTB	190 904	-	190 904	-
Crédit à court terme BTE	474 056	2 402 209	2 462 180	414 085
Ligne d'avance CITI BANK	11 000 000	22 700 000	13 500 000	20 200 000
Ligne d'avance ABC	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Ligne d'avance BTE	3 000 000	2 000 000	-	5 000 000
Ligne d'avance UIB	-	-	-	-
Ligne d'avance AMEN BANK	505 341	2 000 000	505 341	2 000 000
Ligne d'avance BH	8 000 000	-	8 000 000	-
Total Flux Lies aux Financements	25 170 301	31 102 209	26 658 425	29 614 085

NOTE 34 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(263 219)	(106 628)	(106 628)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	153 699	514 955	263 219
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(93 261)	(98 993)	(98 993)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	54 932	28 513	93 261
- Charges constatées d'avance en début de période	(1 356 396)	(1 100 693)	(1 100 693)
- Charges constatées d'avance en fin de période	973 193	1 468 571	1 356 396
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	2 293 713	1 285 001	1 285 001
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(2 123 194)	(1 441 046)	(2 293 713)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	30 590	11 269	11 269
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(56 751)	(5 049)	(30 590)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	938 928	938 752	938 752
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(1 075 798)	(1 018 453)	(938 928)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	1 182 280	1 392 001	1 392 001
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(1 217 779)	(254 302)	(1 182 280)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	260 972	262 460	262 460
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(338 643)	(309 497)	(260 972)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	494 088	1 167 976	1 167 976
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(653 823)	(882 248)	(494 088)
- C.N.S.S en début de période	813 080	676 846	676 846
- C.N.S.S en fin de période	(820 502)	(1 000 764)	(813 080)
- Diverses Charges à payer en début de période	841 609	2 732 674	2 732 674
- Diverses Charges à payer en fin de période	(877 991)	(4 218 854)	(841 609)
- Compte courant STIF en début de période	(99 122)	(1 148 572)	(1 148 572)
- Compte courant STIF en fin de période	91 841	970 510	99 122
- Prêts accordés au personnel au cours de la période		255 182	-
- Remboursements sur prêts au personnel		(287 352)	-
- Prêts au personnel en début de Période	(2 468 351)	-	(2 620 952)
- Prêts au personnel en fin de période	2 563 338	-	2 468 351
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	(287 956)	(487 220)	(487 220)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	350 953	316 079	287 956
- TVA, payées sur biens et services	830 631	636 199	1 572 399
- Charges de personnel	7 721 805	8 249 286	15 264 544
- Autres charges d'exploitation	3 645 799	3 805 343	7 131 701
- Impôts et taxes fournisseurs	(441 855)	(409 684)	(652 053)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	11 066 810	11 942 262	23 933 557

NOTE 35 - INTERETS PAYES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Frais d'émission d'emprunt	-	421 488	-
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	(1 539 294)	-	(1 805 900)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	2 319 404	-	1 539 294
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	72 932	57 616	57 616
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(109 098)	(244 892)	(72 932)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	12 937 516	11 345 706	11 345 706
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(4 976 459)	(5 235 255)	(12 937 516)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	3 774 816	3 289 642	3 289 642
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(3 095 729)	(2 588 855)	(3 774 816)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	3 583 695	3 933 019	3 933 019
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(3 900 069)	(3 732 724)	(3 583 695)
- Charges financières	34 980 670	33 414 744	72 911 408
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(369 837)	-
<u>Intérêts payés</u>	44 048 384	40 290 652	70 901 826

NOTE 36 - IMPOTS ET TAXES PAYES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	806 993	2 137 381	2 137 381
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	1 371 823	(2 536 645)	(806 993)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	131 885	134 394	134 394
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	11 177	(47 372)	(131 885)
- TVA à payer en début de période	3 596 145	69 065	69 065
- TVA à payer en fin de période	(2 780 893)	-	(3 596 145)
- TVA non déductible	-	380	380
- TVA payées	12 456 694	-	7 303 618
- Impôts et taxes fournisseurs	441 855	409 684	652 053
- Impôts sur les bénéfices	129 575	4 212 002	5 764 810
<u>Impôts et taxes payés</u>	16 165 254	4 378 889	11 526 678

NOTE 37 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Produits à recevoir des tiers en début de période	1 485 744	3 750 711	3 750 711
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(2 782 409)	(8 997 277)	(1 485 744)
- Autres comptes débiteurs en début de période	7 491 280	280 578	280 578
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(15 165 998)	(1 468 450)	(7 491 280)
- GIEFCA en début de période	-	62 882	62 882
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	12 529	4 479	4 479
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(37 529)	(101 138)	(12 529)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	23 456	23 457	23 457
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	(23 456)	-	(23 457)
- Comptes d'attente en début de période	600 902	626 685	626 685
- Comptes d'attente en fin de période	(421 692)	(350 332)	(600 902)
- Placements en titres en début de période	663 463	652 598	152 578
- Placements en titres en fin de période	(647 667)	(698 052)	(163 443)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(2 396 920)	(2 249 229)	(2 249 230)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	9 434 434	6 096 874	2 396 920
- Produits des placements	4 044 460	3 873 847	11 760 186
- Autres produits d'exploitation	1 015 142	1 039 417	2 304 464
- Autres gains ordinaires	348 725	182 875	387 602
- Autres pertes ordinaires	(6 254 663)	(1)	(16 851)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	(2 610 199)	2 729 924	9 707 106

NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Investissements en Immobilisations incorporelles	147 729	547 905	1 680 083
- Investissements en Immobilisations corporelles	1 133 686	755 305	1 411 064
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	1 281 415	1 303 210	3 091 147

NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Cessions d'immobilisations corporelles	28 051	59 843	81 342
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	5 324	1 050	9 465
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	33 375	60 893	90 807

NOTE 40 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Titres de participation libérés au cours de la période	152 063	-	133 810
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	-	2 000 000	2 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	8 454 613	8 454 613
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	152 063	2 000 000	2 133 810

NOTE 41 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	30-juin 2019	30-juin 2018	30-déc. 2018
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	-	-	1 875 000
- Titres de participations cédés au cours de la période	-	-	2 212 849
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(700 000)	(1 155 000)	(1 155 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	634 047	1 155 000	700 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	(65 953)	-	3 632 849

NOTE 42 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Dividendes et tantièmes	6 288 750	9 000 000	9 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	25 391	22 842	22 842
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(26 945)	(25 391)	(25 391)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	6 287 196	8 997 451	8 997 451

NOTE 43 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
- Banques	15 318 307	1 339 797	1 271 722
- Caisses	31 309	18 906	19 242
- Banques, découverts	(19 731 077)	(42 554 096)	(30 245 801)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	(4 381 461)	(41 195 393)	(28 954 837)

NOTE 44 : LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents Impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressées à la société qui a répondu sur les chefs de redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un Échéancier trimestriel de Cinq ans.

NOTE 45 : ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Aout 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.15 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

4.15.1 Notes complémentaires :

4.15.1.1 Note sur la permanence des principes et méthodes comptables utilisés dans l'établissement des états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels :

« NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

2-1 Base de préparation des états financiers

« Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 Juin 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Les principes et méthodes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre. »

2-1-1.1 Note sur l'effet des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire :

Concernant la note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme ainsi que les restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires :

Les informations exigées par le paragraphe 9 de la norme NC 19 (changements dans la structure de l'entreprise, regroupements, acquisition, cession de filiales et investissements à LT, ...) ne s'imposent que lorsqu'elles ont un caractère significatif.

L'absence des situations visées par le paragraphe précité ou leur caractère non significatif a justifié l'absence d'une quelconque divulgation à leur égard au niveau des notes aux états financiers de Tunisie Leasing et Factoring au 30 juin 2019.

4.15.1.2. Note sur les transactions avec les parties liées (NC 39 relative aux informations sur les parties liées) :

NOTE 46 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES Tunisie LLD

✓ **Engagement Leasing**

Au cours du premier semestre 2019, aucun contrat n'a été mis en force par TLF au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital.

La marge brute réalisée au cours du premier semestre 2019 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 404 KDT.

Au 30 juin 2019, l'encours financier s'élève à 11 012 KDT.

✓ **Location de voitures**

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF 4 contrats de location de voitures.

Les charges supportées au titre du premier semestre 2019 s'élèvent à 120 358 DT.

✓ **Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt**

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur le certificat de dépôt de 1 000 000 DT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 2 439 DT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges, sur les certificats de dépôt de 2 000 000 DT qui ont été souscrits en premier semestre de 2019, s'élève à 15 083 DT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

✓ **Compte courant**

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TLF a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TLF sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées au cours du premier semestre 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 186 000 DT.

Tunisie Valeurs

✓ Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs au premier semestre s'élèvent à 198 899 DT en HT.

✓ Engagement leasing

Au 30 juin 2019, l'encours financier s'élève à 1 805 631 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

✓ Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

TLF a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie valeurs d'un montant de 24 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 114 540 DT.

Tuninvest Finance Group (TFG)

✓ Engagement leasing

La marge brute réalisée au cours du premier semestre 2019 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 3 027 DT.

Au 30 juin 2019, l'encours financier s'élève à 1 144 485 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT.

Tunisie SICAV

✓ Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

TLF a réalisé, au cours du premier semestre 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie Sicav d'un montant total de 41 000 KDT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de la période s'élève 595 KDT.

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT

La société DAR EL JELD

✓ Engagement leasing

La marge brute réalisée au cours du premier semestre 2019 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 31 KDT.

Au 30 juin 2019, l'encours financier s'élève 1 550 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT

AMEN BANK

Au 30 juin 2019, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 3 730 KDT débiteur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 21 526 KDT.

PGI HOLDING

✓ Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par TLF au titre du premier semestre de 2019 s'élève à 80 KDT (HT).

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008.

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

4.15.1.3. Note complémentaire à la note 6 « Portefeuille titre commercial » (Paragraphe 27 de la NC 07) :

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2019	30-juin 2018	31-déc. 2018
-Tunisie Sicav	8 947	59 332	24 743
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
Total brut	647 667	698 052	663 463
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(458 208)	(386 667)	(428 156)
Total net	189 459	311 385	235 307

Les titres de placement s'analysent au 30 juin 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant Net
Tunisie Sicav	49	183,636	182,583	8 947	-	8 947
Poulina GH	8 640	8,056	8,056	69 600	-	69 600
BH	4 714	13,064	14,659	69 100	7 514	61 586
Ste Ciment de Bizerte	43 480	1,134	11,500	500 020	450 694	49 326
Total				647 667	458 208	189 459

4.15.1.4. Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille d'investissement » (Paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements) portant sur le pourcentage de détention des titres immobilisés :

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises filiales								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597		3 934 467	2006/2017	4,87%
S T I F	40 000	1,00	1,00	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises filiales				29 634 319	-	3 934 467		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,00	10,00	2 200			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	600 000	5,00	2,60	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012/2019	15,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,00	10,00	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				2 219 783	-	-		
Autres								
Amen Santé	86 952	10,00	10,00	869 520			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "AB	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	50 737		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		366 049	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				12 673 310	50 737	366 049		
Total Titres de participation				44 527 412	50 737	4 300 516		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	0,00%
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500		100 500	2006	1,97%
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	7,50%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	75 000	10,00	10,00	750 000			2011/2013	2,15%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	11 250	100,00	100,00	1 125 000			2012/2013	4,19%
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	4,59%
* Société Tazoghrane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	16,46%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	5,62%
* Société Briquetterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	12,66%
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
				12 149 063	-	143 410		

4.15.1.5. Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est survenu entre la date de clôture et jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4.15.2 Notes explicatives :

4.15.2.1. Note 2-13 « Modification comptable (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) : Changement de la méthode de la politique de provisionnement :

- Note portant sur les raisons de la révision de la politique de provisionnement adoptée par « TLF » (Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2019 : Observation) :

L'utilisation des règles actuelles pénalisera notre société dans le benchmarking avec les autres sociétés de leasing. L'application des nouvelles règles nous permettra de nous rapprocher des pratiques du secteur tout en restant à des niveaux de provisions supérieurs au risque encouru.

Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles règles se traduirait par une conformité aux règles admises par l'administration fiscale.

- Note explicative de la note 24 « Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées » : Variation de la rubrique « Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances » suite à l'adoption de la nouvelle politique de provisionnement par rapport à l'observation au niveau du rapport des commissaires aux comptes :

L'effet de l'adoption de la nouvelle méthode s'est traduit par la baisse du coût du risque, en effet si nous avons appliqué l'ancienne méthode la dotation nette sur le premier semestre aurait dû être de l'ordre de 15 930 KTND au lieu de 8 739 KTND.

Ainsi, la reprise de 7 191 KTND sera imputée en partie sur le résultat du 1er semestre soit 3 482 KTND et 3 709 KTND sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019 rubrique « résultat reportés ».

- Affectation de la reprise sur provisions découlant de l'application de la nouvelle méthode de la politique de provisionnement :

La reprise sur provisions de 3 482 KTND est comptabilisée au niveau de la rubrique « Reprises de provisions suite au recouvrement de créances » de la note n°24 « Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées ».

4.15.2.2. Note explicative de la note 4.5 « Analyse et classification des créances sur la clientèle » :

- Augmentation du ratio des actifs non performants (De 4,07% à fin juin 2018 à 8,34% à fin juin 2019) :

Le ratio des actifs classés a augmenté entre 30/06/2018 et 30/06/2019 et ce, suite à la hausse des engagements non performants qui sont passés de 40,8 MDT en juin 2018 à 79,6 MDT en juin 2019.

Cette augmentation des actifs classés se détaille comme suit :

- La hausse des engagements de la classe 2 de 10,2 MDT
- La hausse des engagements de la classe 3 de 12,4 MDT
- La hausse des engagements de la classe 4 de 16,5 MDT

Cette dégradation provient essentiellement des relations qui opèrent dans le secteur du BTP et des activités connexes à ce secteur (tel que le secteur du transport). Notons que les difficultés du secteur du BTP proviennent des retards de paiement sur l'Etat.

- Baisse du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés (De 80,17% à fin juin 2018 à 57,46% à fin juin 2019) :

La baisse du taux de couverture de 80,17% fin juin 2018 à 57,46% fin juin 2019 est dû principalement aux modifications des règles de décote selon la nature du matériel financé et ce, suite à la décision du Conseil d'Administration du 29/08/2019.

Le tableau ci-dessous reprend les anciennes et les nouvelles règles de décote :

Type	Ancienne méthode	Nouvelle méthode
Matériel standard	33%	20% sauf pour les secteurs de location de voiture et agence de voyage qui demeure 33%
Matériel spécifique	60%	60%
Biens immobiliers	15%	5%
Remise à Zéro de la valeur du matériel dans en cas non-exécution d'un jugement de récupération dans un délai	6 mois	12 mois

4.15.3 Notes rectificatives :

4.15.3.1. Note rectificative de la note 11 « Emprunts et dettes rattachés » :

NOTE 11 (SUITE) - EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	35 022 164	-	19 388 297	15 633 867	9 166 667	6 467 200
AL BARAKA BANK	50 000 000	221 000 000	232 000 000	39 000 000	-	39 000 000
ABC	11 000 000	5 000 000	5 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	20 500 000	-	3 000 000	17 500 000	11 500 000	6 000 000
BIAT	42 535 715	-	8 654 762	33 880 953	16 570 953	17 310 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	8 000 000	10 000 000	-	-	-
BH	19 000 000	-	2 500 000	16 500 000	11 500 000	5 000 000
BT 2017	6 500 000	-	1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
CITI BANK	14 500 000	18 500 000	14 500 000	18 500 000	-	18 500 000
STB 2018	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
AMEN BANK FACTO	5 459 462	2 000 000	1 567 206	5 892 256	3 197 345	2 694 911
BH FACTO	6 843 530	-	959 144	5 884 386	3 863 855	2 020 531
BTE FACTO	4 145 665	-	-	4 145 665	2 736 304	1 409 361
Total emprunts banques locales	227 006 536	254 500 000	299 569 409	181 937 127	68 535 124	113 402 003
BEI	45 965 621	-	3 728 053	42 237 568	37 167 440	5 070 128
BIRD	18 073 689	-	1 011 904	17 061 785	15 037 975	2 023 810
BERD	13 857 285	40 326 000	3 414 355	50 768 930	45 597 435	5 171 495
B.A.D 2013	3 467 380	-	424 576	3 042 804	2 193 644	849 160
SANAD	30 527 369	-	6 348 326	24 179 043	13 372 836	10 806 207
PROPARGO 2016	12 337 222	-	2 467 444	9 869 778	4 934 894	4 934 884
RESPONSABILITY	12 257 500	-	2 451 500	9 806 000	4 903 000	4 903 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	14 945 548	-	2 135 075	12 810 473	8 540 333	4 270 140
RESPONSABILITY SICAV LUX	12 810 470	-	1 830 065	10 980 405	7 320 281	3 660 124
DEG 2017	44 340 000	-	5 542 500	38 797 500	27 712 500	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	-	-	7 459 748	7 459 748	-
SYMBIOTICS 2019	-	31 780 000	-	31 780 000	28 248 892	3 531 108
Total emprunts banques étrangères	216 041 832	72 106 000	29 353 798	258 794 034	202 488 978	56 305 056
TOTAL DES EMPRUNTS BANCAIRES	443 048 368	326 606 000	328 923 207	440 731 161	271 024 102	169 707 059
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligatoire 2012 I	2 482 000	-	2 482 000	-	-	-
Emprunt obligatoire 2012 II	2 140 000	-	1 070 000	1 070 000	-	1 070 000
Emprunt obligatoire 2013 I	7 032 000	-	-	7 032 000	3 516 000	3 516 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	8 468 000	-	4 000 000	4 468 000	2 234 000	2 234 000
Emprunt obligatoire 2014 I	11 404 000	-	6 000 000	5 404 000	2 702 000	2 702 000
Emprunt obligatoire 2014 II	13 240 000	-	-	13 240 000	7 240 000	6 000 000
Emprunt obligatoire 2015 I	22 814 480	-	6 000 000	16 814 480	10 814 480	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	14 770 000	-	4 000 000	10 770 000	6 770 000	4 000 000
Emprunt obligatoire 2015 II	25 545 600	-	6 000 000	19 545 600	13 545 600	6 000 000
Emprunt obligatoire 2016 I	26 739 720	-	6 000 000	20 739 720	14 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	19 220 000	-	780 000	18 440 000	14 440 000	4 000 000
Emprunt obligatoire 2017 I	33 486 000	-	3 514 000	29 972 000	22 572 000	7 400 000
Emprunt obligatoire 2017 II	30 000 000	-	2 167 920	27 832 080	25 664 160	2 167 920
Emprunt obligatoire 2018 I	23 608 700	-	2 240 740	21 367 960	19 127 220	2 240 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	20 442 000	50 000	-	20 492 000	18 783 600	1 708 400
EMPRUNT OBLIG 2019-01	-	25 000 000	-	25 000 000	22 035 000	2 965 000
Emprunt obligatoire 2014 - FACTO	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	267 392 500	25 050 000	47 254 660	245 187 840	184 183 780	61 004 060
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	61 000 000	111 000 000	134 000 000	38 000 000	-	38 000 000
CERTIFICATS DE DEPÔTS-TF	300 000	500 000	300 000	500 000	-	500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	61 300 000	111 500 000	134 300 000	38 500 000	-	38 500 000
TOTAL GENERAL	771 740 868	463 156 000	510 477 867	724 419 001	455 207 882	269 211 119

4.15.3.2. Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

- (a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- (b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

De même, nous avons exclu de la définition de l'investissement brut, avancée au niveau des notes aux états financiers, la valeur résiduelle non garantie, et ce, pour les raisons développées ci-dessus.

2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
 - (i) le preneur ;
 - (ii) une personne liée au preneur ; ou
 - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de la Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

A ce titre, la notion des paiements minimaux est définie, dans les notes aux états financiers, conformément à celle prévue au niveau du dernier paragraphe de la définition avancée ci-dessus.

4.16 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
 1003 Tunis - Tunisie
 Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
 MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
 1053 - Les berges du Lac
 Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
 MF : 587570 N/A/M/000
 www.deloitte.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 137 026 KDT et un résultat déficitaire de 321 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2-13 Modification comptable : (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.

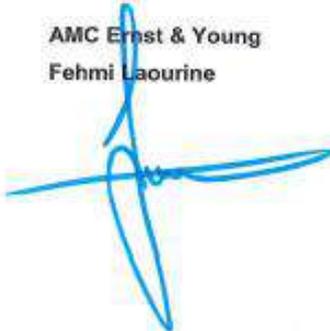
En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur le premier semestre 2019 s'est traduit par la baisse du coût du risque pour 7 191 KTND, dont 3 709 KTND ont été imputés sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019 et 3 482 KTND au titre du résultat du premier semestre.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 30 août 2019

AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine



Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Sonia KETARI LOUZIR



4.17 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2019

4.17.1 Engagements financiers au 30/06/2019

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	45 077 609	45 077 609				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	50 737	50 737				
g) engagement par signature	46 476 618	46 476 618				
TOTAL	91 604 964	91 604 964				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	16 428 582	16 428 582				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	12 216 563	12 216 563				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	137 307 840	137 307 840				
TOTAL	165 952 985	165 952 985				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	34 800 000	34 800 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	34 800 000	34 800 000				

4.17.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2019

4.17.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2019
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2018	TMM + 1,75% ou 6,30%	5 ans	1 070 000
		15/01/2020	6,40%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2013 - I	30 000 000	03/10/2018	TMM + 2% ou 7,00%	5 ans	7 032 000
		03/10/2020	7,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2013-II'	20 000 000	05/02/2019	TMM + 2.35% ou 7.35%	5 ans	4 468 000
		05/02/2021	7.60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	30 000 000	28/04/2019	TMM + 2.20% ou 7.20%	5 ans	5 404 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - TF	15 000 000	15/01/2020	7,60%	5 ans	3 000 000
		15/01/2020	TMM+2,5%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2014 - II	30 000 000	15/12/2019	7.55%	5 ans	13 240 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2.30% ou 7.65%	5 ans	16 814 480
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2015-I'	20 000 000	29/06/2020	7.70%	5 ans	10 770 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - II	30 000 000	04/03/2021	7.50%	5 ans	19 545 600
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016 - I	30 000 000	05/04/2021	7,50%	5 ans	20 739 720
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2016'	20 000 000	01/03/2022	7,60%	5 ans	18 440 000
		01/03/2024	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2017 - I	37 000 000	07/06/2024	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	29 972 000
		07/06/2022	TMM+2,35%	5 ans	
		07/06/2022	7,55%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2017 - II	30 000 000	08/02/2023	7,95%	5 ans	27 832 080
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2018 - I	23 608 700	07/05/2023	7,95%	5 ans	21 367 960
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	

Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2018'	20 492 000	17/01/2024	10,60%	5 ans	20 492 000
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2019 - I	25 000 000	28/06/2024	11,40%	5 ans	25 000 000
		28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	411 100 700				245 187 840

4.17.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2019
BANQUES LOCALES	276 000 000				181 937 127
Al Baraka Bank	5 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	2 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	2 000 000
Al Baraka Bank	10 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	10 000 000
Al Baraka Bank	1 000 000	11,33%	Renouvelable tous les mois	1 an	1 000 000
ABC Tunisie 2018	11 000 000	TMM + 2,25 %	Principal in fine le 28/11/2019	1 an	11 000 000
Attijari Bank 2016	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	7 500 000
BIAT 2015/1	7 500 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	1 500 000
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
BIAT 2016	20 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	8 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	12 380 953
BIAT 2018	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	2 ans	7 500 000
Amen Bank 2015/1	5 000 000	TMM + 2,25%	Mensuelle	4 ans	425 533
Amen Bank 2015/2	10 000 000	TMM + 2,25%	Mensuelle	4 ans	1 041 667

Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	14 166 667
Amen Bank MT3-FACTO	3 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	691 179
Amen Bank MT4-FACTO	2 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	879 103
Amen Bank MT5-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 043 828
Amen Bank MT6-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 278 146
Amen Bank MT7-FACTO	2 000 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	2 000 000
B.H 2016	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	4 ans	1 500 000
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	8 500 000
B.H MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 195 104
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 689 282
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	4 145 665
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	8 500 000
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 09/07/2019	152 jours	1 000 000
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 17/07/2019	139 jours	1 000 000
CITIBANK	1 300 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 29/07/2019	151 jours	1 300 000
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 07/08/2019	160 jours	1 000 000
CITIBANK	700 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 19/08/2019	172 jours	700 000
CITIBANK	2 200 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 28/08/2019	181 jours	2 200 000
CITIBANK	4 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 27/09/2019	184 jours	4 000 000
CITIBANK	3 800 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 27/11/2019	184 jours	3 800 000
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 09/12/2019	181 jours	1 000 000
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 18/12/2019	183 jours	1 000 000
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 27/12/2019	183 jours	1 500 000

BANQUES ETRANGERES	395 009 604				258 794 034
-------------------------------	--------------------	--	--	--	--------------------

BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI	24 437 941	1,393%	Semestrielle jusqu'à 15/10/2019	7 ans	1 825 408
BEI T1	20 634 165	0,958%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	8 843 214
BEI T2	1 942 996	1,256%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	832 713
BEI 2017-I	26 947 165	0,911%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	26 947 165
BEI 2017-II	3 634 670	1,208%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec	15 ans	3 634 670

quatre années de
grâce

BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	2 106 923
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 317 125
BIRD 2012 III	1 510 553	4,740%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	971 070
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	5 666 667
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	7 000 000
BAD 2013 I	4 953 318	4,330%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	2 476 659
BAD 2013 II	990 753	4,720%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	566 145
BERD 2014	11 600 500	2,900%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2019	5 ans	1 657 215
BERD 2016	12 300 000	3,000%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	8 785 715
BERD 2019	40 326 000	3,960%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	40 326 000
SANAD	17 016 300	3,250%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2019	5 ans	1 890 908
SANAD 2016	15 443 750	3,100%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2021	5 ans	8 579 807
SANAD GGF	24 675 000	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/09/2021	5 ans	13 708 328
PROPARCO	22 207 000	3,390%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	9 869 778
RESPONSABILITY 2016	24 515 000	3,691%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	9 806 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,820%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	12 810 473
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,691%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	10 980 405
DEG 2017	44 340 000	3,310%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	38 797 500
FADES 2018	7 459 748	6,000%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	7 459 748
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	4,479%	Semestrielle jusqu'à 17/06/2024	5 ans	31 780 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	671 009 604				440 731 161

- Encours des Crédits à court terme et Lignes d'Avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
UTB	0		
BTE	414 085		
CITIBANK	3 400 000	TMM+1,5%	177j
CITIBANK	2 300 000	TMM+1,5%	181j
CITIBANK	990 000	TMM+1,5%	184j
CITIBANK	950 000	TMM+1,5%	184j
CITIBANK	500 000	TMM+1,5%	184j
CITIBANK	950 000	TMM+1,5%	183j
CITIBANK	950 000	TMM+1,5%	183j
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	183j
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,5%	172j
CITIBANK	160 000	TMM+1,5%	163j
CITIBANK	1 300 000	TMM+1,5%	174j
CITIBANK	1 200 000	TMM+1,5%	175j
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,5%	173j
ABC	2 000 000	TMM+2,8%	180j
Amen Bank	2 000 000	TMM+2,25%	365j
BTE	3 000 000	TMM+2%	364j
BTE	2 000 000	TMM+2,25%	364j
TOTAL	29 614 085		

- Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring

Souscripteur	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
FCP SMART EQUITY	500 000	12,00%	150j
FCP VALEURS MIXTES	500 000	11,90%	50j
FCP VALEURS MIXTES	500 000	11,15%	110j
TUNISIE VALEURS	2 000 000	11,15%	10j
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	5 000 000	11,74%	60j
FCP VALEUR INSTITUTIONNEL	1 000 000	12,80%	140j
ASSURANCES COMAR	5 000 000	11,75%	180j
ASSURANCES HAYETT	5 000 000	11,75%	180j
ASSURANCES BIAT	5 000 000	12,00%	90j
RADHI MEDDEB	1 000 000	12,10%	180j
JAMELEDDINE TELEMCENI	1 000 000	12,00%	90j
BRAMI CLAUDE	1 000 000	11,50%	210j
TUNISIE SICAV	3 000 000	12,10%	110j
TUNISIE SICAV	1 500 000	11,96%	220j
TUNISIE SICAV	5 000 000	11,15%	30j
TUNISIE LLD	1 000 000	11,70%	90j
TUNISIE COURTAGE	500 000	9,40%	150j
TOTAL	38 500 000		

4.17.3 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2019 – I

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	9	108 283	10 828 300	43,31%
FCP	10	41 050	4 105 000	16,42%
Personne morale	1	40 000	4 000 000	16,00%
Personnes Physiques	58	35 667	3 566 700	14,27%
Assurances	3	25 000	2 500 000	10,00%
Total	81	250 000	25 000 000	100,00%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
A au taux fixe	68	126 750	12 675 000	50,70%
A au taux variable	3	21 500	2 150 000	8,60%
B au taux fixe	10	101 750	10 175 000	40,70%
Total	81	250 000	25 000 000	100,00%

4.17.4 Soldes Intermédiaires de Gestion au 30 juin 2019

	PRODUITS				CHARGES			SOLDES			
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	
											Proforma
Revenus du Leasing	53 513 794	53 424 962	107 450 394	Charges financières nettes	34 980 670	33 414 744	72 049 442				
Intérêts de retard & intercalaire	1 855 005	565 770	2 723 928								
Commissions encourues	-62 174	-78 984	-166 294								
Variation des agios réservés	-2 055 943	187 376	-273 551								
Autres produits d'exploitation	1 249 333	1 287 982	2 709 372								
Produit d'exploitation	54 500 015	55 387 106	112 443 849	Total des charges nettes financières	34 980 670	33 414 744	72 049 442	Marge commerciale (PNB)	19 519 345	21 972 362	40 394 407
Marge commerciale (PNB)	19 519 345	21 972 362	40 394 407	Charges de personnel	7 721 805	8 249 286	15 264 544				
Produits des placements	4 044 460	3 878 858	11 760 186	Autres charges d'exploitation	3 583 625	3 805 343	7 131 701				
Sous Total	23 563 805	25 851 220	52 154 593	Sous Total	11 305 430	12 054 629	22 396 245	Excédent Brut d'exploitation	12 258 375	13 796 591	29 758 348
Excédent Brut d'exploitation	12 258 375	13 796 591	29 758 348	Dotations aux amortissements	970 722	835 609	1 767 059				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	10 625 854	-252 058	5 377 941				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	706 348	446 121	3 471 309				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	500 000	562 602	3 486 204				
Autres produits ordinaires	354 049	183 925	397 067	Autres pertes ordinaires	1 059	1	16 851				
				Impôts sur les sociétés	129 275	3 716 472	4 859 616				
Sous Total	12 612 424	13 980 516	30 155 415	Sous Total	12 933 258	5 308 747	18 978 980	Résultat des activités ordinaires	-320 834	8 671 770	11 176 435
Résultat des activités ordinaires après impôts	-320 834	8 671 770	11 176 435	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	300	495 530	720 601		-300	-495 530	-720 601
Effet positif de modification comptable	-	-	-	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	-320 834	8 671 770	11 176 435					Résultat net de l'exercice	-321 134	8 176 239	10 455 834

4.17.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2016 avant Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017							2 552 326	10 074 532	(12 626 858)	-
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Fusion Tunisie Factoring			9 880 796					560 042		10 440 838
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 250 000)	1 250 000		-
Solde au 31 Décembre 2016 après Affectation	45 000 000	25 425 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 648 394	0	132 678 584
Résultat au 31 décembre 2017									13 641 046	13 641 046
Solde au 31 Décembre 2017 avant Affectation	45 000 000	25 425 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 648 394	13 641 046	146 319 630
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018							2 000 000	11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 925 000)	1 925 000		-
Solde au 31 Décembre 2017 après Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	0	137 319 630
Résultat au 31 décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 Décembre 2018 avant Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	10 455 834	147 775 464
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019								10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par l'AGE du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000								20 250 000
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 875 000)	1 875 000		
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								3 709 503		3 709 503
Résultat au 30 juin 2019									(321 134)	(321 134)
Solde au 30 juin 2019	51 750 000	27 436 462	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	13 657 184	53 454 777	(321 134)	165 125 083

4.17.6 Évolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2019

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018
Revenus de leasing et de factoring	53 312 856	54 178 108	109 900 771
Produit net	23 563 805	25 851 220	52 154 593
Résultat d'exploitation	-544 549	12 204 317	15 655 835
Capital social	51 750 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	10 350 000	9 000 000	9 000 000
Revenus par action	5,151	6,020	12,211
Produit net par action	2,277	2,872	5,795
Résultat d'exploitation par action	-0,053	1,356	1,162

4.17.7 Évolution du résultat net au 30/06/2019

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018
Bénéfice avant impôt (1)	-191 559	12 388 241	16 036 051
Bénéfice net d'impôt (2)	-320 834	8 671 769	10 455 834
Capital social	51 750 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions (3)	10 350 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(3)	-0,019	1,376	1,782
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(3)	-0,031	0,964	1,162
Bénéfice avant impôt/capital social	-0,004	0,275	0,356
Bénéfice net d'impôt/capital social	-0,006	0,193	0,232

4.17.8 Évolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2019

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018
Bénéfice net d'impôt et d'éléments extraordinaires (1)	-321 134	8 176 239	10 455 834
Dotation aux amortissements (2)	970 722	835 609	1 767 059
Dotations nettes aux provisions (3)	11 832 202	756 665	12 335 454
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	12 481 790	9 768 513	24 558 347

4.17.9 Indicateurs de gestion et ratios du leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net (1)	-321	8 176	10 456
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	934 866	1 029 217	964 782
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	944 595	1 037 028	967 547
Fonds propres (avant résultat net) (3)	165 446	137 320	137 320
Capitaux propres avant affectation	165 125	145 496	147 775
Créances sur la clientèle	874 040	960 824	903 386
Créances classées (4)	79 629	38 286	51 204
Produits réservés (5)	6 095	3 382	4 039
Total Provisions (6)	39 659	29 337	32 976
Emprunts et ressources spéciales (7)	785 736	907 372	847 453
Charges financières	34 981	33 415	72 049
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	12 276	12 890	24 163
Produit net (9)	23 564	25 851	52 155
Total brut des créances (10)	930 822	1 002 628	951 373
Total bilan (11)	1 137 026	1 241 206	1 140 240
Intérêts de crédit bail	45 969	44 985	91 747
Dettes envers la clientèle	20 103	22 065	19 487
Charges de personnel	7 722	8 249	15 265
Portefeuille titre commercial	189	311	235
Portefeuille d'investissement	60 636	68 082	61 161
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17,52%	13,24%	14,19%
Taux de créances classées (4)/(10)	8,55%	3,82%	5,38%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	57,46%	85,46%	72,29%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	8,52%	3,72%	5,31%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *			14,55%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	14,52%	11,72%	12,96%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	69,10%	73,10%	74,32%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	76,87%	77,41%	79,23%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	92,20%	96,73%	95,97%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	32,77%	31,91%	29,27%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	14,24%	18,83%	37,98%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	52,10%	49,86%	46,33%
Ratios de rentabilité			
ROE (1)/(3)	-0,19%	5,95%	7,61%
ROA (1)/(11)	-0,03%	0,66%	0,92%
Résultat net / Produit net	-1,36%	31,63%	20,05%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	5,26%	4,68%	10,16%
Produits nets / total bilan	2,07%	2,08%	4,57%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.17.10 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	30/06/2019	30/06/2018	Variation	31/12/2018
Volume des factures achetées	227 778	247 843	-8,10%	479 876
Volume des factures financées	181 015	197 109	-8,17%	372 091
Total des Engagements Courants (a)	119 310	134 599	-11,36%	116 450
Total des Engagements Classés (b)	6 106	5 916	3,22%	7 980
Total des Engagements (c)=a+b	125 417	140 515	-10,74%	124 430
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	4,87%	4,21%	15,65%	6,41%
Commissions d'affacturage	2 649	2 480	6,83%	5 000
Commissions de financement	6 585	6 351	3,69%	13 069
Autres commissions	165	174	-5,16%	358

4.18 Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing depuis 2018

Le Tunindex poursuit son trend haussier entamé depuis 2016 et clôture l'année 2018 sur une performance appréciable de 15,76%.

2018 s'est inscrite sous le signe du rattrapage boursier pour le titre Tunisie Leasing et Factoring qui a bondi de 12,86% contre une correction de 18,3% en 2017.

Les échanges globaux ont porté sur un volume total de 13,5 MDT en 2018 contre 6,5 MDT en 2017.

Au 30 septembre 2019, le titre s'échange à 9,400 DT, soit un Yield de 6,9%.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 31/12/2018) : 133,110 MDT

Capitalisation boursière (au 30/09/2019) : 101,520 MDT

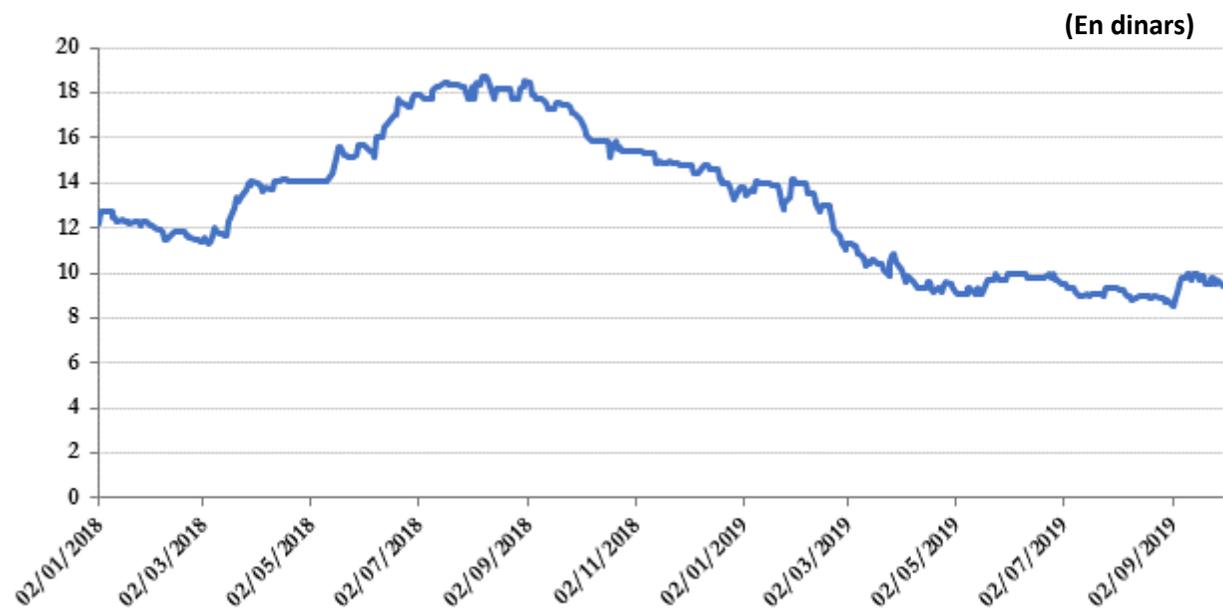
Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2018 : 19,450 DT

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2018 : 13,880 DT

	30/09/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Bénéfice par action (en dinars)	-	1,162	1,516	1,403
Dividende par action (en dinars)	-	0,699	1,000	1,000
Date de détachement	-	17/05/2019	17/05/2018	13/06/2017
Nombre de titres admis	10 800 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Nombre de titres traités	196 186	835 558	385 778	1 244 081
Taux de rotation	1,82%	9,28%	4,29%	13,82%
Cours fin de période (en dinars)	9,400	14,790	14,000	18,360
Capitalisation en fin de période (en millions de dinars)	101,520	133,110	126,000	165,240
Dividende yield (%) (dividende / cours fin de période)	-	4,7%	7,1%	5,4%
PER (X) (Cours fin de période / Bénéfice par action)	-	12,73	9,23	13,1

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

Evolution du cours boursier du titre Tunisie Leasing et Factoring depuis le début de l'année jusqu'au 30/09/2019



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2018-2020	Tunis
M. Karim BEN YEDDER	Lui-même	Vice-Président	2018-2020 *	Tunis
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Administrateur	2018-2020	Tunis
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Administrateur	2018-2020	Tunis
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2018-2020	Tunis
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Administrateur	2018-2020	Tunis
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
Mme Emna ALLANI **	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Mehdi TAMARZISTE	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Ahmed BEN JEMAA ***	Lui-même	Administrateur	2018-2020 *	Tunis
M. Ahmed BEN GHAZI **	Lui-même	Administrateur	2018-2020 *	Tunis

* Nommés par l'AGO du 27/04/2018

** Membre indépendant

*** Membre représentant les petits actionnaires

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI *	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Karim BEN YEDDER**	Vice-Président	27/04/2018	Tunis
M. Hichem ZGHAL ***	Directeur Général	01/05/2017	Tunis
M. Mounir KLIBI ****	Directeur Général Adjoint	22/08/2017	Tunis
Mme. Saloua ARAB *****	Directeur Général Adjoint	22/12/2017	Tunis

*Réélu par le Conseil d'Administration du 27/04/2018

** Nommé par le Conseil d'Administration du 27/04/2018

***Nommé par le Conseil d'Administration du 20/04/2017

****Nommé par le Conseil d'Administration du 22/08/2017

***** Nommée par le Conseil d'Administration du 22/12/2017

Il est à signaler que :

M. Ahmed Ben Ghazi (*), M. Wassim Ben Yedder (**) et M. Mehrez Riahi représentant d'AMEN BANK sont membres du comité permanent d'Audit Interne.

Mme Emna Allani, M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR, M. Ahmed Ben Jemaa (*) sont membres du comité des risques.

M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI et M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR sont membres du comité de rémunération.

M. Halim Ben Yedder représentant de PARENIN (*), M. Rached Horchani et M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI est membre du comité exécutif de crédit.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

(*) Nommés par le conseil d'administration du 27/04/2018

(**) Nommé par le conseil d'administration du 29/03/2019

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Emna ALLANI	Néant
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général d'Alios Finance
M. Mounir KLIBI	Directeur Général de Tunisie Location Longue Durée
M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général de Parenin
M. Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de Meninx Holding
M. Ahmed BEN JEMAA	Directeur Général de Smart Asset Management
M. Ahmed BEN GHAZI	Directeur Général d'ABG
M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général d'Amen Bank
M. Wassim BEN YEDDER	Néant
M. Thameur KOUBAA	Directeur Général de Poulina Group Holding
M. Lotfi HADJ KACEM	Directeur Général Adjoint des Assurances Comar

5.1.4. Mandats d'administrateurs, des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed ABDELKEFI	Administrateur à Tunisie Valeurs, Président du Conseil d'Administration d'Integra Partners et de TFG ; Administrateur à Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Emna ALLANI	Néant
M. Hichem ZGHAL	Président du conseil d'administration de Tunisie Sicav, Sicav Plus et Sicav Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners et TFG
M. Ahmed BEN JEMAA	Néant
M. Mehdi TAMARZISTE	Administrateur à PUBCI
M. Ahmed BEN GHAZI	Administrateur à la Tunisian American Enterprise Fund
M. Mounir KLIBI	Néant
M. Halim BEN YEDDER	Néant
M. Karim BEN YEDDER	Administrateur de PGI Holding
M. Wassim BEN YEDDER	Néant
M. Lotfi HADJ KACEM	Néant

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Directeur
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général
PGI HOLDING	M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2018

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing et Factoring aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2018

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par le comité de rémunération réunis en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> <u>(Pôle Leasing)</u>		<u>D.G.A</u> <u>(Pôle Factoring)</u>		<u>Membres du CA, du</u> <u>CPAI et du comité des</u> <u>Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	270 768	-	597 835	71 013	213 115	24 567	220 174	20 094	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			3 975		1 203		1 394			
Total	270 768	-	601 809	71 013	214 318	24 567	221 569	20 094	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing et Factoring :

Néant

5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société AMC ERNST & YOUNG représentée par M. Fehmi Laourine	Immeuble EY – Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 – Tunis Tel : 70 749 111 Fax : 70 749 045	2018-2020*
Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir	Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis Tel : 36 400 900	2018-2020**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 27 avril 2018

** Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 27 avril 2018

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2018 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI 1. Dar El Jeld 2. Tuninvest Finance Group (IFG)	1 714 339 1 179 588	de 8,75% à 12.1% 9,5%

5.4.2 Dividendes décaissés par Tunisie Leasing et Factoring en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (En Dinars)
AMEN BANK	3 724 858	3 724 858
COMAR	2 054 391	2 054 391
PARTNER INVESTMENT	694 945	694 945
PGI HOLDING	107 539	107 539
M. Ahmed ABDELKEFI	10 481	10 481
M. Rached HORCHANI	1 394	1 394
Mme Emna ALLANI	-	-
M. Hichem ZGHAL	-	-
TOTAL	6 593 608	6 593 608

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par la TUNISIE CLEARING à la date du 30/04/2019.

5.4.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Factoring ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 15 546 mDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 mDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 mDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 mDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.

Le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring enregistrent un encours de 40 482 mDT.
- Tunisie Leasing et Factoring a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie Sicav d'un montant de 243 500 mDT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 2 883 mDT.

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Évolution récente et orientation

6.1.1. Évolution récente

Au 30 septembre 2019, les encours financiers de Tunisie Leasing et Factoring ont régressé de 9,55%, les approbations de 29,39% et les mises en force de 30,65% et ce par rapport à la même période de l'exercice 2018.

Au niveau de la rentabilité, une baisse de l'activité s'est reflétée au niveau du produit net de leasing qui a régressé de 19,86% pour s'établir à 32 970 milliers de dinars.

Le ratio des actifs classés a augmenté de 5,53%, passant de 5,52% au 30 septembre 2018 à 11,05% au 30 septembre 2019.

L'activité factoring a connu une légère décélération de 3,75% des engagements nets qui ont atteint 112 472 milliers de dinars au 30 septembre 2019 contre 116 854 milliers de dinars à la même période de 2018.

La qualité de l'actif s'est légèrement améliorée avec un ratio de créances classées de 5,11% au 30 septembre 2018 contre 5,09% au 30 septembre 2019.

Les produits nets d'affacturage ont progressé de 12,01% passant de 9 248 milliers de dinars au 30 septembre 2018 à 10 359 milliers de dinars au 30 septembre 2019.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique extrêmement difficile, Tunisie Leasing et Factoring privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

De plus, la participation de Tunisie Leasing dans le capital de Tunisie Factoring est passé le 06/10/2017 de 93,34% à 100%, et ce, à la suite de l'acquisition par Tunisie Leasing de 6,66% du capital de Tunisie Factoring (détenue initialement par STIF et d'autres personnes physiques). Cette transaction rentre dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Tunisie Leasing de sa filiale. L'opération de fusion a présenté pour le groupe plusieurs avantages, dont notamment, la mutualisation de plusieurs fonctions support permettant de générer des économies d'échelle, la réduction des charges de gouvernance à plusieurs niveaux et le renforcement des fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de fusion.

6.2 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2018 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2018 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2018 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2018 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Écarts	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en forces	587 584	431 903	-155 681	73,50%	L'année 2018 a été fortement marquée par la situation économique du pays, notamment la tension sur les liquidités ce qui a amené la société à ralentir sa production et par conséquent ne pas atteindre le niveau des mises en forces prévu initialement.
Créances sur la Clientèle	1 063 069	903 386	-159 683	84,98%	Cette rubrique est en relation mécanique avec le niveau des mises en forces en effet et puisque les MEF prévues en 2018 ne sont pas réalisées en intégralité le niveau des créances sur la clientèle prévue en 2018 ne sera pas atteint.
Revenus du Leasing	94 536	91 473	-3 063	96,76%	Les revenus du leasing ont connu une régression de 3% à la suite de la diminution du volume des mises en force
Revenus du Factoring	18 133	18 427	294	101,62%	Les réalisations 2018 sont presque conformes aux prévisions initiales
Emprunts et dettes rattachés	969 892	817 207	-152 685	84,26%	Cette variation est expliquée par une disponibilité de ressources moins importantes que prévu à la suite de la tension sur les liquidités qui a marqué l'année 2018.
Fournisseurs et comptes rattachés	87 447	54 134	-33 313	61,90%	Cette régression est due à la baisse de la production qui a été très marquée sur le 2ème semestre 2018.
Charges Financières nettes	68 551	72 049	3 498	105,10%	Cette augmentation est due d'une part au relèvement du taux directeur par la BCT et d'autre part à la suspension de l'activité du fonds de péréquation de change ce qui a privé la société des ressources extérieures
Dotations aux provisions sur créances	4 882	5 378	496	110,20%	Les provisions ont été plus importantes que prévues vu que le ratio des créances classées est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

6.3 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2019-2023 par rapport aux informations prévisionnelles 2018-2022

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2018 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes

Mises en Forces

En milliers de Dinars

Année	2019	2020	2021	2022
Mises en forces document référence 2018	646 342	710 976	782 074	860 281
Mises en forces document référence 2019	400 000	440 000	484 000	532 400
Écart	-246 342	-270 976	-298 074	-327 881

Créances de leasing

Année	2019	2020	2021	2022
Créances de leasing document référence 2018	1 211 822	1 332 517	1 422 691	1 514 765
Créances de leasing document référence 2019	910 454	927 313	967 329	1 001 464
Écart	-301 368	-405 204	-455 362	-513 301

Emprunts et dettes rattachées

Année	2019	2020	2021	2022
Emprunts et dettes rattachées document référence 2018	1 115 163	1 229 233	1 302 993	1 414 819
Emprunts et dettes rattachées document référence 2019	854 763	870 712	911 111	933 913
Écart	-260 400	-358 521	-391 882	-480 906

Revenus de Leasing

Année	2019	2020	2021	2022
Revenus de leasing document référence 2018	115 255	132 210	144 854	154 641
Revenus de leasing document référence 2019	94 202	110 964	125 697	138 173
Écart	-21 053	-21 246	-19 157	-16 468

Revenus de Factoring

Année	2019	2020	2021	2022
Revenus de factoring document référence 2018	21 065	23 469	26 290	29 331
Revenus de factoring document référence 2019	20 916	22 485	24 171	25 984
Écart	-149	-984	-2 119	-3 347

Charges financières

Année	2019	2020	2021	2022
Charges financières document référence 2018	83 533	95 853	104 508	111 815
Charges financières document référence 2019	77 689	86 995	96 144	105 445
Écart	-5 844	-8 858	-8 364	-6 370

Commentaire : La production de Tunisie Leasing et Factoring a enregistré, à la fin de l'exercice 2018, une régression de 19% par rapport à 2017 alors que le document de référence "Tunisie leasing 2018" a prévu une évolution des mises en force de 10%. Les estimations commerciales pour la période 2019-2023 au niveau du présent document de référence ont été actualisées pour tenir compte des réalisations de l'exercice 2018 ainsi que la situation économique du pays marquées par la tension sur les liquidités, les décisions de la BCT pour le relèvement du taux directeur ainsi que la mises en place de nouveaux dispositifs réglementaires qui ont pour conséquence le ralentissement de l'activité des banques qui nous assurent une bonne partie de nos refinancement.

Dotations nettes aux provisions

Année	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2018	5 467	5 967	6 426	6 854	<p>Les montants des dotations aux provisions sont estimés en pourcentage par rapport aux montants des encours financiers de leasing et des encours de financement de factoring.</p> <p>Au niveau du présent document de référence les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 0,75% de l'encours financier pour 2019 et 0,4% pour les autres années alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,5% de l'encours de financement pour toute la période 2019-2022.</p> <p>Au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2018 » ces pourcentage sont estimées à 0,3% de l'encours financier de leasing et 0,5% de l'encours de financement du factoring et ce pour toute la période 2019-2022.</p> <p>Cette variation du coût du risque entre les deux documents de référence ainsi que la variation au niveau du volume des mises en force expliquent les écarts dans les dotations annuelles et notamment l'augmentation enregistrée pour l'année 2019.</p>
Dotations nettes aux provisions document référence 2019	8 386	5 302	5 574	5 851	
Écart	2 919	-665	-852	-1 003	

6.4 Analyse des performances réalisées au 30/09/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019

La confrontation des réalisations au 30/09/2019 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2019 telles que publiées au niveau du présent document de référence « Tunisie Leasing 2019 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

	Indicateurs d'activité au 30/09/2019	Prévisions année 2019	Pourcentage de réalisation
Mises en force	255 349	400 000	63,84%
Produit Net de Leasing et d'affacturage	32 970	50 695	65,04%
Ressources d'emprunt	751 249	854 763	87,89%
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	161 737	161 736	100,00%

En milliers de Dinars

Volume des factures achetées	335 866	515 863	65,11%
Volume des factures financées	226 240	400 927	56,43%
Produit net d'affacturage	10 359	5 455	189,90%

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5 Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2019 à 2023 de la société ont été établies sur la base des états financiers audités arrêtés au 31/12/2018.

Ces états ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **29 Mars 2019**.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2019-2023

1. Activité de Leasing

1.1 Mises en force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2018, les MEF de l'exercice 2019 ont été estimées à 400 000 mDT en diminution de 7,39% par rapport aux MEF de 2018, puis une croissance annuelle maintenue de 10% allant de 2019 à 2023.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Mises en force	431 903	400 000	440 000	484 000	532 400	585 640	
Taux d'évolution		-7,39%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	6,28%

1.2 Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen qui évolue de **13,97%** en 2019 à **14,55%** en 2023 en amélioration par rapport au taux de placement réalisé au cours de 2018 (**10,76%**).

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Équipement (LE) ; Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de Leasing	Pondération	Réalisé	Taux de Placement				
			2019-2023	2018	2019	2020	2021
LA – TPE (Très petites entreprises)	23,75%	11,59%	13,97%	14,35%	14,50%	14,50%	14,60%
LA – Autres	25,26%	10,44%	13,97%	14,35%	14,50%	14,50%	14,60%
LE	51,15%	10,43%	13,97%	14,35%	14,50%	14,50%	14,50%
LI	5,24%	10,66%	13,97%	14,35%	14,50%	14,50%	14,50%
	100,00%	10,76%	13,97%	14,35%	14,45%	14,50%	14,55%

Évolution des Intérêts Conventionnels

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2018-2023
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Intérêts conventionnels	89 023	91 312	107 897	122 442	134 716	144 582	10,18%
Taux d'évolution		2,6%	18,2%	13,5%	10,0%	7,3%	

2. Activité de Factoring

2.1 Le volume d'affaires

Le tableau ci-après reprend le volume des factures achetées sur la période 2019/2023 en retenant comme taux moyen de croissance du chiffre d'affaires, 7,5% à partir de 2019.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2018-2023
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Evolution		7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	
Volume de chiffre d'affaires acheté	479 876	515 863	554 553	596 144	640 855	688 919	7,50%
Domestique avec recours	421 762	453 390	487 394	523 949	563 245	605 488	7,50%
Domestique sans recours	17 196	18 486	19 872	21 362	22 964	24 687	7,50%
Export	13 289	14 287	15 259	16 511	17 749	19 081	7,50%
Import	27 629	29 700	31 928	34 322	36 896	39 663	7,50%

2.2 Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie, des autres réserves éventuellement et autres restrictions (dépassement limites débiteurs, dépassement seuil de concentration par débiteur, etc.).

Sur la période 2019 / 2023, le pourcentage de financement moyen retenu se situe aux alentours de 82,5% du volume des factures achetées hors import. Il est à noter que statistiquement le pourcentage de financement moyen calculé sur la période 2000 / 2018 est de 85,3%.

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des financements sur la période 2019/2023 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Volume de chiffre d'affaires acheté hors import	452 247	486 163	522 625	561 822	603 959	649 256	7,50%
Financements	372 091	400 927	430 996	463 321	498 070	535 424	7,55%
Pourcentage de financement	82,3%	82,5%	82,5%	82,5%	82,5%	82,5%	

2.3 Les encaissements

Sur la période 2000/2018, le taux moyen des encaissements a été de 81,0% du volume des factures achetées.

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des encaissements sur la période 2019/2023 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Volume de chiffre d'affaires acheté	479 876	515 863	554 553	596 144	640 855	688 919	7,50%
Encaissements	396 006	425 706	457 634	491 957	528 854	568 518	7,50%
Pourcentage d'encaissement	82,5%	82,5%	82,5%	82,5%	82,5%	82,5%	

1.3 Les produits

- La commission d'affacturage:

La répartition de la commission d'affacturage par nature d'activité, se présente comme il est Indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU				
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Commissions d'affacturage domestique	4 866	5 225	5 616	6 038	6 490	6 977
Commissions servies domestique	(136)	(137)	(143)	(151)	(158)	(166)
Commissions d'affacturage export	116	122	131	141	151	163
Commissions servies export	(5)	(5)	(5)	(6)	(6)	(6)
Commissions d'affacturage import	19	21	22	24	26	28
Commissions servies apporteurs	(25)	(28)	(29)	(31)	(32)	(34)
Frais d'enquêtes et de surveillance	8	10	11	12	12	13
Autres commissions	235	248	266	286	307	331
Total commission d'affacturage après rétrocession	5 078	5 455	5 869	6 313	6 791	7 306
Total commission d'affacturage avant rétrocession	5 244	5 625	6 046	6 500	6 987	7 512
Volume du chiffre d'affaires acheté	479 876	515 863	554 553	596 144	640 855	688 919
Taux de la commission d'affacturage avant rétrocession	1,09%	1,09%	1,09%	1,09%	1,09%	1,09%
Taux moyen de la commission d'affacturage	1,06%	1,06%	1,06%	1,06%	1,06%	1,06%

- La commission de financement :

La commission de financement domestique est liquidée sur la base des avances accordées au titre des factures achetées aux taux convenus. Le décompte se fait en fin de période (post compté) chaque fin de mois.

La commission de financement export est calculée à un taux indexé à l'EURIBOR 3 mois (EURIBOR + Marge). Le décompte se fait en fin de période (post compté), à la date d'encaissement effectif de chacune des factures ayant fait l'objet de financement.

L'évolution des marges de financement se présente comme suit :

	2019	2020	2021	2022	2023
Marge de financement domestique	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Marge de financement export	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%

L'évolution de la commission de financement sur la période 2019/2023 se présente comme suit :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Commission de financement domestique	13 135	15 240	16 383	17 612	18 933	20 353	9,15%
Commission de financement domestique	48	51	55	59	64	68	7,21%
Total produits de financement	13 183	15 292	16 439	17 671	18 997	20 422	9,15%

Ainsi, les revenus d'affacturage estimés, pour la période 2019/2023, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Total commission d'affacturage nette	5 078	5 455	5 869	6 313	6 791	7 306	7,55%
Total produits de financement	13 183	15 292	16 439	17 671	18 997	20 422	9,15%
Total revenus d'affacturage	18 261	20 747	22 307	23 985	25 788	27 727	8,71%

3. Les ressources

3.1. Les emprunts

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2019-2023, se détaillent comme suit :

(En mDT)	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunts Obligataires	60 000	60 000	60 000	60 000	80 000
Crédits Bancaires	149 500	79 000	133 000	121 000	123 500
Crédits Extérieurs	110 000	80 000	80 000	80 000	100 000
Total emprunts	319 500	219 000	273 000	261 000	303 500

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires ;
- 5 ans pour les autres types de crédits.

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 11,87% en 2019 et 11,85% pour la période 2020-2023.

3.1 Autres ressources : lignes d'avance et crédits à court terme

Ils sont utilisés pour le financement de l'activité factoring.

Le tableau ci-après reprend les utilisations sur ces lignes sur la période 2019-2023 :

(En mDT)	2019	2020	2021	2022	2023
Utilisations	608 530	654 170	703 232	755 975	812 673

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2019-2023, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En mDT)	REALISE	PREVU				
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunts obligataires	267 393	270 622	262 963	245 784	226 629	228 561
Emprunts bancaires et extérieurs	443 048	505 969	524 268	579 516	615 528	663 054
Crédit à court terme	665	-	-	-	-	-
Lignes d'avance	24 505	56 904	61 172	65 760	70 692	75 994
Certificats de dépôts	61 300	-	-	-	-	-
Total emprunts	796 911	833 494	848 403	891 060	912 849	967 608
Dettes Rattachés	20 296	21 269	22 309	20 050	21 064	22 087
Total	817 207	854 763	870 712	911 111	933 913	989 695

Remboursements de l'Encours des Emprunts Existants, des Emprunts à Contracter, des lignes d'avance et des Certificats de Dépôts

Sur la période 2019-2023, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter, des lignes d'avances et des certificats de dépôts évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En mDT)		2019	2020	2021	2022	2023
Remboursement Crédits en cours	Emprunt Obligataires	56 771	55 659	53 178	43 155	30 069
	Bancaires & Extérieurs	257 880	88 800	74 052	38 688	9 474
	Crédits à court terme et lignes d'avance	25 170	-	-	-	-
Total		339 821	144 459	127 230	81 843	39 543
Remboursement Fonds à Lever	Emprunt Obligataires	0	12 000	24 000	36 000	48 000
	Bancaires & Extérieurs	0	51 900	83 700	126 300	166 500
	Crédits à court terme et lignes d'avance	551 626	649 902	698 645	751 043	807 371
Total		551 626	713 802	806 345	913 343	1 021 871
Total général		891 447	858 261	933 575	995 186	1 061 414

4- Évolution des Capitaux Propres

En milliers de Dinar

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social	45 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserve légale	4 500	4 500	5 400	5 400	5 400	5 400
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	18 350	27 436	27 436	27 436	27 436	27 436
Résultats reportés	39 287	47 495	49 865	59 012	67 347	78 760
Réserve spéciale de réinvestissement	15 532	13 657	12 107	10 216	7 949	5 115
Boni de fusion	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871
Distribution	9 000	6 289	7 020	7 020	10 800	10 800
Total des capitaux propres avant résultat	137 319	161 736	163 456	170 712	176 781	185 359
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>10 456</u>	<u>8 740</u>	<u>14 276</u>	<u>16 869</u>	<u>19 379</u>	<u>21 755</u>
Rendement des capitaux propres (ROE)	<u>7,61%</u>	<u>5,40%</u>	<u>8,73%</u>	<u>9,88%</u>	<u>10,96%</u>	<u>11,74%</u>

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- Un prélèvement en 2018, d'un montant de dividendes de 4,414 KDT sur le compte « Prime d'émission »
- Une augmentation en 2019 du capital social de 6,750 millions de dinars, et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.
- Une augmentation en 2019 du capital social de 2,250 millions de dinars, et ce, par incorporation de réserves, cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 450 000 actions nouvelles de valeur nominal de 5 dinars.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 13 % du capital social pour les exercices 2019 et 2020 et de 20% à partir de 2021.

5. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2019-2023 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 11,87% pour l'année 2019 et de 11,85% pour la période 2020-2023.

Le taux appliqué sur les ressources varie selon les bailleurs de fonds.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2018-2023 :

Charges financières (En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Total Charges Financières	72 049	77 689	86 995	96 144	105 445	112 232	9,27%

6. Charges de Personnel et Autres Charges d'Exploitation

Sur la période 2018-2023, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Charges de personnel	15 265	15 474	17 136	18 640	20 234	21 926	7,51%
Taux d'évolution		1,4%	10,7%	8,8%	8,6%	8,4%	
Autres charges d'exploitation	7 132	7 210	7 586	7 982	8 399	8 839	4,39%
Taux d'évolution		1,1%	5,2%	5,2%	5,2%	5,2%	

7. Provisions Nettes sur Créances

7.1 Leasing

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers et estimé à **0,75%** de l'encours financier pour 2019 et **0,4%** pour la période 2020-2023, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	3 200	7 000	3 800	3 950	4 100	4 350	6,33%
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	1 710	500	550	600	650	700	-16,36%
Provisions nettes sur créances	4 910	7 500	4 350	4 550	4 750	5 050	0,56%

7.2 Factoring

Le coût du risque est estimé à 0,5% de l'encours de financement (hors l'Encours des billets à ordre), de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Dotations nettes aux provisions affectées	221	627	674	724	778	837	30,52%
Dotations nettes aux provisions collectives	247	259	279	300	322	346	6,97%
Cumul des provisions pour créances	468	886	952	1 024	1 101	1 183	20,38%

Ainsi, les dotations nettes aux provisions estimées, pour la période 2019/2023, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Provisions nettes sur créances classées	3 421	7 627	4 474	4 674	4 878	5 187	8,68%
Provisions collectives	1 957	759	829	900	972	1 046	- 11,78%
Provisions nettes sur créances	5 378	8 386	5 302	5 574	5 851	6 233	2,99%

8. Portefeuille d'investissement

La société prévoit, en 2019 et 2020, d'effectuer quelques opérations d'acquisitions de cession e titres de participation, qui entrent dans le cadre de sa stratégie de développememt de son activité.

9. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Dotations aux amortissements	1 767	2 247	2 165	2 131	1 957	1 904	1,50%
Taux d'évolution		27,2%	-3,7%	-1,6%	-8,2%	-2,7%	

10. Impôts sur les Sociétés

La société n'estime pas procéder à des opérations de réinvestissement durant la période 2019-2023, de ce fait l'impôt effectif à payer est au taux de 35% par rapport au résultat fiscal.

11. Dividendes

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit :

0,650 dinar par action, soit 13% du capital social libéré pour les exercices 2019 et 2020 et 1 dinar par action, soit 20 % du capital social libéré et ce pour la période allant de 2019 à 2023.

12. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2019-2023 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU					TCAM
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018-2023
Revenus nets de leasing (en mDT)	91 473	94 202	110 964	125 697	138 173	148 256	10,14%
Revenus nets de factoring (en mDT)	18 261	20 747	22 307	23 985	25 788	27 727	8,71%
Résultat d'exploitation (en mDT)	15 656	14 228	22 671	26 811	30 753	34 494	17,12%
Résultat net (en mDT)	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755	15,78%
Nombre d'actions	9 000 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	3,71%
Résultat par Action (en DT)	1,162	0,809	1,322	1,562	1,794	2,014	11,63%

6.5.2. États financiers prévisionnels 2019-2023

1) Bilans prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu				
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès des banques	1 291	14 000	12 500	14 500	12 000	10 500
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	903 386	910 454	927 313	967 329	1 001 464	1 067 212
Acheteurs factorés	145 711	156 315	167 731	180 003	193 196	207 378
Portefeuille titre commercial	235	247	259	272	286	300
Portefeuille d'investissements	61 161	58 234	62 342	60 075	57 242	55 075
Valeurs Immobilisés	12 912	13 232	11 362	9 826	9 743	8 653
Autres actifs	15 545	16 216	16 980	18 486	19 339	20 253
TOTAL DES ACTIFS	1 140 240	1 168 698	1 198 487	1 250 492	1 293 271	1 369 372
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES						
PASSIFS						
Concours bancaires	30 246	9 700	9 300	7 100	8 200	10 400
Dettes envers la clientèle	19 487	20 461	18 920	19 661	20 644	19 472
Emprunts et dettes rattachées	817 207	854 763	870 712	911 111	933 913	989 695
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	49 917	53 594	57 613	61 934	66 579	71 573
Fournisseurs et comptes rattachés	54 134	33 083	35 361	36 972	39 847	42 925
Autres passifs	21 474	26 621	28 849	26 134	27 929	28 193
TOTAL DES PASSIFS	992 465	998 222	1 020 756	1 062 912	1 097 112	1 162 258
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	45 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserves	53 030	60 241	59 591	57 700	55 433	52 600
Résultats reportés	39 289	47 495	49 865	59 012	67 347	78 760
Résultat de l'exercice	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	147 775	170 476	177 732	187 581	196 159	207 114
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 140 240	1 168 698	1 198 487	1 250 492	1 293 271	1 369 372

2) États de résultats prévisionnels

En KDT	Réalisé		Prévu			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	91 473	94 202	110 964	125 697	138 173	148 256
Revenu du factoring	18 427	20 916	22 485	24 171	25 984	27 933
Commissions encourues	(166)	(169)	(178)	(187)	(196)	(206)
Intérêts et charges assimilés	(72 049)	(77 689)	(86 995)	(96 144)	(105 445)	(112 232)
Produits des placements	11 760	10 910	7 365	6 170	7 020	7 740
Autres Produits d'exploitation	2 709	2 525	2 719	2 929	3 157	3 405
Produit net	52 155	50 695	56 360	62 638	68 694	74 896
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	(15 265)	(15 474)	(17 136)	(18 640)	(20 234)	(21 926)
Autres charges d'exploitation	(7 132)	(7 210)	(7 586)	(7 982)	(8 399)	(8 839)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(1 767)	(2 247)	(2 165)	(2 131)	(1 957)	(1 904)
Total des charges d'exploitation	(24 163)	(24 932)	(26 887)	(28 753)	(30 590)	(32 669)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	27 991	25 763	29 473	33 885	38 104	42 227
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(5 378)	(8 386)	(5 302)	(5 574)	(5 851)	(6 233)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(3 471)	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques divers	(3 486)	(3 150)	(1 500)	(1 500)	(1 500)	(1 500)
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 656	14 228	22 671	26 811	30 753	34 494
Autres gains ordinaires	397	370	370	370	370	370
Autres pertes ordinaires	(17)	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	16 036	14 598	23 041	27 181	31 123	34 864
Reprises sur provisions pour impôt différé	185	185	185	185	-	-
Impôt sur les bénéfices	(5 044)	(5 875)	(8 701)	(10 205)	(11 418)	(12 745)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	11 176	8 907	14 525	17 160	19 705	22 119
Eléments extraordinaires	(721)	(168)	(249)	(292)	(326)	(364)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755

3) États de flux de trésorerie prévisionnels

EN KDT	Réalisé		Prévu			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	570 819	569 739	611 119	657 143	736 206	768 185
Décaissements pour financement de contrats de Leasing	(519 101)	(493 852)	(501 225)	(555 188)	(610 699)	(669 430)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	396 006	415 235	446 357	479 818	515 816	554 414
Financements des adhérents	(372 091)	(400 927)	(430 996)	(463 321)	(498 070)	(535 425)
Encaissements provenant des crédits à court terme	44 837	608 530	654 170	703 232	755 975	812 673
Remboursements des crédits à court terme	(57 389)	(576 796)	(649 902)	(698 645)	(751 043)	(807 371)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(23 934)	(23 288)	(26 155)	(28 097)	(30 010)	(32 927)
Intérêts payés	(70 902)	(79 980)	(85 832)	(98 345)	(104 423)	(111 221)
Impôts et taxes payés	(11 527)	(17 021)	(27 274)	(31 981)	(33 879)	(32 329)
Autres flux de trésorerie	9 707	13 145	9 420	6 863	9 511	9 723
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	(33 575)	14 785	(318)	(28 520)	(10 616)	(43 709)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 091)	(2 583)	(310)	(640)	(1 992)	(1 001)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	91	15	15	45	118	187
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 134)	(17 698)	(6 000)	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 633	19 925	1 892	2 267	2 833	2 167
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(1 501)	(340)	(4 403)	1 671	958	1 351
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	20 250	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(8 997)	(6 288)	(7 020)	(7 020)	(10 800)	(10 800)
Encaissements provenant des emprunts	618 100	319 500	219 000	273 000	261 000	303 500
Remboursement d'emprunts	(607 043)	(253 350)	(208 359)	(234 930)	(244 143)	(254 043)
Flux liés au financement à court terme	26 300	(61 300)	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	28 360	18 811	3 621	31 050	6 057	38 657
Variation de trésorerie	(6 716)	33 255	(1 100)	4 200	(3 600)	(3 700)
Trésorerie au début de l'exercice	(22 239)	(28 955)	4 300	3 200	7 400	3 800
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(28 955)	4 300	3 200	7 400	3 800	100

6.6 Évolution des créances classées Leasing

En milliers de dinars	Réalisé	Prévu				
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Risque total	951 373	967 332	989 905	1 035 661	1 075 346	1 147 004
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	37 015	44 015	47 815	51 765	55 865	60 215
Créances classées	51 204	59 448	63 847	68 635	72 067	76 896
Créances classées / risque total	5,38%	6,15%	6,45%	6,63%	6,70%	6,70%
Provisions / Créances classées	72,29%	74,04%	74,89%	75,42%	77,52%	78,31%

6.7 Évolution des créances classées Factoring

Le taux d'actif classé durant les années antérieures n'a pas évolué, il est stabilisé entre 4 et 5 % avec un ratio de couverture moyen de 90 % du fait que les actifs classés sont quasiment du contentieux en B4.

Pour la période du BP 2019-2023, la société vise à stabiliser le ratio des actifs classés à 5% avec une couverture de 100 %.

6.8 État des cash-flow prévisionnels

En milliers de dinars	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755
Remboursement de créances échues	386 957	381 473	411 957	435 319	491 866	514 762
Dotations aux amortissements	1 767	2 247	2 165	2 131	1 957	1 904
Dotations aux provisions et agios réservés	12 613	11 536	6 802	7 074	7 351	7 733
CASH FLOWS PREVISIONNELS	12 335	403 996	435 201	461 392	520 552	546 155

6.9 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En milliers de dinars	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755
Dotations aux amortissements	1 767	2 247	2 165	2 131	1 957	1 904
Dotations nettes aux provisions	12 335	11 536	6 802	7 074	7 351	7 733
Marge brute d'autofinancement	24 558	22 523	23 243	26 074	28 687	31 392

6.10 Indicateurs et ratios prévisionnels du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net (1)	10 456	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	964 782	968 935	989 914	1 027 660	1 058 992	1 122 587
Fonds propres (avant résultat net) (2)	137 319	161 736	163 456	170 712	176 781	185 359
Capitaux propres avant affectation	147 775	170 476	177 732	187 581	196 159	207 114
Créances sur la clientèle	903 386	910 454	927 313	967 329	1 001 464	1 067 212
Créances classées (3)	51 204	59 448	63 847	68 635	72 067	76 896
Total provisions et agios réservés (4)	37 015	44 015	47 815	51 765	55 865	60 215
Emprunts et ressources spéciales	817 207	854 763	870 712	911 111	933 913	989 695
Charges financières	72 049	77 689	86 995	96 144	105 445	112 232
Produit net (7)	52 155	50 695	56 360	62 638	68 694	74 896
Total brut des créances (5)	905 425	913 762	922 958	943 082	986 863	1 092 151
Total bilan (6)	1 140 240	1 168 698	1 198 487	1 250 492	1 293 271	1 369 372
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) (8)	24 163	24 932	26 887	28 753	30 590	32 669
Intérêts de crédit bail	91 473	94 202	110 964	125 697	138 173	148 256
Dettes envers la clientèle	19 487	20 461	18 920	19 661	20 644	19 472
Charges de personnel	15 265	15 474	17 136	18 640	20 234	21 926
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Taux de créances classées (3)/(5)	5,66%	6,51%	6,92%	7,28%	7,30%	7,04%
Ratio de couverture des créances classées (4)/(3)	72,29%	74,04%	74,89%	75,42%	77,52%	78,31%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	12,96%	14,59%	14,83%	15,00%	15,17%	15,12%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	71,67%	73,14%	72,65%	72,86%	72,21%	72,27%
Créances sur la clientèle/ Total bilan	79,23%	77,90%	77,37%	77,36%	77,44%	77,93%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	92,62%	96,13%	95,94%	96,22%	95,32%	94,56%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	29,27%	30,52%	30,40%	29,76%	29,46%	29,28%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	37,98%	31,34%	34,48%	36,69%	38,86%	40,41%
Coefficient d'exploitation (8)/(7)	46,33%	49,18%	47,71%	45,90%	44,53%	43,62%
Ratios de rentabilité						
ROE (1)/(2)	7,61%	5,40%	8,73%	9,88%	10,96%	11,74%
ROA (1)/(6)	0,92%	0,75%	1,19%	1,35%	1,50%	1,59%
Résultat net / Produit net (1)/(7)	20,05%	17,24%	25,33%	26,93%	28,21%	29,05%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	10,13%	10,35%	11,97%	12,99%	13,80%	13,89%
Produits nets / total bilan	4,57%	4,34%	4,70%	5,01%	5,31%	5,47%

6.11 Indicateurs prévisionnels du Factoring

En milliers de
Dinars

Indicateurs de Gestion	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume des factures achetées	479 876	515 863	554 553	596 144	640 855	688 919
Volume des factures financées	372 091	400 927	430 996	463 321	498 070	535 425
Commissions d'affacturage	5 000	5 455	5 869	6 313	6 791	7 306
Commissions de financement	13 183	15 292	16 439	17 671	18 997	20 422

6.12 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2019 à 2023



AMC Ernst & Young
 Société inscrite au tableau de l'OECT
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
 1003 Tunis - Tunisie
 Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
 MF : 035482 W/AM/000



Cabinet MS Louzir
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 Rue du Lac Oubelra-Immeuble Illiade
 1053 - Les berges du Lac
 Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
 MF : 587570 N/A/M/000
 www.deloitte.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2019 à 2023

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing et Factoring pour la période allant de 2019 à 2023 établies dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces prévisions financières présentent les indicateurs suivants :

(En KTND)	2019	2020	2021	2022	2023
Produit net	50 695	56 360	62 638	68 694	74 896
Résultat net	8 740	14 276	16 869	19 379	21 755
Total Bilan	1 168 698	1 198 487	1 250 492	1 293 271	1 369 372

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. À notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 04 juillet 2019

AMC Ernst & Young
 Fehmi Laourine



Cabinet M.S.Louzir
 Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 Sonia LOUZIR



6.13 Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par Tunisie Leasing et Factoring

Intitulé de l'émission		2019	2020P	2021P	2022P	2023P
TL 2012/1	Intérêts	155 125				
Catégorie B	Capital	2 482 000				
TL 2012/2	Intérêts	136 960	68 480			
Catégorie B	Capital	1 070 000	1 070 000			
TL 2013/1	Intérêts	509 820	254 910			
Catégorie B	Capital	3 516 000	3 516 000			
TL Subordonné 2013/2	Intérêts	140 138				
Catégorie A	Capital	1 766 000				
TL Subordonné 2013/2	Intérêts	509 352	339 568	169 784		
Catégorie B	Capital	2 234 000	2 234 000	2 234 000		
TF 2014	Intérêts	462 380	233 113			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2014/1	Intérêts	250 144				
Catégorie A	Capital	3 298 000				
TL 2014/1	Intérêts	595 791	397 194	198 597		
Catégorie B	Capital	2 702 000	2 702 000	2 702 000		
TL 2014/2	Intérêts	179 690				
Catégorie A	Capital	2 380 000				
TL 2014/2	Intérêts	847 080	564 720	282 360		
Catégorie B	Capital	3 620 000	3 620 000	3 620 000		
TL 2015/1	Intérêts	105 350	55 272			
Catégorie A	Capital	592 760	592 760			
TL 2015/1	Intérêts	1 697 873	1 273 405	848 937	424 468	
Catégorie B	Capital	5 407 240	5 407 240	5 407 240	5 407 240	
TL Subordonné 2015/1	Intérêts	94 710	47 355			
Catégorie A	Capital	615 000	615 000			
TL Subordonné 2015/1	Intérêts	1 069 660	802 245	534 830	267 415	
Catégorie B	Capital	3 385 000	3 385 000	3 385 000	3 385 000	
TL 2015/2	Intérêts	501 120	334 080	167 040		
Catégorie A	Capital	2 227 200	2 227 200	2 227 200		
TL 2015/2	Intérêts	1 461 960	1 169 568	877 176	584 784	292 392
Catégorie B	Capital	3 772 800	3 772 800	3 772 800	3 772 800	3 772 800
TL 2016/1	Intérêts	366 782	244 521	122 261		
Catégorie A	Capital	1 630 140	1 630 140	1 630 140		
TL 2016/1	Intérêts	1 693 321	1 354 657	1 015 992	677 328	338 664
Catégorie B	Capital	4 369 860	4 369 860	4 369 860	4 369 860	4 369 860
TL Subordonné 2016/1	Intérêts	237 120	177 840	118 560	59 280	
Catégorie A	Capital	780 000	780 000	780 000	780 000	
TL Subordonné 2016/1	Intérêts	1 263 850	1 263 850	1 011 080	758 310	505 540
Catégorie B	Capital		3 220 000	3 220 000	3 220 000	3 220 000
TL 2017/1	Intérêts	1 110 888	843 261	562 174	281 087	
Catégorie A	Capital	3 514 000	3 514 000	3 514 000	3 514 000	
TL 2017/1	Intérêts	1 515 540	1 515 540	1 212 432	909 324	606 216
Catégorie B	Capital		3 886 000	3 886 000	3 886 000	3 886 000
TL 2017/2	Intérêts	861 748	689 399	517 049	344 699	172 350
Catégorie A	Capital	2 167 920	2 167 920	2 167 920	2 167 920	2 167 920
TL 2017/2	Intérêts	1 571 153	1 571 153	1 571 153	1 256 922	942 692
Catégorie B	Capital			3 832 080	3 832 080	3 832 080
TL 2018/1	Intérêts	986 173	823 496	617 544	411 696	205 848
Catégorie A	Capital	2 240 740	2 240 740	2 240 740	2 240 740	2 240 740
TL 2018/1	Intérêts	1 017 210	1 017 210	1 017 210	813 768	610 326
Catégorie B	Capital	969 680		2 481 000	2 481 000	2 481 000
TL Subordonné 2018/1	Intérêts		899 563	722 508	541 881	361 254
Catégorie A	Capital		1 708 400	1 708 400	1 708 400	1 708 400
TL Subordonné 2018/1	Intérêts				1 297 130	1 303 875
Catégorie B	Capital				2 390 000	2 390 000
TOTAL INTERETS		15 921 388	13 088 779	9 539 615	7 192 455	4 494 952
TOTAL ENCOURS		54 740 340	52 659 060	53 178 380	43 155 040	30 068 800

P : Prévisionnel !